

# Atlas de la Biodiversité Communale de la commune de Senninghem (62)

## Rapport d'étude



# 1 PRESENTATION DU DOSSIER

## Objet et mission d'Ecosphère

Voir Introduction.

## Maître d'ouvrage



Parc Naturel Régional des Caps et marais d'Opale  
 Maison du Parc  
 24 rue principale  
 BP 22  
 F-62142 Le Wast  
 Dossier suivi par : Céline DUBREUIL  
 Tél. : 03 21 87 90 90  
[cdubreuil@parc-opale.fr](mailto:cdubreuil@parc-opale.fr)

## Bureau d'étude



ECOSPHERE  
 AGENCE NORD - Antenne Nord-Littoral  
 2 rue de la Trésorerie  
 62126 WIMILLE  
 Dossier suivi par : Philippe CANNESSON  
 Tél. : 06 86 64 33 20  
[philippe.cannesson@ecosphere.fr](mailto:philippe.cannesson@ecosphere.fr)

## Auteurs

Afin de mener à bien la mission, une équipe de 9 intervenants a été mise à disposition.

Missions		Intervenants
Supervision générale et contrôle qualité		Philippe CANNESSON
Coordination et rédaction		Arnaud BOULANGER François CARON
Inventaires et rédaction des parties correspondantes	Flore et des habitats	François CARON
	Insectes (Hétérocères)	Benoît DANTEN
	Amphibiens	François HUCHIN
	Oiseaux	Arnaud BOULANGER Véronique LEPERCO
	Chauves-souris	Arnaud BOULANGER Véronique LEPERCO
Support technique		Philippine MAGNIN (assistante à la coordination)
SIG et cartographie		Charlotte DILIS

## Contrôle qualité

Afin de produire un rapport de qualité, ce dernier a fait l'objet de contrôles en interne par Philippe CANNESSON.

## Citation recommandée

ÉCOSPHERE, 2023. Atlas de la biodiversité communale de la commune de Seninghem (62) – rapport.

## 2 SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>PRESENTATION DU DOSSIER.....</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL DE LA COMMUNE .....</b>	<b>5</b>
4.1	SITUATION HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE .....	5
4.2	CONTEXTE ECOLOGIQUE .....	6
4.2.1	Le Parc naturel régional des Caps et marais d'Opale .....	6
4.2.2	Les Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique (ou ZNIEFF) .....	6
4.2.3	Autres zonages.....	7
4.3	LES CONTINUITES ECOLOGIQUES .....	7
4.3.1	Les continuités écologiques à l'échelle supra-communale .....	7
4.3.2	Les continuités écologiques à l'échelle communale .....	8
4.3.3	Les obstacles et ruptures de corridor .....	8
<b>5</b>	<b>SYNTHESE DES DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>9</b>
5.1	SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE DES HABITATS .....	9
5.2	SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE DES VEGETATIONS ET DE LA FLORE .....	9
5.3	SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE DE LA FAUNE .....	10
5.3.1	Les Oiseaux .....	10
5.3.2	Les Mammifères.....	11
5.3.3	Les Amphibiens – Reptiles .....	11
5.3.4	Les Insectes et autres invertébrés.....	11
<b>6</b>	<b>DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE.....</b>	<b>13</b>
6.1	LA FLORE ET LES VEGETATIONS .....	13
6.1.1	Méthodologie.....	13
6.1.2	Présentation des résultats .....	13
6.1.3	Analyse des enjeux floristiques.....	16
6.1.4	Plantes exotiques envahissantes .....	22
6.2	LA FAUNE .....	23
6.2.1	Les Oiseaux .....	23
6.2.2	Les Mammifères terrestres.....	29
6.2.3	Les chiroptères.....	29
6.2.4	Les Amphibiens.....	31
6.2.5	Les Reptiles .....	31
6.2.6	Les insectes et autres invertébrés.....	32
<b>7</b>	<b>SYNTHESE ET HIERARCHISATION DES ENJEUX .....</b>	<b>43</b>
7.1	SYNTHESE DES ENJEUX STATIONNELS ET FONCTIONNELS PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE .....	43

<b>8</b>	<b>PLAN D'ACTION .....</b>	<b>45</b>
8.1	OBJECTIFS RETENUS .....	45
8.2	POUR ALLER PLUS LOIN ENCORE DANS LA DEMARCHE .....	47
	<b>LEXIQUE.....</b>	<b>49</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>51</b>
<b>9</b>	<b>ANNEXE.....</b>	<b>53</b>
<b>ANNEXE 1.</b>	<b>FLORE RECENSEE SUR SENINGHEM .....</b>	<b>54</b>
<b>ANNEXE 2.</b>	<b>LISTE DES OISEAUX (ECOSPHERE 2021-2022 ET BIBLIOGRAPHIE).....</b>	<b>64</b>
<b>ANNEXE 3.</b>	<b>LISTES DES AUTRES GROUPES FAUNISTIQUES RECENSES .....</b>	<b>69</b>

### Liste des tableaux

Tableau 1 :	Représentativité des habitats ARCH sur la commune .....	9
Tableau 2 :	Données bibliographiques des oiseaux à Seninghem depuis 2015 .....	10
Tableau 3 :	Données bibliographiques des mammifères à Seninghem depuis 2015 .....	11
Tableau 4 :	Données bibliographiques des amphibiens à Seninghem depuis 2015.....	11
Tableau 5 :	Données bibliographiques des insectes à Seninghem depuis 2015 .....	11
Tableau 6 :	Présentation des principaux secteurs prospectés .....	13
Tableau 7 :	Méthode d'attribution des enjeux spécifiques régionaux pour les oiseaux nicheurs .....	23
Tableau 8 :	Résultats des enregistrements acoustiques (en nombre de contacts).....	30
Tableau 9 :	Méthode d'attribution des enjeux spécifiques régionaux pour les oiseaux nicheurs.....	31
Tableau 10 :	Synthèse des enjeux stationnels et fonctionnels – Potentialités de restauration .....	43
Tableau 11 :	Synthèse des enjeux par grands secteurs géographiques.....	47



### 3 INTRODUCTION

La Charte du Parc validée en 2013 a énoncé en vocation première « un territoire qui prend à cœur la biodiversité ». Cette vocation se décline en 3 orientations et 8 mesures dont on soulignera ici l'orientation 2 « **Connaître et préserver la biodiversité** ».

Dans cet esprit, et par le biais de l'Appel à Projets 2020 de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB), le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale a entrepris de réaliser cinq Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) répartis sur son territoire, sur les communes de Bainghen, Bouvelinghem, Courset, Hesdigneul-lès-Boulogne et Seninghem

Arrivé à mi-parcours de sa Charte, le Parc entre dans une **phase d'évaluation**. Les ajustements de cette évaluation doivent guider les actions du Parc dans les huit années à venir en particulier sur la **Mesure 5** : « **Améliorer la connaissance scientifique et suivre l'évolution de la biodiversité** ». Les ABC entrent donc particulièrement en cette année 2020 en résonance avec la Charte du Parc Naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Ils représentent une opportunité de renforcer les dispositifs de connaissance et de suivi déjà mis en place antérieurement, comme le réseau des observateurs naturalistes du parc et de relancer une dynamique de recrutement.

Les objectifs de l'étude sont de :

- produire pour chaque commune un document de référence sur la biodiversité afin d'en faciliter la prise en compte ;
- identifier les enjeux potentiels et émettre des recommandations ;
- diffuser la connaissance auprès des communes et de leurs habitants,
- sensibiliser et favoriser à la participation.



**Prairie pâturée constituant le paysage de Seninghem**

*Photo : François CARON - Ecosphère*

## 4 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL DE LA COMMUNE

### 4.1 Situation historique et géographique

#### Carte 1 : Localisation de la commune de Seninghem

Seninghem est une commune de 15,2 km<sup>2</sup> située dans le département du Pas-de-Calais (62). Elle se situe sur le point culminant du plateau crayeux de l'Artois caractérisé sur les hauteurs par un paysage ouvert de cultures sur limons fertiles, entayé de vallées plus ou moins humides dans lesquelles se niche un paysage de bocage habité. Sur les flancs des vallées, on retrouve des coteaux calcaires ouverts par endroit permettant l'expression de pelouses/prairies calcicoles et fermés par endroit où se développent des boisements calcicoles.

Seninghem fait partie du bassin versant de l'Aa et est traversé par un de ses affluents indirect (*via* le Bléquin) : l'Urne à l'Eau. Il s'agit d'un petit ruisseau prenant sa source dans le village voisin de Coulombois. Ce ruisseau est surmonté en rive gauche par un imposant coteau calcaire d'un dénivelé de 100 mètres exposé au sud qui constitue l'élément paysager le plus remarquable de la commune. Ailleurs, le paysage est très vallonné et les boisements alternent avec les cultures et prairies.

Le village de moins de 750 habitants s'étire dans le fond de vallée. Le Watterdal et la Raiderie constituent les deux seuls hameaux. Les habitations sont très concentrées et cette répartition permet une grande quiétude en dehors des zones habitées.

L'agriculture et la sylviculture sont les activités socio-économiques qui modèlent le plus le paysage communal.

Sur le plan historique, les images aériennes anciennes mettent en évidence assez peu d'évolution de l'occupation du sol. Les points marquants en termes d'évolution concernent le développement du village. Le bâti s'est développé au détriment des prairies pâturées et de fauche en fond de vallée tandis que les vergers ont totalement disparus.

On observe également une évolution significative du coteau de Seninghem de petites parcelles cultivées vers des prairies calcicoles. La déprise agricole favorise le développement des végétations buissonnantes puis boisées.



Photographie aérienne du village et du coteau de Seninghem entre 1950 et 1965 - Remonter le temps.ign.fr



## 4.2 Contexte écologique

*Carte 2 : Localisation des zones naturelles d'intérêt reconnu sur la commune de Seninghem et ses abords immédiats*

### 4.2.1 Le Parc naturel régional des Caps et marais d'Opale

La commune de Seninghem fait partie du Parc naturel régional des Caps et marais d'Opale. Ce PNR né en 2000 de la fusion des parcs du Boulonnais et de l'Audomarois comprend désormais 154 communes situées entre trois grandes agglomérations : celles de Saint-Omer, Calais et Boulogne-sur-Mer.

Les parcs naturels régionaux ont pour vocation de protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Il s'agit d'un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Le Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Dans le cadre de sa charte 2013-2025, il mène de nombreuses actions à destination des collectivités et des habitants (aide à la transition énergétique, aménagement du territoire, agriculture durable, activités locales, écocitoyenneté, etc.).

### 4.2.2 Les Zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique (ou ZNIEFF)

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), démarche d'inventaire du patrimoine naturel, initiée en 1982 par le Ministère de l'environnement, couvrent l'ensemble du territoire national. Elles sont classées en ZNIEFF de type I (secteur de superficie en général limitée, défini par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional) et de type II (grand ensemble naturel riche ou peu modifié ou offrant des potentialités biologiques importantes).

**La commune de Seninghem est totalement incluse dans la ZNIEFF de type II FR310013272 « La Vallée du Bléquin et les vallées sèches adjacentes au Ruisseau d'Acquin »**

La Vallée du Bléquin et les vallées sèches adjacentes au Ruisseau d'Acquin se situent sur les marges septentrionales du Haut-Pays d'Artois, en bordure des cuestas du Boulonnais et du Pays de Licques.

La Vallée du Bléquin et les vallées sèches adjacentes au Ruisseau d'Acquin constituent un vaste ensemble écologique associant de nombreux habitats interdépendants dans leur fonctionnement. Haies, talus boisés, pelouses et prairies calcicoles, bois et bosquets, cours d'eau et prairies alluviales forment avec les cultures des versants et des plateaux un espace rural de qualité dont l'intérêt biologique et paysager est accentué par le relief et l'originalité de certaines structures de végétation.

La diversité et la richesse des communautés végétales préforestières et forestières de ce site témoignent des nombreuses potentialités offertes par des conditions géologiques et géomorphologiques très variées :

- coteau crayeux thermophile avec anciens parcours pastoraux à Genévriers et pelouses calcaires encore exploitées hébergeant toute une flore spécifique souvent rare et en régression avec la déprise agricole : Gentiane d'Allemagne, Chlore perfoliée...,
- forêts neutro-calcicoles au sous-bois présentant une flore herbacée peu commune et de grande qualité avec diverses orchidées (Orchis pourpre...),
- bocage de certains villages avec de vieilles haies de Houx...

Les potentialités faunistiques de cette zone sont très importantes dans le contexte particulier de collines crayeuses boisées en contact avec le Boulonnais et le Pays de Licques.

De plus, la commune de Seninghem est partiellement recouverte par 3 ZNIEFF de type I. Il s'agit :

- la ZNIEFF FR 310013273 « Complexe de vallées sèches et de bois autour de Bouvelinghem » sur plus de 2 km<sup>2</sup> à l'extrémité nord de la commune ;
- la ZNIEFF FR310030118 « Coteau de Seninghem » intégrant l'entièreté du coteau sur le périmètre communal;
- la ZNIEFF FR 310030034 « Vallée du Bléquin de Nielles à Affringues » sur moins de 6 ha en limite communale de Nielles-lès-Bléquin.

En voici ci-après la description à partir des fiches descriptives de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

- **ZNIEFF FR 310013273 Complexe de vallées sèches et de bois autour de Bouvelinghem**

Cette vaste ZNIEFF au relief vallonné, en marge du pays de Licques, possède les caractéristiques remarquables des collines crayeuses du Haut Artois. Les nombreuses vallées sèches, l'alternance de prairies de fond de vallée, de prairies de versant et de bois lui confèrent un intérêt paysager indéniable, ce site étant constitué de séquences de végétations forestières, préforestières et pelousaires épousant les formes mouvementées caractéristiques de la topographie de ces collines, dont le relief a été façonné au fil des millénaires par le climat et les hommes. A ce relief complexe s'ajoute la grande hétérogénéité des substrats géologiques du secteur (affleurements crayeux, marnes, limons argileux, limons neutres à acidicoles...) qui influence fortement les végétations. Ainsi, on peut observer un complexe boisé avec un bel exemple des diverses potentialités forestières des hautes terres artésiennes, avec de nombreux gradients d'hygrophilie et de trophie au sein des forêts du *Carpinion betuli* et du *Fraxino excelsioris – Quercion roboris*, avec une multiplication des séquences de végétations le long des différentes vallées sèches. Ces paysages ont également été façonnés par les activités humaines : il est possible d'observer des vestiges d'anciens parcours pastoraux avec la présence de pelouses calcicoles voilées de genévriers centenaires, et de fourrés épars à Cytise à balais commun et Ajonc d'Europe, probablement témoins de l'existence passée de landes au niveau d'une auréole de sables coiffant localement les craies, au lieu-dit « Les Dornes ». De nombreux coteaux sont encore pâturés, mais de façon trop intensive ce qui limite fortement l'expression de ces végétations de pelouses typiques des coteaux crayeux. Les pelouses calcicoles telles que *Avenulo pratensis - Festucetum lemanii* et le *Parnassio palustris - Thymetum praecocis*, de même que les végétations associées ne se retrouvent que dans les parcelles chassées, au sein des layons fauchés ou dans les rares parcelles pâturées extensivement. On y retrouve donc la Parnassie des marais (*Parnassia palustris*), la Cuscute à petites fleurs (*Cuscuta epithimum*), le Dactylorhize de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii*), le Rhinanthé à petites fleurs (*Rhinanthus minor* subsp. *minor*), l'Orchis pourpre (Orchis purpurea), la Gentiane d'Allemagne (*Gentianella germanica*), la Gesse des bois (*Lathyrus sylvestris*), le Genévrier commun (*Juniperus communis* subsp. *communis*)... Les versants et fonds de vallons boisés recèlent également des richesses : la Cardamine à bulbilles (Cardamine bulbifera), inféodée à la hêtraie neutro-calcicole des pentes crayeuses (*Mercuriali perennis - Aceretum campestris*), y a été découverte. Au total, cette ZNIEFF abrite une vingtaine de taxons et au moins huit végétations déterminants de ZNIEFF, ce qui justifie amplement son périmètre actuel, et ce d'autant plus qu'une partie du coteau nord appartient au site Natura 2000 « Coteau de la Montagne d'Acquin et pelouses du Val de Lumbres » en raison de son intérêt phytocénotique et faunistique (chauves-souris notamment). Le site présente également un intérêt au regard de la faune, avec une espèce déterminante de Chiroptères : la Noctule commune. Cette espèce forestière, inscrite à l'Annexe IV de la Directive Habitats, est quasi-menacée au niveau national (UICN France et al., 2009). Dans le Nord – Pas-de-Calais, la Noctule commune est assez rare (FOURNIER [coord.], 2000).

- **ZNIEFF FR310030118 Coteau de Seninghem**

Cette ZNIEFF située en contrebas de la D 942 reliant Lumbres à Saint-Martin-de-Boulogne occupe une mince bande de terre en dévers formant un coteau s'élevant de près de 100 mètres au-dessus de la vallée de Liévin. Une grande partie de la ZNIEFF est constituée de coteaux pâturés trop intensivement pour qu'une végétation calcicole puisse s'y exprimer. Néanmoins, au niveau du lieu-dit \* Sur le Mont \* (commune de Seninghem), quelques lambeaux de pelouses de *Avenulo pratensis - Festucetum lemanii* subsistent. En l'absence de gestion adéquate, cette végétation est rarement exprimée de façon optimale et est souvent remplacée par l'ourlet du *Bunio bulbocastani - Brachypodietum pinnati* ou par une communauté basale à *Prunus spinosa* et *Cornus sanguinea*. On notera la présence, dans la partie ouest de la ZNIEFF, d'un boisement pouvant relever du *Mercuriali perennis - Aceretum campestris*. Huit espèces sont déterminantes de ZNIEFF dont quatre sont protégées dans le Nord-Pas de Calais : l'Astragale à feuilles de réglisse (*Astragalus glycyphyllos*), la Dactylorhize de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii* var. *fuchsii*), l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*) et l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*). Cette ZNIEFF joue probablement un rôle fonctionnel et écologique non négligeable en constituant une zone relais pour la faune et la flore entre les coteaux crayeux de la région de Lumbres et ceux de la cuesta du Boulonnais. L'évaluation de l'intérêt faunistique du site est incomplète, essentiellement par manque de prospections nouvelles et de connaissances antérieures. La mosaïque d'habitats présents héberge néanmoins un cortège d'espèces intéressantes. Selon les critères de sélection des espèces déterminantes, seules quatre espèces de faune sont retenues sur ce site : deux espèces de rhopalocères et deux espèces d'oiseaux. L'Hespérie de la houque, quasi menacée dans le Nord - Pas de Calais (HUBERT & HAUBREUX, 2014) est observée en milieux ouverts herbeux et en prairies forestières (LAFRANCHIS, 2000). Le Demi-deuil est une espèce assez commune, habitant des prairies mésophiles ou mésoxérophiles (HUBERT & HAUBREUX, 2014 ; LAFRANCHIS, 2000). Le Pouillot fitis est un petit passereau assez commun dans le Nord - Pas de Calais qui se reproduit dans divers habitats embroussaillés. La Fauvette Grisette affectionne une grande variété de milieux qui présentent en commun une couverture buissonnante basse et touffue, de préférence en association avec de hautes herbes (MNHN, 2012).

- **ZNIEFF FR310030034 Vallée du Bléquin de Nielles à Affringues**

Le Bléquin est une petite rivière du Pas-de-Calais de 13 km de long, affluent de l'Aa en rive gauche qu'il rejoint à Lumbres. Ce cours a donné naissance à une vallée avec des coteaux plus ou moins pentus dont le Mont d'Affringues constitue la figure de proue. Ce site fait partie d'un ensemble de reliefs formés par les coteaux crayeux de la vallée de l'Aa et de ses affluents, constitués d'une craie marneuse formée il y a environ 90 millions d'années. L'érosion du plateau crayeux, survenue ensuite, notamment lors des phases de réchauffement a donné naissance à cette vallée. Le lit mineur du Bléquin accueille une végétation rhéophile relevant du *Ranunculo penicillati calcarei - Sietum erecti submersi*, dans une variation à *Callitriche obtusangula* et *Zannichellia palustris* subsp. *palustris*. Elle atteint son développement optimal là où la profondeur du lit accentue le courant.

L'intérêt floristique et phytocénotique majeur de cette vallée réside sur ses coteaux adjacents. Ils ont été entretenus par le pâturage itinérant durant des siècles, celui-ci favorisant le maintien d'une flore et d'une faune originales. A partir de 1950, la modernisation de l'agriculture a entraîné l'abandon progressif des modes d'entretien traditionnels. Les milieux ouverts sur les coteaux sont aujourd'hui en forte régression en raison de l'embroussaillage et du boisement après abandon du pâturage.

Le communal du Mont d'Affringues est le site phare de cette ZNIEFF. Il s'agit d'un rietz (appellation locale des coteaux crayeux) pentu entouré de boisements. Après plus de 30 ans sans usage agricole, en 2005, la commune a décidé de restaurer le pâturage sur le mont. Ce communal est constitué notamment d'une pelouse marnicole dont le rattachement reste à préciser (*Brometalia erecti*) ; il s'agit d'un habitat d'intérêt européen et inscrit, à ce titre, à la directive "Habitats". L'intérêt et le potentiel de ce site sont remarquables comme le révèle la présence de l'espèce emblématique de cette ZNIEFF : la Parnassie des marais (*Parnassia palustris*). Protégée dans la région,

cette espèce se développant notamment sur les pelouses oligotrophes des coteaux à craies marneuses, régresse fortement au sein de cet habitat du fait de l'abandon du pâturage.

Les forêts qui colonisent les coteaux sont typiques des collines crayeuses de l'Artois avec la présence de la Hêtraie atlantique à Jacinthe des bois (*Endymio non-scriptae - Fagetum sylvaticae*) sur le plateau. Les pentes sont en partie occupées par le *Mercuriali perennis - Aceretum campestris*.

Au total 6 végétations et 15 taxons déterminants de ZNIEFF ont pu être recensés dans cette vallée dont 5 protégés dans la région (*Ophrys insectifera*, *Orchis mascula*, *Dactylorhiza fuchsii*, *Juniperus communis* subsp. *communis* et *Parnassia palustris*).

#### 4.2.3 Autres zonages

La commune de Seninghem ne compte que trois types de zonages précédemment présentés. Toutefois, à proximité sur la commune voisine d'Acquin-Westbécourt une Réserve naturelle nationale est désignée. Il s'agit de la RNN de la Grotte et pelouses d'Acquin-Westbécourt et coteaux de Wavrans-sur-l'Aa. Cette réserve est scindée en deux entités dont celle la plus à l'ouest se situe à moins de deux kilomètres de la commune de Seninghem. Il s'agit d'un coteau calcaire et d'une carrière souterraine abritant d'importants effectifs de chiroptères. Plusieurs zonages s'y superpose : une Réserve naturelle nationale (RNN), un Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) et un site géré par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France.

### 4.3 Les continuités écologiques

#### 4.3.1 Les continuités écologiques à l'échelle supra-communale

*Carte 3 : Localisation de la commune par rapport aux composantes du SRCE Nord – Pas-de-Calais*

D'après le SRCE Nord – Pas-de-Calais, la commune de Seninghem se situe au cœur de plusieurs sous-trames :

- La sous-trame calcicole, avec un réservoir de biodiversité au nord matérialisé par le coteau de Seninghem à Coulomby. A la frange sud de la commune, on note également la présence d'un corridor calcicole (notamment via les coteaux de Nielles-lès-Bléquin) qui font le lien entre les coteaux de la vallée de l'Aa et ceux de la Boutonnière du Boulonnais. Ainsi, Seninghem possède une responsabilité vis-à-vis de cette sous-trame calcicole de par sa position ;
- La sous-trame forestière avec les Grands Bois au sud et un chapelet de boisements au nord de la commune. Cet ensemble forestier constitue autant d'espaces-relai entre les massifs de plus grande taille (bois de Lumbres, forêt de Tournehem, Bois d'Escoeuilles, etc.) ;
- La sous-trame bocagère avec le fond de la vallée de l'Urne à l'eau et le complexe du Watterdal. Ce bocage constitue un support pour le corridor bocage/prairie entre la vallée de l'Aa et la boutonnière du Pays de Licques via Coulomby et Alquines.

On comprend ainsi que le village de Seninghem se situe au cœur d'une mosaïque de milieux et que chaque milieu possède une fonctionnalité pour les continuités écologiques à l'échelle supra-communale.

### 4.3.2 Les continuités écologiques à l'échelle communale

#### Carte 4 : Trame verte et bleue à l'échelle de la commune

La commune de Seninghem abrite un réseau de haies très important ce qui est de nature à assurer une bonne connectivité des habitats sur la commune. Néanmoins, la RN 42 qui traverse d'ouest en est la commune dans sa partie nord, fracture de façon importante cette connectivité des habitats, même si 2 passages inférieurs peuvent éventuellement faciliter localement la traversée de cette barrière difficilement franchissable pour la faune terrestre (cf. Chapitre 4.3.3). Cette infrastructure routière semble davantage franchie à l'ouest de Seninghem au droit des communes d'Escœuilles, Quesques et Coulomby, où un corridor terrestre secondaire est recensé dans le Plan de Parc Caps et Marais d'Opale. Notons par ailleurs que la RN42 induit un corridor, la faune longeant naturellement cette infrastructure constituant une barrière.

Enfin notons que les coteaux bordant au nord la RN42 constitue un cœur de biodiversité essentiel pour la préservation de la faune et de la flore des coteaux calcaires.

### 4.3.3 Les obstacles et ruptures de corridor

Deux éléments de fragmentation écologique existent sur la commune de Seninghem.

Comme évoqué dans le chapitre précédent, le premier élément de fragmentation se matérialise par la RN42, qui scinde la partie nord de la commune de la partie sud. Cet axe à deux fois deux voies est un axe routier régional important. Cet obstacle linéaire est d'autant plus fragmentant qu'il est doublé de l'ancienne route nationale déclassée en route départementale.

Deux passages inférieurs existent le long de la RN42 sur le territoire de Seninghem mais seul un est potentiellement pleinement fonctionnel. Ce dernier est un passage pour le bétail tandis que l'autre est un pont routier sans aménagement pour la faune.

Le second élément est le village de Seninghem lui-même. La trame résidentielle s'étale en effet le long de l'axe routier principal, la RD204, en fond de vallée. Cet étalement linéaire est peu propice à la fois aux espèces des milieux humides qui longe les cours d'eau pour leur dispersion et pour les déplacements transversaux de la faune selon un axe nord/sud. Ce second obstacle est à relativiser car des espaces non urbanisés existent encore à l'heure actuelle entre Seninghem et Coulomby et Bayenghem-lès-Seninghem permettant ainsi à la grande faune de contourner le village.



## 5 SYNTHÈSE DES DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES

Afin de compléter la description du contexte écologique et de réaliser un état des connaissances naturalistes en amont des inventaires naturalistes, nous avons consulté directement ou par le biais du PNR les organismes détenteurs de données naturalistes : le Conservatoire Botanique National de Bailleul pour la flore et les végétations, le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas-de-Calais, la Ligue pour la Protection des Oiseaux du Pas-de-Calais et l'Inventaire National du Patrimoine Naturel pour la faune.

Par ailleurs, de nombreuses données faune et flore concernant la commune de Seninghem nous ont été transmises par un naturaliste local, Sébastien MEZIERE.

### 5.1 Synthèse bibliographique des habitats

*Carte 5 : Localisation des habitats (ARCH)*

*Carte 6 : Localisation des habitats à enjeu (ARCH)*

D'après les cartes et le Tableau 1, la commune de Seninghem est composée d'une vingtaine d'habitats, ce qui témoigne d'une **belle diversité paysagère**. Les cultures sont l'habitat le plus représenté sur la commune (564 ha ; 36,8%) mais ne sont pas majoritaires. **Les prairies de tous types ont été relativement préservées de la conversion en cultures puisqu'elles constituent un peu moins un tiers de la surface communale**. Les milieux forestiers possèdent également une surface significative du territoire avec environ 23%.

**Tableau 1 : Représentativité des habitats ARCH sur la commune**

EUNIS	INTITULE	Surface m <sup>2</sup>	%
I1	Cultures	5642459	36,81%
E2.1	Pâtures mésophiles	3198637	20,87%
G1	Forêts caducifoliées	2688029	17,54%
E2.2	Prairies à fourrage des plaines	919993	6,00%
G1.C	Plantations indéterminées	860348	5,61%
E2	Prairies mésophiles	670920	4,38%
J1 ; J2	Villes, villages et sites industriels	613335	4,00%
J4.2	Réseaux routiers	267267	1,74%
F3.1	Fourrés	179386	1,17%
E3.4 ; E3.5	Prairies humides	43535	0,28%
E2.6	Prairies améliorées	35552	0,23%
I2.1	Parcs urbains et grands jardins	34314	0,22%
J4.2	Abords routiers	32754	0,21%
J4.3	Voies de chemin de fer, gares de triage et autres espaces ouverts	30921	0,20%
I1.5 ; J2.6 ; J2.7 ; J1.5	Friches	23651	0,15%
G1.C1	Plantations de peupliers	19543	0,13%
G3.F	Plantations de conifères	17511	0,11%
G5.7	Jeunes plantations	17346	0,11%

EUNIS	INTITULE	Surface m <sup>2</sup>	%
G1.1 ; G1.2 ; G1.4 ; G1.5	Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides	15675	0,10%
G1.D ; FB	Vergers	13420	0,09%
X07	Bandes enherbées	1895	0,01%
J3.3	Carrières abandonnées	1508	0,01%
E5.4	Lisières humides à grandes herbes	857	0,01%
<b>Somme</b>		<b>6841612</b>	<b>100,00%</b>

D'après les cartes 5 et 6 et en termes d'enjeu « écologique et patrimonial » des habitats ARCH, on remarque la présence de **plusieurs entités à enjeu fort** sur la commune de Seninghem. Il s'agit notamment :

- Des grands bois (Grands Bois, Bois Lapierre, Forêt domaniale de Tournehem, Bois large...);
- De prairies relictuelles le long du ruisseau de l'Urne à l'eau qui traverse la commune d'est en ouest.

On notera que le coteau au nord de Seninghem est considéré comme un enjeu secondaire selon ARCH. Si actuellement, ce coteau est globalement en assez mauvais état de conservation, il abrite néanmoins encore de nombreux enjeux de biodiversité, notamment floristiques (flore calcicole caractéristique) et il constitue un élément écologique majeur sur la commune de Seninghem.

### 5.2 Synthèse bibliographique des végétations et de la flore

Pour la flore, une extraction de la base de données DIGITALE 2 du Conservatoire Botanique National de Bailleul a été réalisée sur la commune de Seninghem, le 24 avril 2021 dans le cadre du Réseau des Acteurs de l'Information Naturaliste du Nord/Pas-de-Calais (RAIN). Cette extraction concerne la flore et les végétations.

De plus, les données naturalistes personnelles de M. Sébastien Mézière ont été intégrées.

La base de données Digitale 2 fait état de **10 syntaxons** référencés sur la commune de Seninghem dont 3 revêtent un intérêt patrimonial en région. Deux végétations inféodées aux coteaux calcaires sont menacées à l'échelle régionale : le *Avenulo pratensis - Festucetum lemanii* et *Bunio bulbocastani - Brachypodietum pinnati*. Ces végétations sont vulnérables et rares à très rares.

On notera par ailleurs que ces syntaxons sont inscrit à l'annexe 1 de la directive « Habitats » ainsi que les prairies de fauches du *Trifolio montani- Arrhenatherion elatioris*.

Pour la flore vasculaire, **276 taxons** sont référencés dans la base de données Digitale 2 depuis 1990. Parmi eux, 10 sont considérés d'intérêt patrimonial dans les Hauts-de-France selon le CBNBL.

Il s'agit principalement de taxons peu représentés sur le territoire avec des indices de rareté supérieurs ou égaux à « peu commun ». Parmi les taxons les plus remarquables, on peut citer la Lathrée écailléeuse (*Lathraea squamaria*) ou l'Alchémille vert jaunâtre (*Alchemilla xanthochlora*), toutes deux quasi-menacées et assez rares à rares en Haut-de-France.

Par ailleurs, 5 taxons bénéficient d'une protection régionale.

Enfin, aucune espèce exotique envahissante n'est référencée pour la commune dans la base de données DIGITALE 2.

### 5.3 Synthèse bibliographique de la faune

Pour la faune, plusieurs sources de données ont été compilées.

Une extraction de données faunistiques de la **base de données SIRF** (pour Système d'Information Régionale sur la Faune) a été réalisée pour la commune de Seninghem en mars 2021 auprès du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord/Pas-de-Calais (GON) dans le cadre du RAIN. Il s'agit de la déclinaison régionale du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP). Cette extraction concerne tous les groupes taxonomiques.

En complément, la base de données en ligne de **l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)** et la base de données « **Faune France** » mise en ligne par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) ont été consultées. La seconde n'a été consultée que pour l'avifaune.

Enfin, les données naturalistes personnelles de **M. Sébastien Mézière** ont été intégrées.

Seules les données datant de moins de 5 ans (après 2015) sont retenues pour l'analyse bibliographique.

#### 5.3.1 Les Oiseaux

D'après les différentes bases de données, les espèces d'oiseaux observées sur la commune entre 2015 et 2022 ont été synthétisées dans le tableau ci-après.

Sur cette période, **75 espèces** ont été observées. Parmi celles-ci, **25 espèces se rencontrent fréquemment sur la commune**, espèces observées au moins 3 années depuis 2016 signalées en gris dans le Tableau 2.

Concernant les nicheurs potentiels, les espèces se répartissent au sein de 5 cortèges principaux présents sur la commune :

- **Les oiseaux des formations arborées** : cet habitat regroupe les différents bosquets et boisements. On y rencontre notamment la Fauvette à tête noire, le Pic épeiche, le Pinson des arbres et le Rougegorge familier ;
- **Les oiseaux des formations arbustives et buissonnantes** : cet habitat regroupe les ronciers, les fruticées entourant les prairies et les pâtures. On y rencontre notamment le Bruant jaune, le Merle noir et la Linotte mélodieuse par exemple ;
- **Les oiseaux des milieux ouverts** : cet habitat regroupe les grandes cultures et les prairies. On y rencontre l'Alouette des champs et le Busard Saint-Martin. C'est aussi le terrain de chasse de la Buse variable, du Faucon crécerelle et d'autres espèces nichant dans le bocage et les boisements voisins ;
- **Les oiseaux des espaces anthropiques** : cet habitat comprend les ruines, tas de débris ou les bâtiments. On y rencontre notamment le Moineau domestique, le Rougequeue noir et l'Hirondelle rustique ;
- **Les oiseaux des milieux aquatiques/humides** : le long de l'Urne à l'Eau, on retrouve en particulier la Bergeronnette des ruisseaux et le Martin-pêcheur d'Europe.

Tableau 2 : Données bibliographiques des oiseaux à Seninghem depuis 2015

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sources	Date de dernière observation
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	S. MEZIERE	2021
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	SIRF	2020
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	S. MEZIERE	2021
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	S. MEZIERE	2021
Bergeronnette de Yarrell	<i>Motacilla alba yarrellii</i>	S. MEZIERE	2021
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	S. MEZIERE	2021
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	SIRF, Faune France, S. MEZIERE	2021

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sources	Date de dernière observation
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	S. MEZIERE	2021
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	S. MEZIERE	2021
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	S. MEZIERE	2021
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	S. MEZIERE	2021
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	SIRF	2019
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	S. MEZIERE	2021
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	S. MEZIERE	2021
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	S. MEZIERE	2021
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	S. MEZIERE	2021
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	S. MEZIERE	2021
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	SIRF, Faune France, S. MEZIERE	2021
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	SIRF	2019
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	S. MEZIERE	2021
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	S. MEZIERE	2021
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	S. MEZIERE	2021
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	S. MEZIERE	2021
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	SIRF, Faune France, S. MEZIERE	2021
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	S. MEZIERE	2021
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	SIRF	2020
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	S. MEZIERE	2021
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	INPN	2016
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	Faune France, INPN	2021
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	S. MEZIERE	2021
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	S. MEZIERE	2021
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	S. MEZIERE	2021
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	S. MEZIERE	2021
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	S. MEZIERE	2021
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Faune France	2021
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	S. MEZIERE	2021
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	S. MEZIERE	2021
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	S. MEZIERE	2021
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	S. MEZIERE	2021
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	S. MEZIERE	2021
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	S. MEZIERE	2021
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	SIRF	2017
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	SIRF	2020
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	SIRF, Faune France, INPN, S. MEZIERE	2021
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	S. MEZIERE	2021
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	SIRF, Faune France, INPN, S. MEZIERE	2021
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	SIRF, Faune France, S. MEZIERE	2021
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	S. MEZIERE	2021
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	SIRF	2017
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	S. MEZIERE	2021
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Faune France, INPN, S. MEZIERE	2021
Pic épeiche	<i>Dendrocops major</i>	SIRF, Faune France, S. MEZIERE	2021
Pic épeichette	<i>Dendrocops minor</i>	SIRF	2017
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Faune France, INPN, S. MEZIERE	2021
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	S. MEZIERE	2021
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	SIRF	2020
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	SIRF, Faune France, INPN	2021

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sources	Date de dernière observation
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	SIRF, Faune France, INPN, S. MEZIERE	2021
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	SIRF	2019
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	S. MEZIERE	2021
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	S. MEZIERE	2021
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	S. MEZIERE	2021
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Faune France, INPN, S. MEZIERE	2021
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	S. MEZIERE	2021
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	SIRF, Faune France, INPN, S. MEZIERE	2021
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Faune France, S. MEZIERE	2021
Sitelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	SIRF, Faune France, S. MEZIERE	2021
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	S. MEZIERE	2021
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	S. MEZIERE	2021
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	S. MEZIERE	2021
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Faune France, INPN, S. MEZIERE	2021
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	S. MEZIERE	2021
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Faune France, S. MEZIERE	2021
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	S. MEZIERE	2021
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	SIRF, Faune France, INPN, S. MEZIERE	2021

\* en gris : espèces observées à plusieurs reprises

### 5.3.2 Les Mammifères

Sur la 2015-2022, **10 espèces de mammifères** sont connues sur le territoire communal. Il s'agit d'espèces liées à différents types de milieux. Ainsi, on peut retrouver le Chevreuil et le Sanglier plutôt en milieu boisé, tandis que le Lapin de garenne et le Lièvre d'Europe se rencontrent davantage en milieu ouvert (pelouses, cultures, etc.). La Fouine et le Hérisson d'Europe fréquentent quant à eux les milieux anthropisés. Enfin, le Putois occupe préférentiellement les milieux humides en fond de vallée.

Tableau 3 : Données bibliographiques des mammifères à Seninghem depuis 2015

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sources	Date de dernière observation
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>	S. MEZIERE	2021
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	SIRF	2019
Fouine	<i>Martes foina</i>	INPN, SIRF	2015
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	S. MEZIERE	2021
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	SIRF	2019
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>	SIRF	2016
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	S. MEZIERE	2021
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	S. MEZIERE	2021
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	SIRF	2019
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	S. MEZIERE	2021

### 5.3.3 Les Amphibiens – Reptiles

**6 espèces d'amphibien** sont référencées sur la commune de Seninghem depuis 2015.

A noter que la Vipère péliade est citée en 2009 sur la commune selon l'INPN mais aucune donnée récente confirme le maintien de cette espèce sur Seninghem.

Tableau 4 : Données bibliographiques des amphibiens à Seninghem depuis 2015

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sources	Date de dernière observation
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	SIRF	2015
Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	SIRF	2018
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	SIRF	2018
Triton ponctué	<i>Lissotriton vulgaris</i>	SIRF	2018
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	SIRF	2018
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	SIRF	2018

### 5.3.4 Les Insectes et autres invertébrés

Au total, **52 espèces d'insectes** concernant les groupes des lépidoptères rhopalocères, des orthoptères et des coléoptères ont récemment été observées sur ou à proximité de Seninghem.

Tableau 5 : Données bibliographiques des insectes à Seninghem depuis 2015

Ordres	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sources	Date de dernière observation
Lépidoptères	Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	S. MEZIERE	2021
	Petite tortue	<i>Aglais urticae</i>	S. MEZIERE	2021
	Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	SIRF, INPN	2020
	Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>	SIRF, INPN	2017
	Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	SIRF, INPN	2017
	Collier-de-coraïl	<i>Aricia agestis</i>	G. DELPORTE	2021
	Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	S. MEZIERE	2021
	Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	G. DELPORTE	2021
	Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	G. DELPORTE	2021
	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	S. MEZIERE	2021
	Petit sylvain	<i>Limnitis camilla</i>	SIRF, INPN	2017
	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	SIRF, INPN	2019
	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	S. MEZIERE	2021
	Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>	G. DELPORTE	2021
	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	G. DELPORTE	2021
	Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	G. DELPORTE	2021
	Piéride du navet	<i>Pieris napi</i>	S. MEZIERE	2021
	Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>	S. MEZIERE	2021
	Robert le diable	<i>Polygonia c-album</i>	G. DELPORTE	2021



Ordres	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sources	Date de dernière observation
	Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	S. MEZIERE	2021
	Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	S. MEZIERE	2021
	Hespérie des Sanguisorbes	<i>Spialia sertorius</i>	S. MEZIERE	2021
	Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineolus</i>	T. DHELLEMES	2021
	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	G. DELPORTE	2021
	Belle dame	<i>Vanessa cardui</i>	G. DELPORTE	2021
Orthoptères	Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus</i>	S. MEZIERE	2021
	Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus</i>	G. DELPORTE	2021
	Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	G. DELPORTE	2021
	Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	G. DELPORTE	2021
	Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	G. DELPORTE	2021
	Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>	G. DELPORTE	2021
	Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoptera</i>	G. DELPORTE	2021
	Grande sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	G. DELPORTE	2021
Odonates	Aeshne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	T. DHELLEMES	2021
	Aeshne mixte	<i>Aeshna mixta</i>	S. MEZIERE	2021
	Sympétrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>	S. MEZIERE	2021
Araignées	Epeire diadème	<i>Araneus diadematus</i>	T. DHELLEMES	2021
	Épeire à quatre points	<i>Araneus quadratus</i>	T. DHELLEMES	2021
	Épeire frelon	<i>Argiope bruennichi</i>	T. DHELLEMES	2021
Coléoptères	Coccidule des marais	<i>Coccidula rufa</i>	SIRF	2020
	Oedemère noble	<i>Oedemera nobilis</i>	G. DELPORTE	2021
	Lepture tachetée	<i>Rutpela maculata</i>	T. DHELLEMES	2021
Hétérocères	Gamma	<i>Autographa gamma</i>	G. DELPORTE	2021
	Mi	<i>Callistege mi</i>	S. MEZIERE	2021
	Doublure jaune	<i>Euclidia glyphica</i>	G. DELPORTE	2021
	Pyrauste pourprée	<i>Pyrausta purpuralis</i>	G. DELPORTE	2021
Hémiptères		<i>Cercopis vulnerata</i>	S. MEZIERE	2021
		<i>Metatropis rufescens</i>	T. DHELLEMES	2021
		<i>Palomena prasina</i>	T. DHELLEMES	2021
		<i>Plagiognathus arbustorum</i>	T. DHELLEMES	2021
Hyménoptères	Abeille domestique	<i>Apis mellifera</i>	T. DHELLEMES	2021
		<i>Cynips divisa</i>	T. DHELLEMES	2021

A noter que certaines mentions anciennes (<2015), concernant des espèces relativement communes en région, qui bien que n'ayant pas fait l'objet de saisie récente, doivent tout de même encore être présentes sur la commune de Seninghem. Citons entre autres :

- chez les rhopalocères, le Souci (*Colias crocea*) en 2000 (RAIN), le Thécla du Bouleau (*Thecla betulae*) en 2000 (INPN) ou encore l'hespérie du Chiendent (*Thymelicus acteon*) en 2000 (RAIN) ;
- chez les hyménoptères, la Fourmi jaune (*Lasius flavus*) en 2014 (INPN), ou encore la Fourmi mineuse (*Formica cunicularia*) en 2014 (INPN).

## 6 DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

### 6.1 La Flore et les végétations

#### 6.1.1 Méthodologie

Les prospections floristiques ont été effectuées sur 3 journées (03/07/06 et 08/07/2021). L'inventaire cible la période de développement optimal des végétations les plus intéressantes localement sur le plan floristique, soit les pelouses et prairies calcicoles, les prairies mésophiles et humides ainsi que les boisements. Certaines végétations à développement plus tardif telles que les cultures ou les habitats aquatiques sont de ce fait, sous prospectées et certaines plantes à enjeu sont donc passées inaperçues. L'inventaire n'est donc en aucun cas exhaustif. Il permet néanmoins de vérifier si certains enjeux identifiés par l'analyse bibliographique sont encore d'actualité. Il permet par ailleurs de compléter ou de préciser la connaissance bibliographique par des inventaires parfois ciblés sur des habitats remarquables pour lesquels aucune donnée floristique n'était disponible.

Toutes les plantes vasculaires observées en 2021 par Ecosphère ont été notées. Les espèces d'intérêt patrimonial ont été localisées et une estimation des effectifs a été réalisée. A ce titre, un enjeu régional (Hauts-de-France) est défini pour chaque espèce. Cet enjeu régional est ensuite traduit en enjeu stationnel, notamment pour adapter le niveau d'enjeu défini pour les Hauts-de-France à l'échelle du Pas-de-Calais, voire à l'échelle locale (Boulonnais). Ainsi certaines espèces ont pu voir leur niveau d'enjeu stationnel descendu d'un niveau au regard du niveau d'enjeu régional, s'agissant d'espèces plutôt bien représentées dans le Boulonnais (ex : l'Ail des ours). *A contrario*, certains enjeux stationnels ont été réhaussés d'un niveau pour certaines espèces plus rares ou liées à des habitats localement menacés et présentant parfois un mauvais état de conservation (ex : Orchis moucheron).

Le référentiel pris en compte pour définir les statuts des plantes vasculaires et leurs enjeux est le suivant :

- Liste des plantes vasculaires (Ptéridophytes et Spermatophytes) citées dans les Hauts-de-France (02, 59, 60, 62, 80) et en Normandie orientale (27, 76). Référentiel taxonomique et référentiel des statuts des plantes vasculaires de DIGITALE. Version 3.2.) - Benoît TOUSSAINT, LECRON Jean-Michel et Alexis DESSE (Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul) - 19/01/2021.

La liste des espèces végétales à ce jour recensées sur Seninghem (données Ecosphère 2021 + données bibliographiques) est présentée en annexe 1 et les plantes dont le niveau d'enjeu stationnel est a *minima* moyen et/ou protégées en France ou dans le Nord/Pas-de-Calais sont cartographiées (cf. carte 7 – Atlas cartographique).

#### 6.1.2 Présentation des résultats

##### 6.1.2.1 Secteurs prospectés

Les inventaires floristiques étant réalisés sur 3 jours, toute la commune n'a pu être prospectée et comme évoqué précédemment, certains habitats plus remarquables et accessibles ont été ciblés. Les secteurs et grands types d'habitat concernés par l'inventaire floristiques sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 6 : Présentation des principaux secteurs prospectés

Secteurs prospectés	Grands habitats types	Commentaires	Commentaire et état de conservation
<b>Coteau de Seninghem »</b>	Pelouses et ourlets calcicoles Prairies calcicoles pâturées et bocage	Certaines parcelles présentent des végétations caractéristiques du <i>Mesobromion erecti</i> et de l' <i>Avenulo pratensis - Festucetum lemanii</i> (pelouses calcicoles) abritant de nombreux enjeux floristiques. Néanmoins des parcelles sont surpâturées, ce qui entraîne une baisse de la diversité végétale et la disparition des enjeux floristiques. <i>A contrario</i> , d'autres parcelles sont à l'abandon et en l'absence de pâturage, la végétation ligneuse tend à dominer entraînant aussi la disparition des enjeux floristiques.	Bon à mauvais en fonction de la gestion
<b>« Vallée de Liévin »</b>	Prairies pâturées et bocage Cours d'eau (l'Urne à l'Eau) et végétations aquatiques Boisement alluvial (aulnaie frênaie et plantation de peupliers)	Ce secteur qui a fait l'objet d'un aménagement hydrique (création de zones d'expansion des crues) est essentiellement voué à l'élevage bovin. En bordure de l'Urne (petit cours d'eau courante), les prairies pâturées sont très marécageuses. Si ce type d'habitat pourrait localement accueillir quelques plantes remarquables (Orchis négligé, Myosotis cespiteux...), aucun enjeu floristique n'a toutefois été identifié du fait peut-être d'un piétinement intensif par le bétail. Par ailleurs, la plantation de peupliers entraîne une dégradation de la vallée de Liévin.	Moyen (vallée en partie dégradée par la plantation de peupliers et surpâturée)
<b>RD 204 et ses bermes routières</b>	Pelouses et prairies calcicoles	Si globalement, les bermes routières de Seninghem présentent une forte eutrophisation en lien avec le contexte agricole (et par là-même un faible enjeu floristique), certains secteurs de la RD 204 présentent ponctuellement des végétations calcicoles diversifiées favorables au maintien de quelques plantes d'intérêt patrimonial. Des prospections ont ciblé ces rares secteurs.	Mauvais à bon pour certains secteurs abritant une végétation calcicole

Secteurs prospectés	Grands habitats types	Commentaires	Commentaire et état de conservation	Secteurs prospectés	Grands habitats types	Commentaires	Commentaire et état de conservation
<b>Bocage du « Canton de Bois Hazi »</b>	Prairies pâturées Praires de fauche Bocage Vieux arbres isolés ou dans les haies	<p>Ce secteur bocager préservé abrite essentiellement des pâtures. Une pression de pâturage assez modérée permet le développement des végétations caractéristiques du <i>Cynosurion cristati</i> (pâtures mésophiles).</p> <p>Certaines parcelles semblent en gestion mixte (fauche/pâturage) ce qui permet le développement de végétations de <i>l'Arrhenatherion elatioris</i> (prairies de fauche mésophile à mésohygrophiles de plaine).</p> <p>Le réseau de haies, encore dense sur ce secteur, abrite de vieux arbres (arbres fruitiers, frênes) ainsi que de très vieilles aubépines.</p> <p>Si aucune espèce végétale d'intérêt patrimonial n'a été recensée, ce secteur, présente néanmoins un enjeu lié au bocage, aux vieux arbres et aux prairies.</p>	Moyen à bon	<b>Grand bois à « Pâtis à Bronnières » et à « Pâtis Campagne »</b>	Forêts caducifoliées et lisières	<p>Le secteur prospecté du « Grand bois » présente aussi différents faciès du <i>Carpino betuli - Fagenalia sylvatica</i> (forêts caducifoliées acidiclinales à calcicoles de plaine) en relation avec la topographie marquée (forêt de pente, de plateau). Plusieurs parcelles sont caractéristiques de la Chênaie-Hêtraie à Jacinthe des bois, boisement largement représenté dans le Boulonnais et le Pays de Lumbres.</p> <p>Les boisements sont gérés essentiellement en taillis sous futaie ou en taillis. Leur état de conservation dépend essentiellement de cette gestion sylvicole.</p> <p>Le secteur est traversé par une voie ferrée (vélo-rail) le long de laquelle se développent des ourlets herbacés qui accueillent ponctuellement des enjeux floristiques.</p>	Mauvais à bon en fonction de la gestion sylvicole
		<p>Ce chemin bordé de pâtures et de cultures longe le Bois de Saint-Rémy puis traverse le Bois de la Warenne. Le fort pâturage et les traitements phytosanitaires favorisent une flore eutrophile et banale au niveau des bermes du chemin.</p> <p>Concernant les boisements, et notamment le Bois de la Warenne qui a été davantage prospecté, ils présentent différents faciès du <i>Carpino betuli - Fagenalia sylvatica</i> (forêts caducifoliées acidiclinales à calcicoles de plaine) qui s'expriment en fonction de conditions hydriques, édaphiques et d'exposition variées résultant d'une topographie marquée (forêt de pente, de plateau).</p> <p>Aucune plante à enjeu et/ou protégée n'a été recensée dans ce secteur. On notera toutefois la présence de très vieux arbres (en particulier de vieux charmes) qui bordent le chemin dans sa traversée du « Bois de la Warenne ».</p>				Moyen pour les boisements Faible pour les autres habitats	
<b>Chemin de Boulnoisel depuis le « Bois de Saint-Rémy » jusqu'au Bois de la Warenne</b>	Forêts caducifoliées et lisières Prairies et bermes herbacées Cultures	<p>Ce chemin bordé de pâtures et de cultures longe le Bois de Saint-Rémy puis traverse le Bois de la Warenne. Le fort pâturage et les traitements phytosanitaires favorisent une flore eutrophile et banale au niveau des bermes du chemin.</p> <p>Concernant les boisements, et notamment le Bois de la Warenne qui a été davantage prospecté, ils présentent différents faciès du <i>Carpino betuli - Fagenalia sylvatica</i> (forêts caducifoliées acidiclinales à calcicoles de plaine) qui s'expriment en fonction de conditions hydriques, édaphiques et d'exposition variées résultant d'une topographie marquée (forêt de pente, de plateau).</p> <p>Aucune plante à enjeu et/ou protégée n'a été recensée dans ce secteur. On notera toutefois la présence de très vieux arbres (en particulier de vieux charmes) qui bordent le chemin dans sa traversée du « Bois de la Warenne ».</p>	Moyen pour les boisements Faible pour les autres habitats	<b>Prairies et cultures au nord du Grand Bois à les « les Pâtis à Ruelle » et «à « Les Pâtis du Buisson »</b>	Grandes cultures et prairies pour partie récemment transformées en plantation de ligneux		<p>Dans ce secteur, les grandes cultures accueillent encore un petit cortège de plantes messicoles dont le Chrysanthème des moissons (plante d'intérêt patrimonial). Des pâtures à l'abandon, accueillant parfois de belles populations d'orchidées, sont malheureusement transformées en plantation ce qui n'est pas favorable à la préservation des enjeux floristiques.</p>





Coteaux calcaires au sud de la RN 42 – Parcelle en cours de colonisation par les ligneux du fait de l'abandon du pâturage



Prairies et bocage avec de vieux arbres (frêne) du « Canton de Bois Hazi »



Prairie marécageuse le long de l'Urne à l'Eau – Vallée de Liévin



Chênaie-hêtraie de la forêt de Tournehem – parcelle traitée en futaie



### 6.1.3 Analyse des enjeux floristiques

Carte 7 : Localisation de la flore d'intérêt patrimonial et de la flore exotique envahissante

327 taxons sont référencés à ce jour sur la commune de Seninghem (données Ecosphère 2021 et bibliographiques) parmi lesquelles 18 présentent un intérêt patrimonial (plantes à enjeu *a minima* moyen et/ou protégées).

Ces espèces sont présentées ci-dessous en fonction des grands types d'habitats auxquelles elles sont liées.

➤ *Plantes d'intérêt patrimonial des pelouses et prairies basophiles à acidiclives*

Source (la plus récente)	Nom latin	Nom français	Menace Région	Protection	Déterminant de ZNIEFF	Ecologie sur Seninghem	Localisation et effectifs des principales stations référencées	Enjeu Hauts-de-France	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
CBNBL 2015	<i>Astragalus glycyphyllos</i>	Astragale à feuilles de réglisse ; Réglisse sauvage	-	Nord/Pas-de-Calais	Oui	Ourlets calcicoles	Une station sur le coteau calcaire au sud de la RN 42 Effectifs non renseignés	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021	<i>Bunium bulbocastanum</i>	Bunium noix-de-terre ; Terrenoix	-	Non	Oui	Ourlets calcicoles	Plusieurs dizaines de pieds répartis dans les pelouses et ourlets calcicoles du coteau au sud de la RN 412 à « Sur le Mont » Cette espèce se maintient dans les pelouses et prairies gérées extensivement. L'abandon du pâturage sur certaines parcelles favorise cette espèce temporairement.	Moyen	-	Moyen
CBNBL 2000	<i>Carex caryophyllea</i>	Laîche printanière	-	Non	Oui	Pelouses et prairies calcicoles	1 station aux « Grands Bois » à « Pâtis à Bronnières » Effectifs non renseignés	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021	<i>Dactylorhiza fuchsii</i>	Orchis de Fuchs ; Dactylorhize de Fuchs	-	Nord/Pas-de-Calais	Non	Pelouses et prairies calcicoles	Plus d'une centaine de pieds sur les coteaux calcaires au sud de la RN42 Une station de plus de 100 pieds dans la berme de la RD 204 à l'est de Seninghem et une seconde station de plus de 50 pieds le long de cette départementale en limite ouest de Seninghem sur la commune Coulomby Très belle station de plus de 500 pieds dans une prairie à « Les Pâtis à Ruelle ». A proximité, une prairie qui accueille encore une dizaine de pieds a été plantée récemment ce qui n'est pas favorable au maintien local de cette orchidée protégée.  2 stations au « Bois Berthelot », 1 station à « Patis à Bronnières », Effectifs non renseignés (CBNBL)	Faible	-	Faible

Source (la plus récente)	Nom latin	Nom français	Menace Région	Protection	Déterminant de ZNIEFF	Ecologie sur Seninghem	Localisation et effectifs des principales stations référencées	Enjeu Hauts-de-France	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
ECOSPHERE 2021	<i>Gymnadenia conopsea</i> Gymnadénie moucheur ; Orchis moucheur	-	-	Non			Non Pelouses calcicoles Côteau calcaire au sud de la RN 42 Une pelouse gérée extensivement à « Sur le Mont » abrite plusieurs centaines de pieds Faible Espèce assez bien représentée dans l'arrière-boulonnais mais assez rare dans le Nord/Pas-de-Calais et principalement liée aux coteaux calcaires (habitats dont l'état de conservation est souvent dégradé aujourd'hui sur Seninghem, ce qui à moyen terme menace les populations observées) + 1 niveau d'enjeu			Moyen
ECOSPHERE 2021	<i>Lathyrus aphaca</i>	Gesse sans feuilles ; Pois de serpent	-	Non	Oui	Pelouse, prairies et bermes calcicoles	Plusieurs dizaines de pieds observés dans les bermes de la RN 42 et dans une friche calcicole	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021	<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	-	Nord/Pas-de-Calais	Non	Pelouses et prairies calcicoles	Quelques dizaines de pieds sur les coteaux calcaires au sud de la RN 42 Plusieurs dizaines de pieds dans une prairie à « Les Pâtis à Ruelle » avec plus de 500 pieds d' Orchis de Fuchs Localement, la reconversion constatée des prairies en boisement menace directement les stations. Quelques pieds dans les bermes de la RD 204 à la limite Est de Seninghem	Faible	-	Faible
S. MEZIERE 2021	<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre	-	Non	Non	Pelouses et ourlets calcicoles	Une station en lisière Nord de la forêt de Tournehem (S. MEZIERE), et une seconde au Bois Berthelot (CBNBL) Effectifs non renseignés	Faible	Espèce encore assez bien représentée dans l'arrière Boulonnais mais station sur coteaux souvent menacées par l'abandon du pâturage ovin  + 1 niveau d'enjeu	Moyen
ECOSPHERE 2021	<i>Thymus pulegioides</i>	Thym faux-pouliot	-	Non	Oui		Une station de quelques m <sup>2</sup> sur les coteaux au sud de la RN 42	Moyen	-	Moyen





**Berge de la RD 204 en limite Est de Seninghem accueillant une belle population d'Orchis de Fuchs et l'Ophrys abeille**

*Photo : François CARON - ECOSPHERE*



**Orchis de Fuchs**

*Photo : François CARON - ECOSPHERE*



**Ophrys abeille**

*Photo : François CARON - ECOSPHERE*



**Gymnadénie moucheron**

*Photo : François CARON - ECOSPHERE*



**Bunium noix-de-terre**

*Photo : François CARON - ECOSPHERE*



➤ *Plantes d'intérêt patrimonial des prairies mésophiles*

Source (la plus récente)	Nom latin	Nom français	Menace Région	Protection	Déterminant de ZNIEFF	Ecologie sur Seninghem	Localisation et effectifs des principales stations référencées	Enjeu Hauts-de-France	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
CBNBL 2000	<i>Crepis vesicaria</i> subsp. <i>taraxacifolia</i>	Crépide à feuilles de pissenlit	-	Non	Oui	Prairie mésophile	1 station dans une prairie au sud du Bois de la Vanque Effectifs non renseignés	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021	<i>Lathyrus aphaca</i>	Gesse sans feuilles ; Pois de serpent	-	Non	Oui	Prairies et bernes calcicoles	Plusieurs dizaines de pieds observés dans les bernes de la RN 42 et dans une friche calcicole	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021	<i>Lathyrus nissolia</i>	Gesse de Nissolle	-	Non	Oui	Prairies et bernes calcicoles	Quelques individus dans les bernes de la RN 42	Moyen	-	Moyen



**Gesse sans feuille**

Photo : François CARON - ECOSPHERE



**Gesse de Nissolle**

Photo : François CARON - ECOSPHERE

➤ *Plantes d'intérêt patrimonial des prairies humides et autres milieux humides*

Source (la plus récente)	Nom latin	Nom français	Menace Région	Protection	Déterminant de ZNIEFF	Ecologie sur Seninghem	Localisation et effectifs des principales stations référencées	Enjeu Hauts-de-France	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
ECOSPHERE 2021	<i>Hypericum maculatum</i> subsp. <i>obtusiusculum</i>	Millepertuis anguleux	-	Non	Non	Prairie mésophile à mésohygrophile	Plus d'une centaine de pieds dans une prairies à Les Pâtis à Ruelle avec plusieurs d'orchis de Fuchs et l'Ophrys abeille	Faible	Espèce localisée dans le Nord/Pas-de-Calais + 1 niveau d'enjeu	Moyen
S. MEZIERE 2021	<i>Leucojum gr. aestivum</i>	Nivéole d'été (groupe)	Taxon exclu de la liste rouge	Non	Oui	Indéterminée	Station à Notre Dame des Ardents, indigénat incertain, Effectifs non renseignés	Fort, si indigène	Indigénat douteux, mais enjeu maintenu dans le doute	Fort, si indigène

➤ *Plantes d'intérêt patrimonial des cultures*

Source (la plus récente)	Nom latin	Nom français	Menace Région	Protection	Déterminant de ZNIEFF	Ecologie sur Seninghem	Localisation et effectifs des principales stations référencées	Enjeu Hauts-de-France	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
ECOSPHERE 2021	<i>Glebionis segetum</i>	Chrysanthème des moissons	Quasi menacé	Non	Oui	Culture de céréales	Stations de plusieurs dizaines de pieds dans une parcelle de blé à « Les Pâtis à Ruelle »	Assez fort	-	Assez fort



Millepertuis anguleux

Photo : François CARON - ECOSPHERE



Cortège de messicoles avec le Chrysanthème des moissons à Les Pâtis à Ruelle

Photo : François CARON - ECOSPHERE



Chrysanthème des moissons

Photo : François CARON - ECOSPHERE



➤ *Plantes d'intérêt patrimonial des boisements, lisières et layons forestiers*

Source (la plus récente)	Nom latin	Nom français	Menace Région	Protection	Déterminant de ZNIEFF	Ecologie sur Seninghem	Localisation et effectifs des principales stations référencées	Enjeu Hauts-de-France	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
CBNBL 2000	<i>Alchemilla xanthochlora</i>	Alchémille vert jaunâtre	Quasi menacée	Non	Oui	Boisement, lisière	1 station en lisière du Bois de la Vanque Effectifs non renseignés	Assez fort	-	Assez fort
CBNBL 2000	<i>Carex pallescens</i>	Laïche pâle	-	Non	Oui	Boisement	1 Station à « Pâtis à Bronnières » Effectifs non renseignés	Moyen	-	Moyen
CBNBL 2000	<i>Hypericum humifusum</i>	Millepertuis couché ; Petit Millepertuis	-	Non	Oui	Boisement, lisière	1 station en lisière du Bois de la Vanque Effectifs non renseignés	Moyen	-	Moyen
CBNBL 2017	<i>Lathraea squamaria</i>	Lathrée écailleuse	Quasi menacée	Nord/Pas-de-Calais	Oui	Boisement humide	1 station le long d'un chemin dans un bosquet humide de la vallée de l'Urne à l'Eau Environ 50 m <sup>2</sup>	Assez fort	-	Assez fort
CBNBL 2020	<i>Luzula sylvatica subsp. sylvatica</i>	Luzule des bois	-	Nord/Pas-de-Calais	Oui	Vallon boisé	1 station d'environ 10 individus au « Bois Berthelot »	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021	<i>Orchis mascula subsp. mascula</i>	Orchis mâle	-	Nord/Pas-de-Calais	Oui	Chênaie-hêtraie	1 pied dans un chemin forestier de la « Forêt Domaniale de Tournehem » 1 Station au « Bois Berthelot (CBNBL), effectifs non renseignés	Moyen	-	Moyen



**Lathrée écailleuse**

Photo : Franck LE BLOCH



**Orchis mâle**

Photo : Christophe GALET



**Luzule des bois**

Photo : Christophe GALET



### ➤ Patrimoine lié aux vieux arbres

On notera par ailleurs sur la commune, de nombreux vieux arbres remarquables qui présentent un réel patrimoine végétal à préserver. Pour les secteurs prospectés en 2021-2022, on mentionnera les vieux charmes têtards observés le long du chemin de Boulnoisel au niveau des Bois Jean et de la Warenne, ainsi que quelques vieilles aubépines et de vieux frênes au Canton du Bois Hazi.



**Vieux frêne au Canton du Bois Hazi**

*Photo : François CARON – Ecosphère*



**Vieux Charme aux Bois de la Warenne et Jean**

*Photo : François CARON – Ecosphère*

### 6.1.4 Plantes exotiques envahissantes

#### *Carte 7 : Localisation de la flore d'intérêt patrimonial et de la flore exotique envahissante*

Une seule espèce exotique envahissante avérée est référencée sur la commune de Seninghem. : la Renouée du Japon. Quelques pieds ont été observés dans une berme d'un chemin communal à l'est du « Bois de la Wattlelette ». Une seconde station plus importante (cf. photo ci-dessous) a été recensée à proximité de la limite communale Lottinghen/Seninghem. Cette plante très envahissante nécessite une destruction de ses stations existantes et un contrôle permanent pour éviter sa propagation.



**Station de Renouée du Japon se développant en bordure d'un chemin agricole en limite communale de Seninghem**

*Photo : François CARON – Ecosphère*



## 6.2 La Faune

### 6.2.1 Les Oiseaux

#### 6.2.1.1 Les oiseaux en période de reproduction

##### 6.2.1.1.1 Méthodologie

#### Carte 8 : Localisation des inventaires avifaunistiques

4 sessions de terrain ont été réalisées par Ecosphère en période de reproduction dont 2 diurnes (04/06 et 09/06/2022) et 2 nocturnes (11/03 et 14/03/2022). Ces investigations de terrain sont complétées par l'analyse des données bibliographiques sur la période 2015-2022 (cf. chapitre 5.3.1). Toutefois, le statut biologique des espèces référencées dans la bibliographie est souvent peu ou mal renseigné. Aussi, pour chacune des espèces, nous avons défini le statut biologique des espèces (nicheur/non nicheur sur la commune de Seninghem) sur la base de nos observations de terrain 2022 complétées par notre connaissance du territoire (dire d'expert). L'ensemble des espèces considérées comme nicheuses certaines ou probables sont référencées à l'annexe 2.

Concernant les méthodologies mises en œuvre sur le terrain par Ecosphère pour le relevé des oiseaux nicheurs, nous avons privilégié la réalisation de transects (itinéraires à pied ou en voiture) afin de couvrir au maximum la commune. En compléments, des points d'écoute répartis de façon aléatoires sur la commune dans des milieux ouverts (cultures, bocages et lisières) ont été réalisés.

La diversité des méthodologies mises en œuvre permet de :

- Définir la liste des oiseaux nicheurs sur la commune pour la période 2015-2022 ;
- De localiser partiellement les oiseaux nicheurs présentant un enjeu de conservation ;
- D'apporter une information partielle sur la densité des oiseaux nicheurs à enjeu de conservation ;
- D'apporter une analyse partielle des enjeux fonctionnels du territoire communal pour les oiseaux nicheurs.

Concernant l'évaluation du niveau d'enjeu de conservation des oiseaux nicheurs, il est tout d'abord défini un enjeu à l'échelle du Nord/Pas-de-Calais sur la base du référentiel suivant :

- Liste rouge des espèces menacées dans le Nord/Pas-de-Calais – Oiseaux nicheurs (critères UICN), Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord/Pas-de-Calais, Conservatoire Faunistique Régional, 2017

Les enjeux à l'échelle du Nord/Pas-de-Calais sont définis en priorité en prenant en compte les critères de menaces (degrés de menace selon la méthodologie UICN).

Tableau 7 : Méthode d'attribution des enjeux spécifiques régionaux pour les oiseaux nicheurs

Menace régionale (liste rouge UICN)	Enjeu spécifique régional
CR (En danger critique)	Très Fort
EN (En danger)	Fort
VU (Vulnérable)	Assez Fort
NT (Quasi-menacé)	Moyen
LC (Préoccupation mineure)	Faible
DD (insuffisamment documenté), NE (Non Evalué)	« dire d'expert » si possible

Dans un second temps, ces enjeux spécifiques à l'échelle du Nord/Pas-de-Calais ont été contextualisés et adaptés à l'échelle de la zone d'étude (arrière boulonnais). Il s'agit alors de définir des **enjeux spécifiques stationnels**. Ces derniers constituent la pondération éventuelle des enjeux Nord/Pas-de-Calais (à la hausse ou à la baisse) suivant des critères relatifs à la rareté locale, l'endémisme, la dynamique des populations locales, l'état de conservation local des espèces...

#### 6.2.1.1.2 Descriptif des cortèges

Dans l'état des connaissances, **55 espèces sont considérées comme nicheuses sur Seninghem** sur la période 2015-2022. Ces espèces se répartissent l'espace de la commune de la façon suivante :



**Buse variable**

Photo : Sébastien SIBLET

**Oiseaux des boisements :** les espaces de boisement de la commune abritent des passereaux (Mésanges, Pouillot véloce, Rougegorge familier, Roitelet triple bandeau...), le Pic épeiche, la Corneille noire, des Colombidés (Pigeons ramier et colombin) et des rapaces diurnes (Buse variable) et nocturne (Chouette hulotte).

**Oiseaux du bocage et des prairies :** les haies arbustives à arborescentes, le long des chemins communaux et des prairies, hébergent notamment de nombreux passereaux (Fauvettes des jardins, à tête noire et grisette, Linotte mélodieuse, Hypolaïs polyglotte, Grive musicienne...). Les vieux arbres accueillent la Chouette chevêche. Quant aux prairies, elles constituent essentiellement des zones de recherche alimentaire pour les oiseaux du bocage et des boisements voisins.



**Grive musicienne**

Photo : Sébastien SIBLET



**Alouette des champs**

Photo : Benoit DANTEN

**Oiseaux des cultures :** assez peu attractives pour la faune en général, les espaces de grandes cultures accueillent néanmoins un petit cortège d'oiseaux nicheurs caractéristiques des paysages d'openfield (Alouette des champs, Vanneau huppé...). C'est par ailleurs le territoire de chasse avec les prairies pour les rapaces qui nichent sur la commune (Buse variable, Faucon crécerelle).



**Oiseaux du bâti et des jardins :** les bâtisses du village accueillent un petit cortège d’oiseaux qui nichent sous les toitures, les bords des fenêtres ou encore dans les interstices des constructions. On observe entre autres le Rougequeue noir, le Martinet noir ou encore le Moineau domestique. Quant à l’Hirondelle rustique, espèce associée à l’élevage, elle niche dans les hangars ouverts.



**Moineau domestique**

Photo : François CARON - ECOSPHERE



**Gallinule poule-d'eau**

Photo : Yvain DUBOIS - ECOSPHERE

**Oiseaux des milieux aquatiques et humides :** le ruisseau de l’Urne à l’eau et les milieux humides associés accueillent la Gallinule poule-d’eau et la Bergeronnette des ruisseaux. Ils constituent par ailleurs un terrain de recherche alimentaire pour le Héron cendré et l’Aigrette garzette, 2 espèces à fort déplacement dont les colonies de reproduction sont éloignées de Seninghem.

de repos des animaux. Ces interdictions s’appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l’espèce considérée, aussi longtemps qu’ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l’altération ou la dégradation remette en cause le bon accomplissement de ces cycles biologiques ;

- N3 : sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l’achat, l’utilisation commerciale ou non des spécimens prélevés :
  - dans le milieu naturel du territoire métropolitain de la France ;
  - dans le milieu naturel du territoire européen des autres États membres de l’Union européenne, après la date d’entrée en vigueur dans ces États des directives « Habitats » et « Oiseaux ».
- Dir. Ois. : Directive « Oiseaux » n°79/409/CEE du Conseil du 02/04/1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. (JOCE du 25/04/ 1979 ; dernière modification JOCE du 30/06/1996).
  - A1 : inscription à l’annexe I de la directive « Oiseaux » 2009/147/CE (DO) ;
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France (critères UICN) – Oiseaux de France métropolitaine, MNHN, Comité français UICN, LPO, SEOF & ONCFS, septembre 2016 ;
- LR N/PdC : liste rouge des espèces menacées dans le Nord/Pas-de-Calais – Oiseaux nicheurs (critères UICN), Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord/Pas-de-Calais, Conservatoire Faunistique Régional, 2017 ;

*Critères UICN*

<b>CR</b>	« en danger critique d’extinction »	espèces menacées d’extinction
<b>EN</b>	« en danger »	espèces menacées d’extinction
<b>VU</b>	« vulnérable »	espèces menacées d’extinction
<b>NT</b>	« quasi menacé »	espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n’étaient pas prises
<b>LC</b>	« préoccupation mineure »	espèce pour laquelle le risque d’extinction est faible
<b>DD</b>	« données insuffisantes »	espèce pour laquelle l’évaluation n’a pas pu être réalisée faute de données suffisantes
<b>NA</b>	« non applicable »	espèce non soumise à évaluation
<b>NE</b>	« non évalué »	espèce n’ayant pas encore été confrontée aux critères de l’UICN

- IR : indice de rareté dans le Nord/Pas-de-Calais.

<b>E</b>	Exceptionnel
<b>TR</b>	Très rare
<b>R</b>	Rare
<b>AR</b>	Assez rare
<b>PC</b>	Peu commun
<b>AC</b>	Assez commun
<b>C</b>	Commun
<b>TC</b>	Très commun
<b>INT</b>	Introduit

6.2.1.1.3 [Enjeux stationnels et réglementaires liés aux oiseaux nicheurs](#)

**Carte 9 : Localisation des oiseaux nicheurs d’intérêt patrimonial**

Parmi les 55 espèces nicheuses sur la commune (2015-2022), **20 présentent un enjeu spécifique stationnel considéré comme a minima moyen.**

Ces espèces avec leurs statuts de conservation et réglementaires sont présentés dans les tableaux ci-après en fonction des grands types d’habitat qu’elles utilisent pour la nidification. Certaines de ces espèces peuvent fréquenter plusieurs types d’habitats. Dans ce cas, elles sont présentées dans le principal habitat concerné sur la commune de Seninghem.

**Légende**

- P : Protection Nationale selon l’arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l’ensemble du territoire et les modalités de leur protection. J.O.R.F. du 5 décembre 2009) ;
  - N1 : pour les espèces classées dans cette catégorie, sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps, la destruction ou l’enlèvement des œufs et des nids, des larves et des nymphes..., la destruction, la mutilation, la capture ou l’enlèvement, la perturbation intentionnelle des animaux dans le milieu naturel ;
  - N2 : pour les espèces classées dans cette catégorie, sont interdites sur les parties du territoire métropolitain où l’espèce est présente, ainsi que dans l’aire de déplacement naturelle des noyaux de population existant, la destruction, l’altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires

➤ Oiseaux nicheurs d'intérêt patrimonial liés aux boisements

Source (la plus récente)	Nom français	Nom scientifique	PN	DO	IR	LR NPdC	Localisation et quantification	Enjeu spécifique nicheur NPdC	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
ECOSPHERE 2021 - 2022	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	N1, N2, N3	-	AC	NT	Plusieurs observations dans la partie Nord de la commune	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	-	AC	NT	Au moins 1 chanteur à la Justice et dans le village de Seninghem	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	N1, N2, N3	-	PC	NT	1 chanteur au Bois Ruiné	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	-	-	AC	NT	1 chanteur en Forêt de Tournehem	Moyen	-	Moyen

➤ Oiseaux nicheurs d'intérêt patrimonial liés au bocage

Source (la plus récente)	Nom français	Nom scientifique	PN	DO	IR	LRR NPdC 2017	Localisation et quantification	Enjeu spécifique nicheur NPdC	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
ECOSPHERE 2021 - 2022	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	N1, N2, N3	-	AC	VU	Plusieurs chanteurs au Canton du Bois Hazi et sur les coteaux calcaires au sud de la RN42, quelques chanteurs isolés de-ci de-là	Assez fort	-	Assez fort
ECOSPHERE 2021 - 2022	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	N1, N2, N3	-	AC	NT	1 individu dans le secteur du Bois de Wattlelette	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	Chouette chevêche	<i>Athene noctua</i>	N1, N2, N3	-	AC	NT	Entendue dans la vallée humide du Fond de l'Urne à l'Eau	Moyen		Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	N1, N2, N3	-	AC	VU	Entendu à La Justice	Assez fort		Assez fort
ECOSPHERE 2021 - 2022	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	N1, N2, N3	-	C	VU	Observé en chasse sur l'ensemble de la commune, au moins 3-4 couples sur la commune au regard des observations de 2021-2022	Assez fort		Assez fort
ECOSPHERE 2021 - 2022	Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	N1, N2, N3	-	AC	VU	Quelques couples répartis entre le secteur des coteaux calcaires, le bocage au nord de la RN 42 et le Canton du Bois Hazi	Assez fort		Assez fort
ECOSPHERE 2021 - 2022	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	N1, N2, N3	-	AR	NT	2-3 couples en 2021-2022, répartis sur la commune	Moyen		Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	N1, N2, N3	-	AC	VU	Quelques couples sur les coteaux calcaires et au nord de la RN 42 à La Justice	Assez fort		Assez fort
S. MEZIERE 2021	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	N1, N2, N3	-	AC	NT	Référencé dans la Canton du Bois Hazi et abords	Moyen		Moyen



**Bruant jaune**

Photo : Marc THAURONT



**Faucon crécerelle**

Photo : Bénédicte CULORIER - ECOSPHERE



**Pouillot fitis**

Photo : Sébastien SIBLET

➤ Oiseaux nicheurs d'intérêt patrimonial liés aux cultures

Source (la plus récente)	Nom français	Nom scientifique	PN	DO	IR	LR NPdC	Localisation et quantification	Enjeu spécifique nicheur NPdC 2017 (brut)	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
ECOSPHERE 2021 - 2022	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>			AC	VU	Quelques individus dans les cultures de la moitié Nord de la commune	Assez fort	Espèce encore assez bien représentée dans le boulonnais et l'arrière boulonnais -> Baisse d'1 niveau d'enjeu	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	N1, N2, N3	AI	C	EN	En 2021-2022, 1 couple probable dans le secteur de Canton du Bois Hazi, un second au nord de la RN42 dans le secteur de la Forêt Domaniale de Tournehem et une 3ème en limite communale au sud de Val d'Acquin	Fort	-	Assez Fort
ECOSPHERE 2021 - 2022	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>		-	C	LC	Plusieurs couples dans la partie sud de la commune et au nord de la RN 42	Faible	Population se maintenant difficilement dans les cultures + 1 niveau d'enjeu	Moyen



➤ Oiseaux nicheurs d'intérêt patrimonial liés au bâti et aux jardins associés

Source (la plus récente)	Nom français	Nom scientifique	PN	DO	IR	LR NPdC	Localisation et quantification	Enjeu spécifique nicheur NPdC 2017 (brut)	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
ECOSPHERE 2021 - 2022	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	N1, N2, N3	-	AC	NT	Plusieurs couples sur la commune non localisés précisément	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	N1, N2, N3	-	AC	VU	Plusieurs couples répartis sur la commune	Assez fort	-	Assez fort
ECOSPHERE 2021 - 2022	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	N1, N2, N3	-	AC	NT	Non localisé précisément mais nicheur probable sur la commune	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	N1, N2, N3	-	AC	NT	Bien présent dans les maisons du village et dans les fermes	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	N1, N2, N3	-	AC	NT	Entendu dans les prairies de la vallée de l'Urne à l'Eau, probablement présent dans les jardins des maisons individuelles	Moyen	-	Moyen



**Vanneau huppé**

Photo : François CARON - ECOSPHERE



**Moineau domestique**

Photo : François CARON - ECOSPHERE



**Hirondelle de fenêtre**

Photo : François CARON

On notera par ailleurs le recensement d'un Grand-duc chanteur sur la commune dans le cadre d'un programme de recherche initié en 2022 et piloté par Ecosphère et ses partenaires (OFB, Aubépine...). Ce programme vise à équiper des jeunes de l'année d'une balise GPS pour un suivi télémétrique. Dans ce contexte, une recherche des sites de reproduction a été réalisée à l'hiver 2021/2022. Si un chanteur a bien été entendu sur Seninghem, la reproduction n'est pas confirmée et dans l'état des connaissances, on considérera que le Grand-Duc d'Europe n'est pas nicheur sur Seninghem.

### 6.2.1.2 Les oiseaux hors période de reproduction

#### 6.2.1.2.1 Méthodologie

Aucune prospection n'a été réalisée par Ecosphère sur Seninghem en dehors de la période de reproduction. Le diagnostic est donc basé uniquement sur les données bibliographiques (2015-2022).

Des données récentes sur Seninghem de Grand-duc d'Europe non référencée dans la bibliographie mais connues d'Ecosphère sont par ailleurs intégrées. Elles sont issues d'un programme de recherche « Chemins des ducs » initié par le CEN Hauts-de-France, Ecosphère et l'association Aubépine.

Afin d'analyser le rôle fonctionnel de la commune de Seninghem pour les oiseaux hors période de reproduction, les données de terrain sont largement complétées par une analyse bibliographique.

L'ensemble des espèces référencées hors période de reproduction sont présentée à l'annexe 2.

#### 6.2.1.2.2 Contexte local au regard des axes de migration

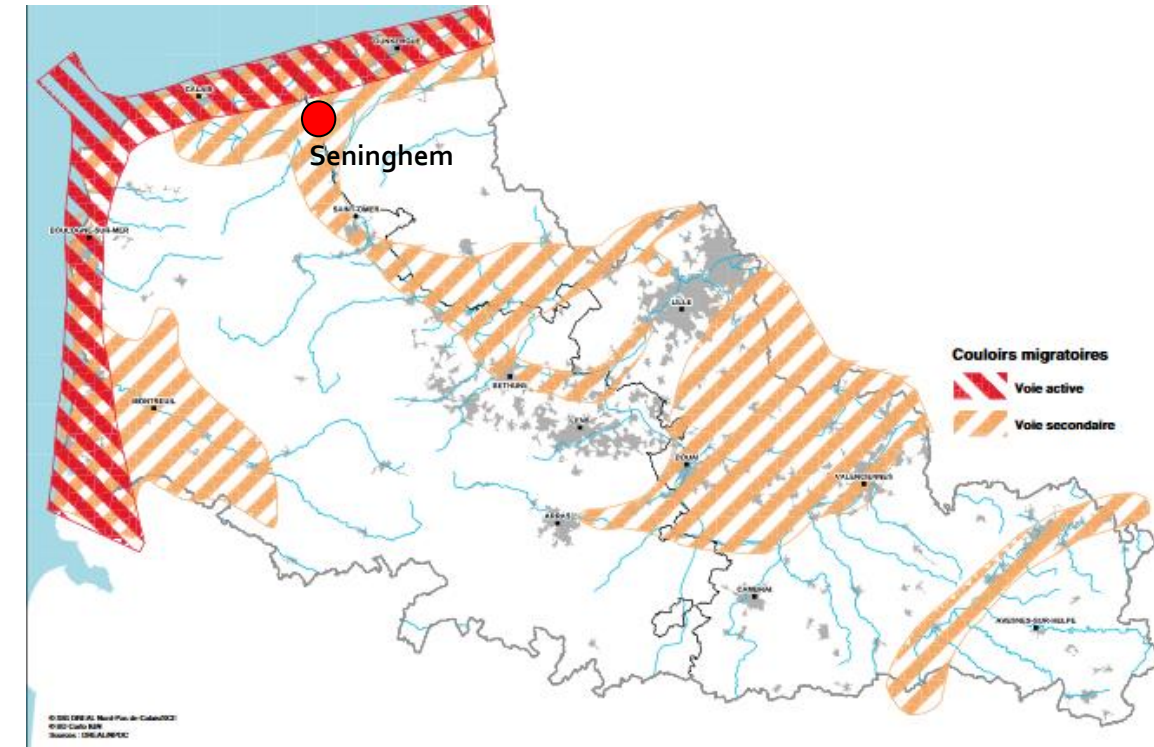
La région Nord/Pas-de-Calais est concernée par 2 voies migratoires :

- une voie migratoire majeure longeant le littoral avec un front de migration s'élargissant à l'intérieur des terres, qui concentre de très importantes populations d'oiseaux migrants quittant l'Europe du Nord pour rejoindre leurs quartiers d'hiver du sud de l'Europe ou en Afrique. La commune de Seninghem est localisée à environ 30 km du littoral ;
- une voie migratoire secondaire, plus continentale et traversant la partie Est du Nord/Pas-de-Calais. Certaines espèces sont essentiellement, voire uniquement concernées par cet axe. Ce couloir migratoire plus large que l'axe littoral peut se resserrer au niveau des vallées des grands cours d'eau (Canal d'Aire à la Bassée, Aa...). La commune de Seninghem est traversée d'Ouest en Est par la vallée du ruisseau de l'Urne à l'eau, affluent du Bléquin, lui-même affluent de l'Aa (qui se situe à environ 2 km à vol d'oiseau de la limite communale de Seninghem). Le secteur s'inscrit donc dans un paysage marqué topographiquement (vallée bordée de coteaux), connecté à la vallée de l'Aa qui constitue un axe secondaire de migration pour les oiseaux, connecté à l'axe de migration continentale passant plus à l'est. Il est donc possible que l'influence de la migration suivant cet axe plus à l'est se fasse ressentir sur Seninghem. Elle doit toutefois être réduite en raison de l'éloignement avec cet axe.

En complément de ces voies de migration majeure et secondaire, le Nord/Pas-de-Calais (et plus globalement le territoire national) est concerné par des migrations diffuses sur un large front et orientées nord-est/sud-ouest. La commune de Seninghem peut accueillir une partie de cette migration diffuse et la diversité de ses paysages (cultures, boisements, bocage...) peut conditionner la halte migratoire, voire l'hivernage sur le territoire communal.

**La commune de Seninghem n'est pas directement concernée par un axe de migration majeur et l'influence de l'axe littoral doit y être très réduite en raison de son éloignement (> 25 km). De façon encore plus anecdotique, la commune peut être concernée par un axe de migration plus continentale situé à l'est de la**

**commune. Le réseau hydrographique et une topographie marquée dur Seninghem (contexte de la vallée de l'A et vallons attenants) est en effet de nature à concentrer localement certains flux en lien avec cet axe de migration important. Ce phénomène doit toutefois être très réduit au regard de l'éloignement avec l'axe principal centré sur l'Aa. Enfin, Seninghem est concerné par le large flux migratoire diffus qui traverse tout le territoire national.**



Principaux couloirs migratoires identifiés en région Nord-Pas-de-Calais

Source : SRE NPDC, 2012

#### 6.2.1.2.3 Résultats

Parmi les **82 espèces d'oiseaux référencées au total sur la commune de Seninghem sur la période 2015-2022, 27 sont strictement des migrants et/ou hivernants dans l'état des connaissances**. Il est toutefois certains que de nombreuses autres espèces traversent le territoire communal. Enfin, notons que les espèces nicheuses sédentaires peuvent voir leurs effectifs augmenter hors période de nidification avec l'arrivée de populations plus nordiques. C'est notamment le cas pour de nombreux passereaux (Pinson des arbres, Mésanges...) mais aussi des rapaces comme la Buse variable ou le Faucon crécerelle.

Parmi les espèces référencées hors reproduction, on observe essentiellement :

- Des passereaux :
  - liés aux boisements et au bocage qui effectuent souvent une migration rampante (de haie en haie) : Pinson du Nord, Tarin des aulnes, Grive mauvis... La préservation du bocage et des prairies dans la vallée de l'Urne à l'eau ainsi que sur certains secteurs des coteaux et des plateaux est très favorable à ces espèces. La présence de nombreux grands boisements (Forêt de Tournehem, Bois de la Warenne...) est également favorable à la halte des passereaux ;
  - liés aux cultures (Pipit farlouse, Traquet motteux...);
- Des Laridés (Goélands argenté et brun...) qui fréquentent essentiellement les grandes cultures pour la recherche alimentaire et le repos ;
- Des rapaces comme le Busard des roseaux ;



- Des Ardéidés (Héron cendré, Aigrette garzette) attirés essentiellement par le ruisseau de l'urne à l'Eau et les prairies humides qui le bordent et qui constituent de sites de recherche alimentaire.

### 6.2.1.3 Enjeux fonctionnels

La diversité et la qualité des habitats contribuent au maintien d'une avifaune diversifiée sur Seninghem. Certains secteurs présentent cependant un plus fort intérêt fonctionnel et/ou stationnel :

- La vallée de l'Urne à l'eau et son bocage accueillent la reproduction d'oiseau d'intérêt patrimonial (Bruant jaune, Faucon crécerelle, Pouillot fitis, Chouette chevêche...). Le réseau de haies et les prairies de la vallée sont par ailleurs favorables à la migration des oiseaux ;
- Les nombreux boisements préservés sur la commune accueillent la reproduction de plusieurs espèces remarquables (Pigeon colombin, Bouvreuil pivoine...) et jouent un rôle non négligeable pour la halte migratoire et l'hivernage des oiseaux.
- Les bâtiments agricoles et bâtisses du village accueillent aussi plusieurs espèces remarquables (l'Hirondelle rustique, le Martinet noir, le Moineau domestique...);
- Les grandes cultures accueillent également des espèces remarquables notamment le Busard Saint-Martin. La préservation de grands secteurs de prairies qui constituent des zones de chasse contribue au maintien de la nidification de ce rapace sur la commune.

## 6.2.2 Les Mammifères terrestres

### 6.2.2.1 Méthodologie

Les Mammifères terrestres n'ont pas fait l'objet d'inventaire spécifique. Toutefois, des observations dites opportunistes (observation d'individus, de traces, restes de repas...) ont été recueillies. Une analyse bibliographique complète l'inventaire.

**Concernant l'évaluation du niveau d'enjeu de conservation des mammifères terrestres**, il est tout d'abord défini un enjeu à l'échelle du Nord/Pas-de-Calais selon le référentiel suivant :

- Liste rouge des mammifères de la région Nord/Pas-de-Calais (d'après Maurin & Keith, 1994)

Comme pour la flore et les autres groupes faunistiques, il est ensuite défini un enjeu stationnel qui tient compte de la situation récente de l'espèce à l'échelle locale.

### 6.2.2.2 Descriptif des cortèges

**12 espèces de mammifères (hors chiroptères)** sont référencées à minima sur la commune de Seninghem (cf. Annexe 3). Cette liste est incomplète, plusieurs espèces de micromammifères communs et non menacée (groupe non inventorié dans le cadre de cet atlas et peu renseigné dans la bibliographie) étant sans aucun doute présentes sur la commune (Souris grise, Campagnol des champs...).

Les espèces observées se répartissent de la façon suivante :

- Le Sanglier, le Chevreuil et l'Ecureuil roux sont forestiers. Le Sanglier et le Chevreuil fréquentent les milieux ouverts pour se nourrir. Les prairies et le bocage connectés aux zones boisées sont favorables au déplacement sur la commune de ces 2 grands mammifères ;
- Le Lapin de garenne, le Lièvre d'Europe... sont davantage liés aux cultures et aux prairies ;
- Le Rat musqué, le Rat surmulot et le Putois sont liés aux habitats aquatiques et humides ;

- La Fouine, le Hérisson d'Europe et le Renard roux sont davantage ubiquistes et fréquentent tous types d'habitat, que ce soit pour le gîte ou pour la recherche alimentaire.

### 6.2.2.3 Enjeux stationnels et réglementaires

#### Carte 10 : Localisation des mammifères à enjeu hors chiroptères

Tous les mammifères référencés récemment (> 2015) sur la commune de Seninghem présentent un faible enjeu de conservation.

Deux espèces sont toutefois protégées au titre des individus et des habitats, le Hérisson d'Europe (1 donnée au niveau de la RN 42) et l'Ecureuil roux (données bibliographique non localisée). Ces 2 espèces sont probablement bien représentées sur la commune.



**Ecureuil roux**

Photo : François CARON - ECOSPHERE

### 6.2.2.4 Enjeux fonctionnels

La connectivité bocagère encore bien préservée sur la commune est favorable au déplacement des mammifères sur la commune, y compris les grands mammifères.

Quant à la vallée du ruisseau de l'urne à l'eau, elle permet le déplacement des espèces aquatiques et des milieux humides associés. Cette vallée étroite est toutefois assez fortement urbanisée ce qui entraîne des ruptures de corridor. Cela limite fortement les déplacements de la faune, y compris piscicole. La préservation des secteurs de la vallée non urbanisés à l'est (vallée de Liévin) et à l'ouest (Les Cassimets) apparaît souhaitable pour maintenir les connectivités indispensables au déplacement de la faune des milieux aquatiques et humides.

## 6.2.3 Les chiroptères

### 6.2.3.1 Méthodologie

#### Carte 11 : Localisation des inventaires chiroptérologiques



Sur la commune, 5 enregistreurs acoustiques de type SM4bat (écoute passive) ont été disposés durant la nuit du 22 au 23 juillet 2021 dans des secteurs d'intérêt fonctionnel pour les chauves-souris et lors de conditions météorologiques propices (cf. Atlas cartographique – carte 11). Ces enregistreurs récoltent de manière automatisée les ultrasons émis par les chauves-souris pour ensuite être analysés sur ordinateur. Un pré-traitement a été réalisé par l'outil Tadarida développé par le Muséum National d'Histoire Naturelle et Kaleidoscope Pro développé par Wildlife acoustics puis contrôlé à l'aide de Batsound.

### 6.2.3.2 Descriptif des cortèges

Les 5 enregistreurs disposés ont permis de récolter 833 contacts (= séquences acoustiques de 5 secondes) de Chiroptères sur une seule nuit.

L'activité des Chiroptères est inégalement répartie sur le territoire de la commune. Le boisement situé à la sortie de village à l'Est (point 1) concentre plus de la moitié de l'activité globale enregistrée (66,8%). La présence du cours d'eau *l'Urne à l'eau* est favorable pour la chasse des chauves-souris, couplé à sa proximité avec le cœur du village prisé par les Pipistrelles pour l'installation de leur colonie de parturition et également la présence du boisement prisé par des espèces plus forestières telles que les Murins fait de ce milieu un lieu attractif. L'enregistreur placé au point 4 au niveau de la *Forêt Domaniale de Tournehem* représente 26,5% de l'activité globale enregistrée, ce qui en fait le 2<sup>ème</sup> site le plus attractif sur la commune. Ailleurs l'activité enregistrée est faible : entre 1,1% et 3,7% de l'activité totale.

En termes de richesse spécifique, 5 espèces et 7 groupes d'espèces ont été identifiées à Seninghem (cf. Tableau 8). En effet, du fait des similitudes acoustiques entre espèces et de l'absence de critères discriminants, il subsiste des groupes d'espèces non déterminés précisément. Aussi, d'autres espèces de chauves-souris présentes sur la commune ont pu échapper à l'enregistrement par les détecteurs. Une seule nuit a été inventoriée en période estivale or les mouvements et le nombre d'espèces sont plus importants au cours de la période de migration automnale (entre août et octobre).

La Pipistrelle commune domine le cortège avec une fréquence moyenne de 53%, suivi par le complexe Sérotine/Noctules et les Murins de manière quasiment équivalentes. Il est intéressant de noter que 30 contacts de Noctule de Leisler ont été captés au niveau de la *Forêt Domaniale de Tournehem*.

Tableau 8 : Résultats des enregistrements acoustiques (en nombre de contacts)

Taxon	1	2	3	4	5	Total	%
Chiroptère indéterminé	3					3	0,4 %
Sérotine commune	1		6			7	0,8 %
Murin indéterminé	135			1	2	138	16,6 %
Noctule de Leisler	10			30		40	4,8 %
Pipistrelle de type Kuhl/Nathusius	3			1		4	0,5 %
Pipistrelle commune	311	28		89	14	442	53 %
Pipistrelle de type commune/Nathusius	10			28		38	4,6%

Taxon	1	2	3	4	5	Total	%
Pipistrelle de type commune/pygmée			1	2		3	0,4 %
Pipistrelle pygmée	1			10		11	1,3 %
Oreillard roux	2					2	0,2 %
Oreillard indéterminé	1					1	0,1 %
Complexe Sérotine/Noctules	79	3	2	60		144	17,3 %
<b>Total général</b>	<b>556</b>	<b>31</b>	<b>9</b>	<b>221</b>	<b>16</b>	<b>833</b>	<b>100 %</b>

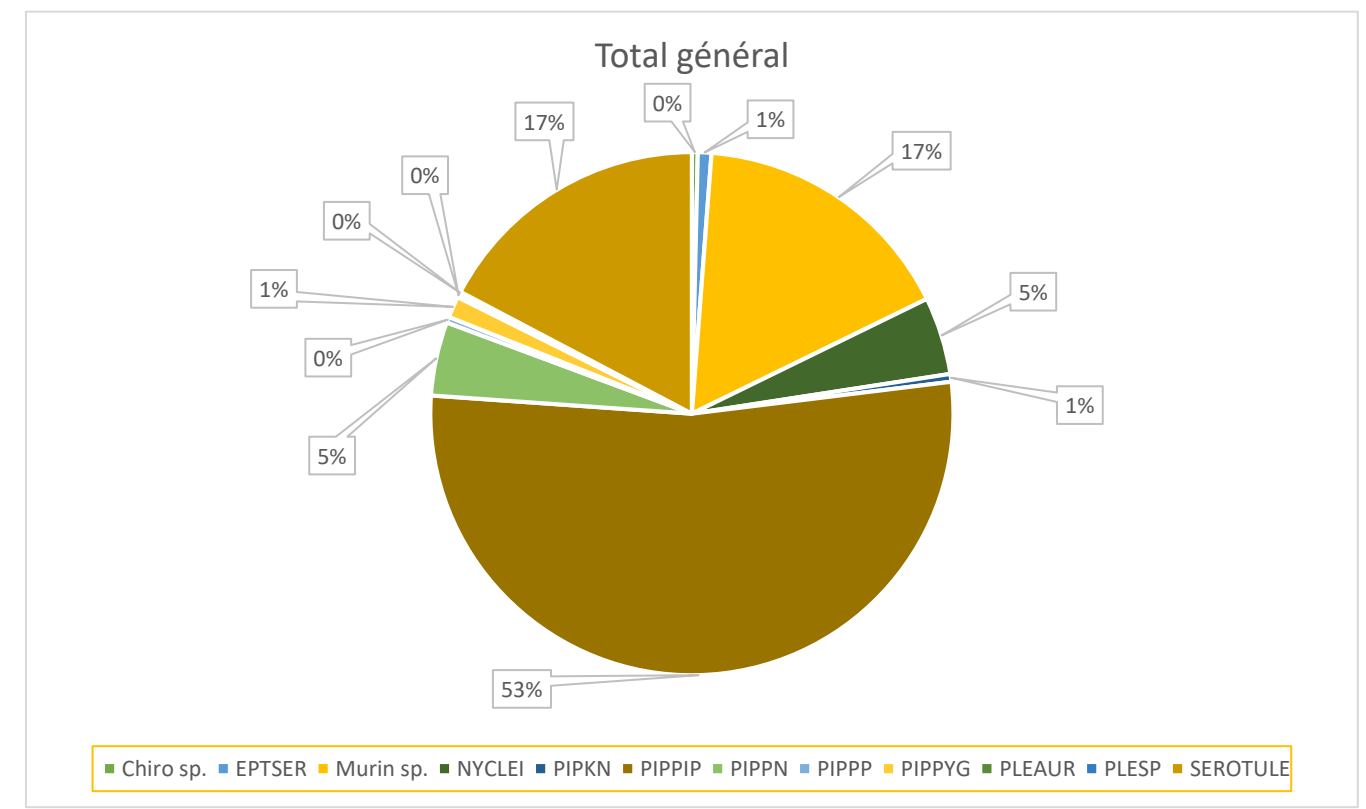


Figure 1 : Distribution brute de l'activité chiroptérologique (sans prise en compte de la détectabilité des espèces) Chiro sp. : Chiroptère indéterminé, EPTSER : Sérotine commune, Murin sp. : Murin indéterminé, NYCLEI : Noctule de Leisler, PIPKN : Pipistrelle Kuhl/Nathusius, PIPPIP : Pipistrelle commune, PIPPN : Pipistrelle commune/Nathusius, PIPPP : Pipistrelle commune/pygmée, PIPPYG : Pipistrelle pygmée, PLEAUR : Oreillard roux, PLESP : Oreillard indéterminé, SEROTULE : complexe Sérotine/Noctules

### 6.2.3.3 Enjeux stationnels et réglementaires

Parmi les espèces contactées lors des inventaires, 2 présentent un enjeu de conservation à l'échelle de l'ancienne région Nord/Pas-de-Calais :

- Très fort pour la Pipistrelle pygmée ;
- Fort pour la Noctule de Leisler.

Les autres espèces possèdent un enjeu faible. Toutefois, toutes les chauves-souris sont protégées au titre des individus et des habitats.

Rappelons que certains groupes de chauves-souris restent indéterminés et qu'en conséquence, d'autres espèces d'intérêt patrimonial pourraient fréquenter la commune de Seninghem.

#### 6.2.3.4 Enjeux fonctionnels

En termes d'enjeux fonctionnels, la commune de Seninghem possède un réel intérêt pour les chauves-souris, du fait de la présence d'un complexe d'habitat favorable à l'installation de colonies (anciennes fermes, habitations, église, boisements divers) et de zones de chasses favorables à proximité (cours d'eau dans la Vallée de Liévin et de zones bocagères reliant les différents boisements).

On notera en particulier les nombreux contacts de Noctule de Leisler au niveau de la Forêt de Tournehem. S'agissant d'une espèce arboricole, il est probable que des gîtes de parturition soit présents dans les grands arbres (en particulier des hêtres) de cette forêt. Une recherche des arbres gîtes permettrait leur prise en compte dans la gestion sylvicole (maintien sur pied d'arbres gîtes).

Enfin, notons l'intérêt particulier de la vallée de l'Urne à l'Eau qui constitue un corridor pour les chauves-souris et une zone de chasse pour des espèces comme la Pipistrelle commune qui gîte probablement dans les bâtisses du village s'étalant le long de cette rivière.

### 6.2.4 Les Amphibiens

#### 6.2.4.1 Méthodologie

En l'absence de réseau de mares sur la commune de Seninghem et donc de potentialités réduites pour le groupe des batraciens, aucune recherche spécifique n'a été menée par Ecosphère dans le cadre de cette étude. Le diagnostic est donc basé uniquement sur les données bibliographiques disponibles.

Concernant l'évaluation du niveau d'enjeu de conservation des Amphibiens, il est tout d'abord défini un enjeu à l'échelle du Nord/Pas-de-Calais selon le référentiel suivant :

- Listes rouges des espèces menacées dans le Nord/Pas-de-Calais définies selon les critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Amphibiens & reptiles - Conservatoire Faunistique Régional (CFR), 2015 ;

Tableau 9 : Méthode d'attribution des enjeux spécifiques régionaux pour les oiseaux nicheurs

Menace régionale (liste rouge UICN)	Enjeu spécifique régional
CR (En danger critique)	Très Fort
EN (En danger)	Fort
VU (Vulnérable)	Assez Fort
NT (Quasi-menacé)	Moyen
LC (Préoccupation mineure)	Faible
DD (insuffisamment documenté), NE (Non Evalué)	« dire d'expert » si possible

Comme pour la flore et les autres groupes faunistiques, il est ensuite défini un enjeu stationnel qui tient compte de la situation récente de l'espèce à l'échelle locale.

#### 6.2.4.2 Descriptif des cortèges

Dans l'état des connaissances, une seule espèce forestière est référencée sur la commune de Seninghem, la Salamandre tachetée (SIRF 2015).

#### 6.2.4.3 Enjeux stationnels et réglementaires

##### Carte 12 : Localisation des amphibiens

Sur les 6 espèces référencées sur la commune, seule la Salamandre tachetée (observée dans la vallée de Liévin - donnée bibliographique) présente un intérêt patrimonial. Elle est considérée comme quasi menacée dans le Nord/Pas-de-Calais ce qui lui confère un enjeu régional et stationnel moyen. Ce batracien est par ailleurs protégé au titre des individus. Il en est de même pour les Tritons alpestre, palmé et ponctué ainsi que pour le Crapaud commun qui présentent un faible enjeu de conservation. Concernant la Grenouille rousse (enjeu faible), la protection des individus est partielle (pêche réglementée).



Salamandre tachetée

Photo : Vincent CARRERE

#### 6.2.4.4 Enjeux fonctionnels

En l'absence de réseaux de mares, les enjeux fonctionnels sur la commune sont faibles pour les amphibiens. Les boisements avec des ornières inondées au moins temporairement, et potentiellement quelques mares localisées, permettent le maintien de populations de batraciens sur la commune. Enfin la vallée humide du ruisseau de l'Urne à l'Eau pourrait être favorable à certaines espèces comme la Grenouille verte, toutefois non référencée sur la commune et dont la présence reste à confirmer.

### 6.2.5 Les Reptiles

Les Reptiles n'ont pas fait l'objet d'inventaires ciblés par ECOSPHERE et aucune observation opportuniste n'a été réalisée. Aucune donnée bibliographique récente (<2015) n'est par ailleurs référencée sur la commune.



Dans l'état des connaissances, les enjeux de conservation, fonctionnels et réglementaires en lien avec les reptiles sont considérés comme faibles par la présence historique (2009) de la Vipère péliade (espèce discrète pouvant bénéficier de milieux favorables encore) sur Seninghem.

Néanmoins, la présence d'espèces localement communes comme le Lézard vivipare ou l'Orvet fragile (données anciennes de 2013 sur la commune, SIRF) reste possible et à rechercher.

## 6.2.6 Les insectes et autres invertébrés

### 6.2.6.1 Les rhopalocères

#### 6.2.6.1.1 Méthodologie

Les lépidoptères rhopalocères (= papillons de jour) n'ont pas fait l'objet d'un inventaire ciblé par ECOSPHERE en 2021-2022, mais ont été recensés de manière opportuniste.

Les espèces ont été déterminées à l'aide de jumelles et d'un filet pour insecte volant.

#### 6.2.6.1.2 Descriptif des cortèges

**32 espèces de rhopalocères sont référencées sur Seninghem** (données Ecosphère 2021-2021 et bibliographiques 2015-2022). Les espèces se répartissent dans les grands types d'habitat de la façon suivante :



**Tristan**

Photo : Benoît DANTEN

**Rhopalocères du bocage et des lisières boisées :** ces espaces assez bien représentés au sein de la commune permettent le développement de plusieurs espèces de rhopalocères : Amaryllis, Tabac d'Espagne, Azuré des Nerpruns, Tristan, Thécla du Bouleau...

**Rhopalocères des milieux ouverts mésophiles :** les prairies, friches et bandes enherbées le long des chemins communaux hébergent également de nombreuses espèces : Aurore, Azuré de la Bugrane, Sylvaine, Machaon...



**Aurore**

Photo : Benoît DANTEN



**Hespérie de la Houque**

Photo : Benoît DANTEN

**Rhopalocères des milieux ouverts secs et chauds :** ces milieux particuliers, représentés sur Seninghem par des coteaux crayeux sont colonisés par des espèces spécialisées, inféodées à ces habitats. Généralement celles-ci sont assez peu représentées en région. Notons entre autres : le Demi-deuil, l'Hespéries du Chiendent et de la Houque et des Sanguisorbes.

#### 6.2.6.1.3 Enjeux stationnels et réglementaires

##### Carte 13 : Localisation des insectes à enjeu

**8 papillons référencés sur la commune de Seninghem présentent un enjeu stationnel à minima moyen.**

#### Légende :

Les résultats des prospections des rhopalocères étudiés sont présentés sous forme de tableaux synthétiques. Pour chaque espèce contactée pendant l'inventaire, les colonnes des tableaux présentent les éléments suivants :

- le nom français ;
- le nom scientifique (TAXREF 14) ;
- P : niveau de protection

A l'échelle nationale (arrêtés ministériels) :

Différents arrêtés existent en fonction des espèces animales considérées. De manière synthétique, il est possible de résumer les différents arrêtés en 4 principales catégories :

- N1 : Pour les espèces classées dans cette catégorie, sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps, la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, des larves, des nymphes..., la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle des animaux dans le milieu naturel ;
  - N2 : Pour les espèces classées dans cette catégorie, sont interdites sur les parties du territoire métropolitain où l'espèce est présente, ainsi que dans l'aire de déplacement naturelle des noyaux de population existant, la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation remette en cause le bon accomplissement de ces cycles biologiques ;
  - N3 : Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non des spécimens prélevés :
    - \*dans le milieu naturel du territoire métropolitain de la France ;
    - \*dans le milieu naturel du territoire européen des autres États membres de l'Union européenne, après la date d'entrée en vigueur dans ces États des directives « Habitats » et « Oiseaux » ;
- **DH** : inscription aux annexes II et/ou IV de la Directive « Habitats » 92/43/CEE (DH) ;
- **IR** : indices de rareté dans le Nord/Pas-de-Calais :

#### Indices de rareté

<b>E</b>	Exceptionnel
<b>TR</b>	Très rare
<b>R</b>	Rare
<b>AR</b>	Assez rare
<b>PC</b>	Peu commun
<b>AC</b>	Assez commun
<b>C</b>	Commun
<b>TC</b>	Très commun
<b>INT</b>	Introduit

- **LR NPdC** : listes rouges des espèces menacées dans le Nord/Pas-de-Calais définies selon les critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Les papillons de jour pris en compte dans cette étude bénéficient d'une liste rouge régionale récente définie selon les critères UICN :
- Rhopalocères (papillons du jour) : Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord/Pas-de-Calais (CEN) & Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord/Pas-de-Calais (GON), 2015 .

<b>CR</b>	« en danger critique d'extinction »	espèces menacées d'extinction
<b>EN</b>	« en danger »	espèces menacées d'extinction
<b>VU</b>	« vulnérable »	espèces menacées d'extinction

<b>NT</b>	« quasi menacé »	espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises
<b>LC</b>	« préoccupation mineure »	espèce pour laquelle le risque d'extinction est faible
<b>DD</b>	« données insuffisantes »	espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes
<b>NA</b>	« non applicable »	espèce non soumise à évaluation
<b>NE</b>	« non évalué »	espèce n'ayant pas encore été confrontée aux critères de l'UICN



➤ *Rhopalocères d'intérêt patrimonial liés aux milieux du bocage et des lisières boisés*

Source	Nom français	Nom scientifique	PN	DO	IR	LR NPdC	Localisation et quantification	Enjeu spécifique ajusté NPdC	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
RAIN 2017	Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>			PC	LC	Noté dans le bois à l'extrême Ouest de la commune.	Moyen	Espèce peu représentée et localisée dans le Nord/Pas-de-Calais	Moyen
INPN 2000	Thécla du Bouleau	<i>Thecla betulae</i>			AC	LC	Localisation communale	Moyen	Fort déclin - >50% ; distribution dispersée >75% du territoire	Moyen

➤ *Rhopalocères d'intérêt patrimonial liés aux milieux ouverts secs et chauds*

Source	Nom français	Nom scientifique	PN	DO	IR	LR NPdC	Localisation et quantification	Enjeu spécifique ajusté NPdC	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
G. DELPORTE 2021	Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>			AR	LC	L'espèce se développe au sein des coteaux crayeux, au Sud de la RN42 au lieu-dit <i>Sur le Mont</i> ,	Moyen	Raréfaction à l'est ? ; distribution limitée <75% du territoire	Moyen
RAIN 2000	Mégère	<i>Lasiommata megera</i>			AC	NT	L'espèce se développe au sein des coteaux crayeux, au Sud de la RN42 au lieu-dit <i>Sur le Mont</i> ,	Assez fort	Fort déclin - >50% ; distribution dispersée >75% du territoire	Assez fort
G. DELPORTE 2021	Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>			AC	LC	L'espèce se développe au sein des coteaux crayeux, au Sud de la RN42 au lieu-dit <i>Sur le Mont</i> ,	Moyen	Espèce en déclin et absente de certains secteurs géographiques du Nord/Pas-de-Calais	Moyen
S. MEZIERE 2021	Hespérie des Sanguisorbes	<i>Spialia sertorius</i>			AR	VU	L'espèce se développe au sein des coteaux crayeux, au Sud de la RN42 au lieu-dit <i>Sur le Mont</i> ,	Assez fort	Stable ? ; distribution limitée <75% du territoire	Assez fort
RAIN 2000	Hespérie du Chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>			AR	CR	L'espèce se développe au sein des coteaux crayeux, au Sud de la RN42 au lieu-dit <i>Sur le Mont</i> ,	Très fort	Espèce prioritaire en N/PdC ; fort déclin - >50% ; distribution limitée <75% du territoire	Très fort
RAIN 2012	Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>			PC	LC	L'espèce se développe au sein des coteaux crayeux, au Sud de la RN42 au lieu-dit <i>Sur le Mont</i> ,	Moyen	déclin modéré ; distribution dispersée >75% du territoire	Moyen



**Tabac d'Espagne**

*Photo : Benoît DANTEN*



**Mégère**

*Photo : Benoît DANTEN*



**Demi-deuil**

*Photo : Benoît DANTEN*



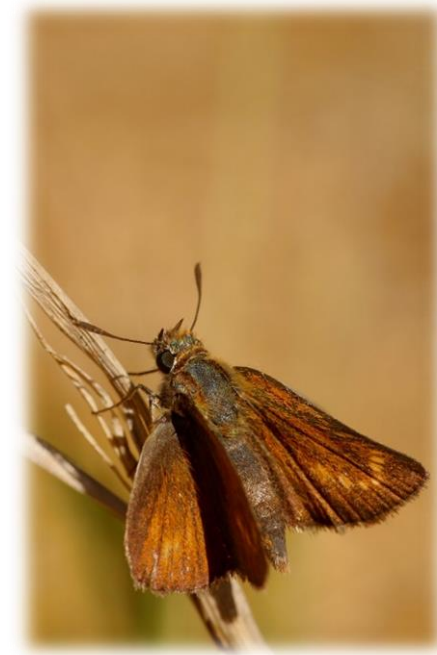
**Thécla du Bouleau**

*Photo : Benoit DANTEN*



**Hespérie de la Houque**

*Photo : Benoît DANTEN*



**Hespérie du Chiendent**

*Photo : Benoit DANTEN*



#### 6.2.6.1.4 [Enjeux fonctionnels](#)

La commune de Seninghem se compose d'un réseau dense de milieux ouverts (prairies, friches, coteaux) et de milieux semi-ouverts (haies, lisières) interconnectés, favorables au développement des rhopalocères. La présence de milieux chauds et secs (coteaux) permet le maintien de plusieurs espèces spécialisées plus ou moins rares et menacées en région. Parmi elles, la Mégère et l'Hespérie du Chiendent et de la Houlque n'ont pas fait l'objet d'observation récente et pourraient avoir disparu de la commune. En effet, ces deux espèces sont liées aux prairies maigres et pelouses sèches, qui ont tendance à disparaître (dynamique végétale) faute de gestion adéquate.

#### 6.2.6.2 [Les Hétérocères](#)

##### 6.2.6.2.1 [Méthodologie](#)

Les lépidoptères hétérocères ont fait l'objet d'inventaires par ECOSPHERE en 2022, sur la commune de Seninghem. 42 espèces sont connues de la commune (ECOSPHERE, bibliographie).

Une sortie réalisée le 29 juillet 2022 a permis de dresser une liste partielle de certaines espèces estivales présentes sur la commune. A savoir qu'il est possible d'observer et de recenser les papillons de nuit toute l'année, hors période de gel.

Plusieurs pièges attractifs non létaux ont été mis en place pour maximiser l'afflux de papillons. Ainsi un piège principal, composé d'un dispositif à LED (LepiLED), combiné avec un piège de type SK-25 (boîte de capture passive, équipée d'un néon horizontal), constitué le premier piège. Le 2<sup>ème</sup> correspondait à un piège de Heath (boîte de capture passive, équipée d'un néon vertical). Le 3<sup>ème</sup> quant à lui consistait à l'application d'une substance sucrée (miellée) sur un support (poteau, branches...) pour attirer d'autres espèces de papillons. La capture à vue à l'aide d'un filet volant a permis également de collecter quelques espèces.

L'inventaire de juillet s'est déroulé non loin du lieu-dit le Calluy, sur un point haut, permettant une efficacité maximale des dispositifs lumineux. Ainsi une multitude d'habitats ont été visés lors de cet inventaire (prairies, friche thermophile, lisières, boisements...). Néanmoins, les conditions météorologiques (nuit fraîche et pic précoce d'humidité) n'ont pas bénéficié à l'inventaire.

##### 6.2.6.2.2 [Descriptif des espèces](#)

**Hétérocères des milieux semi-fermés à fermés (bois, bosquets, haies...)** : les espaces arbustifs et boisés de la commune sont bénéfiques à de nombreuses espèces, comme : la Lithosie plombée et grise, la Boarmie rhomboïdale, la Nonne ou encore le Chameau.



**Lithosie plombée**

Photo : Benoît DANTEN



**Boarmie crépusculaire**

Photo : Benoît DANTEN

**Hétérocères des milieux plus ou moins humides** : la vallée humide de l'Urne à l'eau traversant la commune d'Est en Ouest est en continuité avec le cours d'eau du Bléquin. Cet ensemble de milieux plus ou moins humides répond aux exigences de certaines espèces comme : la Mélanthie pie, la Noctuelle de la pomme de terre.



**Mélanthie pie**

Photo : Benoît DANTEN



**Eaille cramoisie**

Photo : Benoît DANTEN

**Hétérocères sans exigences particulières, pouvant coloniser une grande diversité de milieux** : les habitats ouverts, comme fermés sans distinction, peuvent être utilisés par ces espèces : la Noctuelle de la Patience, la Râtissée, le Hibou...

Aucune espèce d'hétérocère n'est mentionnée de la bibliographie sur Seninghem.

### 6.2.6.2.3 Enjeux stationnels et réglementaires :

Les macro-hétérocères ont fait l'objet d'un atlas dans le Nord Pas-de-Calais en 2011, dans lequel un indice de rareté figure. Faute de liste rouge, ce dernier a servi à établir les niveaux d'enjeux des différentes espèces. Dans certains cas, il a été revu à dire d'expert. Les espèces à enjeu décrites plus bas ont été cartographiées au niveau des pièges où elles ont été capturées et non de leurs habitats de reproduction.

#### Légende :

Les résultats des prospections des hétérocères étudiés sont présentés sous forme de tableaux synthétiques. Pour chaque espèce contactée pendant l'inventaire, les colonnes des tableaux présentent les éléments suivants :

- le nom français ;
- le nom scientifique (TAXREF 14) ;
- P : niveau de protection
- DH : inscription aux annexes II et/ou IV de la Directive « Habitats » 92/43/CEE (DH) ;
- IR : indices de rareté dans le Nord/Pas-de-Calais :

#### *Indices de rareté*

E	Exceptionnel
TR	Très rare
R	Rare
AR	Assez rare
PC	Peu commun
AC	Assez commun
C	Commun
TC	Très commun
INT	Introduit



Parmi les espèces recensées dans la bibliographie datant de moins de 5 ans et par ECOSPHERE en 2022, 6 présentent un enjeu *a minima* moyen.

Source	Groupe	Nom français	Nom scientifique	PN	DO	IR	Localisation et quantification	Enjeu spécifique ajusté NPdC	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
ECOSPHERE 2022	Hétérocères	Noctuelle de la Patience	<i>Acronicta rumicis</i>	-	-	AR	1 individu au lieu-dit le Calluy le 29/07/2022	Moyen	Semble bien réparti en région	Moyen
ECOSPHERE 2022	Hétérocères	Horisme rayé	<i>Horisme vitalbata</i>	-	-	AR	1 individu au lieu-dit le Calluy le 29/07/2022	Assez fort		Assez fort
ECOSPHERE 2022	Hétérocères	Noctuelle de la Pomme de Terre	<i>Hydraecia micacea</i>	-	-	PC	1 individu au lieu-dit le Calluy le 29/07/2022	Moyen		Moyen
ECOSPHERE 2022	Hétérocères	Mélanthie pie	<i>Melanthia procellata</i>	-	-	PC	1 individu au lieu-dit le Calluy le 29/07/2022	Moyen		Moyen
ECOSPHERE 2022	Hétérocères	Capuchon	<i>Ptilodon cucullina</i>	-	-	AR	1 individu au lieu-dit le Calluy le 29/07/2022	Moyen	Semble bien réparti en région	Moyen



**Noctuelle de la Patience**  
Photo : Benoît DANTEN



**Horisme rayé**  
Photo : Benoît DANTEN



**Noctuelle de la Pomme de terre**  
Photo : Benoît DANTEN

#### 6.2.6.2.4 [Enjeux fonctionnels](#)

Les inventaires menés par ECOSPHERE en 2022 ont permis de recenser 38 espèces d'hétérocères sur la commune de Seninghem.

La mosaïque d'habitats (bois, prairies humides ou non, cultures, jardins...) présente sur la commune de Seninghem permet assurément le développement d'un plus grand nombre d'espèces, d'autant que seul le mois de juillet a été ciblé ponctuellement par un inventaire. Rappelons que les conditions météorologiques lors du seul suivi n'ont pas été des plus favorables pour ce groupe (pic d'humidité en début de nuit).

#### 6.2.6.3 [Les odonates](#)

##### 6.2.6.3.1 [Méthodologie](#)

Les odonates n'ont pas fait l'objet de recherche spécifique sur la commune de Seninghem et aucune n'a été observée par Ecosphère en 2021-2022

##### 6.2.6.3.2 [Descriptif des cortèges](#)

3 espèces sont mentionnées dans la bibliographie.



**Aeschna bleue**

Photo : Benoît DANTEN

**Odonates des eaux stagnantes à faiblement courantes :** quelques points d'eau et fossés permettent aux libellules de se développer sur la commune. La présence d'un réseau de lisières et de prairies/pelouses est favorable pour la maturation, la thermorégulation et la recherche alimentaire, d'individus provenant de sites aquatiques éloignés.

##### 6.2.6.3.3 [Enjeux stationnels et réglementaires](#)

Parmi les espèces référencées sur la commune et dans l'état des connaissances actuelle, aucune n'est remarquable dans le Nord/Pas-de-Calais et n'est protégée.

##### 6.2.6.3.4 [Enjeux fonctionnels](#)

Quelques retenues d'eau (bassins de rétention, fossés) prennent place sur le territoire communale. Ceux-ci permettent à certaines espèces de se développer. La présence d'un réseau de lisières et prairies/pelouses est favorable pour leur maturation, thermorégulation et leur recherche alimentaire. Etant donné la présence de plusieurs cours d'eau et points d'eau dans les communes avoisinantes, l'éventuelle création de mares serait probablement rapidement colonisée par ce groupe.

#### 6.2.6.4 [Les orthoptères](#)

##### 6.2.6.4.1 [Méthodologie](#)

Les orthoptères n'ont pas fait l'objet de recherche spécifique sur la commune. Néanmoins l'inventaire nocturne en date du 29/07/2022 mené par ECOSPHERE a permis de recenser quelques espèces.

##### 6.2.6.4.2 [Descriptif des cortèges](#)

8 espèces sont connues de la commune de Seninghem (Ecosphère et bibliographie).



**Méconème tambourinaire**

Photo : Benoît DANTEN

**Orthoptères des milieux semi-fermés (lisières, haies...) :** ces espaces bien représentés au sein de la commune permettent le développement de la Decticelle cendrée et du Méconème tambourinaire.

**Orthoptères des milieux ouverts :** les prairies, friches et bandes enherbées le long des chemins communaux hébergent le Criquet mélodieux, le Criquet des pâtures, ou encore la Grande sauterelle verte.



**Grande sauterelle verte**

Photo : Benoît DANTEN

##### 6.2.6.4.3 [Enjeux stationnels et réglementaires](#)

Parmi les espèces référencées sur la commune et dans l'état des connaissances actuelle, aucune n'est remarquable dans le Nord/Pas-de-Calais et n'est protégée (aucune espèce d'orthoptères n'est protégée dans les Hauts-de-France).



#### 6.2.6.4.4 [Enjeux fonctionnels](#)

Aucun inventaire spécifique n'a été mené sur ce groupe faunistique par ECOSPHERE. Néanmoins, les quelques espèces mentionnées de la bibliographie et ou observée de façon opportuniste durant les suivis mettent en avant une certaine fonctionnalité du territoire de Seninghem.

La commune se compose d'un réseau dense de milieux ouverts (prairies, friches, coteaux crayeuses), de milieux semi-ouverts (haies, lisières) et de milieux humides (prairies...) interconnectés, favorables au développement de plusieurs cortèges d'orthoptères. Il est fort probable qu'au sein des milieux ouverts chauds et secs (coteaux), que des espèces présentant un enjeu écologique s'y développent.

#### 6.2.6.5 [Les autres invertébrés](#)

##### 6.2.6.5.1 [Méthodologie](#)

Aucun autre taxon n'a fait l'objet de recherche spécifique sur la commune de Bouvelinghem par ECOSPHERE.

##### 6.2.6.5.2 [Descriptif des espèces](#)

La bibliographie mentionne la présence de 16 espèces de différents groupes sur la commune de Seninghem :

- 3 araignées : l'Epeire diadème, frelon et à quatre taches en 2021 (T. DHELLEMME) ;
- 4 coléoptères : la Coccidule des marais en 2020 (RAIN), l'Œdémère noble ou encore la Coccinelle à 7 points en 2021 (S. MEZIERE, G. DELPORTE) ;
- 4 hémiptères : *Cercopis vulnerata*, *Palomena prasina*, *Metatropis rufescens...* (T. DHELLEMMES) ;
- 5 hyménoptères : dont les Fourmi mineuse et jaune en 2014 (INPN)...

##### 6.2.6.5.3 [Enjeux stationnels et réglementaires :](#)

Parmi les espèces référencées sur la commune et dans l'état des connaissances actuelle, seule la Coccidule des marais est remarquable dans le Nord/Pas-de-Calais.

Les Coccinelles ont fait l'objet d'une clef d'identification à l'échelle du Nord Pas-de-Calais en 2014, dans laquelle un indice de rareté figure. Faute de liste rouge, ce dernier a servi à établir les niveaux d'enjeux des différentes espèces. Dans certains cas, il a été revu à dire d'expert. Les espèces à enjeu décrites plus bas ont été cartographiées au niveau des pièges où elles ont été capturées et non de leurs habitats de reproduction.

#### **Légende :**

Les résultats des prospections des hétérocères étudiés sont présentés sous forme de tableaux synthétiques. Pour chaque espèce contactée pendant l'inventaire, les colonnes des tableaux présentent les éléments suivants :

- **le nom français ;**
- **le nom scientifique (TAXREF 14) ;**
- **P : niveau de protection**
- **DH : inscription aux annexes II et/ou IV de la Directive « Habitats » 92/43/CEE (DH) ;**
- **IR : indices de rareté dans le Nord/Pas-de-Calais :**

#### *Indices de rareté*

E	Exceptionnel
TR	Très rare
R	Rare
AR	Assez rare
PC	Peu commun
AC	Assez commun
C	Commun
TC	Très commun
INT	Introduit

Parmi les espèces recensées dans la bibliographie datant de moins de 5 ans et par ECOSPHERE en 2022, 6 présentent un enjeu *a minima* moyen.

Source	Groupe	Nom français	Nom scientifique	PN	DO	IR	Localisation et quantification	Enjeu spécifique ajusté NPdC	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
RAIN 2020	Coléoptères	Coccidule des marais	<i>Coccidula rufa</i>	-	-	PC	Non localisé	Moyen		Moyen



**Coccidule des marais**

Photo : Gilles San Martin - CC BY-SA 2.0



#### 6.2.6.5.4 Enjeux fonctionnels

Aucune recherche spécifique n'a été menée sur les autres invertébrés et de ce fait, aucune espèce n'a été relevée par Ecosphère en 2022.

La mosaïque d'habitats (bois, prairies humides ou non, cultures, jardins...) présents sur la commune permet assurément le développement d'un plus grand nombre d'espèces que les 16 mentionnées de la bibliographie.

## 7 SYNTHÈSE ET HIERARCHISATION DES ENJEUX

### 7.1 Synthèse des enjeux stationnels et fonctionnels par secteur géographique

La campagne d'inventaire menée entre 2021 et 2022 a permis de compléter les connaissances naturalistes sur la commune. Des listes d'espèces ont ainsi pu être dressées (annexes 1 à 3). Pour chaque espèce référencée, un enjeu stationnel a été défini. Aux enjeux sont associés la « **fonctionnalité écologique** », c'est-à-dire la capacité des écosystèmes présents sur la commune permettant d'assurer le bon déroulement du cycle biologique des espèces. Il s'agit par exemple de la connectivité des milieux, de la présence/absence de zone d'alimentation, de reproduction, d'hibernation, etc.

Tableau 10 : Synthèse des enjeux stationnels et fonctionnels – Potentialités de restauration

Taxon	Enjeux contextualisés	Fonctionnalités écologiques	Potentialités de restauration et orientations
<b>Habitats</b>	<p><b>Localement assez fort</b></p> <p>Pelouses calcicoles au sud de la RN 42 Bocage et prairies de fauche au Canton du Bois Hazi Localement les bermes routières le long de la RD 204, riche en flore calcicoles dont des orchidées Boisements matures : Grand Bois à Pâtis à Bronnières et Pâtis Campagne, Forêt domaniale de Tournehem (présence probable de gîtes de Noctule de Leisler)</p>	<p><b>Forte</b></p> <p>Cœur essentiel de biodiversité pour les coteaux calcicoles au sud de la RN 42. Son état de conservation est toutefois localement mauvais (surpâturage ou pâturage inadapté, ourlification et embroussaillage) avec à court terme un risque de disparition de nombreuses espèces caractéristiques en certains secteurs du coteau</p> <p>Boisements constituant des noyaux de biodiversité reliés par un bocage préservé sur la commune assurant une bonne connectivité pour les milieux ouverts et boisés</p> <p>La RN 42 constitue néanmoins une barrière difficilement franchissable et entraîne une rupture entre la partie nord et sud de la commune.</p>	<p><b>Forte</b></p> <p>Forte pour les coteaux calcicoles au sud de la RN 42</p>
<b>Flore</b>	<p><b>Forte</b></p> <p>Diversité communale forte avec 327 plantes vasculaires référencées sur la période 1990-2022 dont 18 présentant un intérêt patrimonial (6 protégées)</p> <p>Flore calcicole remarquable sur les coteaux calcaires au sud de la RN 42 malheureusement en mauvais état de conservation sur une grande partie.</p> <p>Flore forestière remarquable mais localisée aux Grands Bois et en Forêt de Tournehem</p>	<p><b>Moyenne</b></p> <p>Fermeture ou surpâturage des pelouses calcicoles qui entrainera à court terme une disparition de la flore caractéristique</p>	
<b>Oiseaux</b>	<p><b>Assez à Fort</b></p> <p>82 espèces référencées sur la commune – 55 espèces nicheuses dont 20 présentant un intérêt patrimonial dont le Busard Saint-Martin (enjeu fort)</p>	<p><b>Forte</b></p> <p>Très bonne fonctionnalité pour les oiseaux forestiers et du bocage</p>	<p><b>Assez forte</b></p> <p>Orienter la gestion de certaines parcelles forestières Restauration des coteaux calcaires Création d'aménagements pour la faune anthropophile (nichoirs, gîtes...)</p>
<b>Mammifères (hors Chiroptères)</b>	<p><b>Assez forte</b></p> <p>Au moins 12 espèces référencées sur la commune dont 2 espèces protégées (Ecureuil roux et Hérisson d'Europe)</p>	<p><b>Assez forte</b></p> <p>Le linéaire de boisements et de haies bocagères est particulièrement favorable au déplacement des mammifères sur la commune. Toutefois la RN 42 constitue une barrière difficilement franchissable probablement à</p>	<p><b>Faible</b></p>



Taxon	Enjeux contextualisés	Fonctionnalités écologiques	Potentialités de restauration et orientations
		l'origine d'une mortalité par écrasement pour les mammifères	
<b>Chiroptères</b>	<b>Moyen</b> Au moins 5 espèces présentes sur la commune dont 1 présentant un enjeu fort (la Noctule de Leisler) avec la présence probable de gîtes de parturition en Forêt domaniale de Tournehem et une seconde, un enjeu très fort (la Pipistrelle pygmée)	<b>Forte</b> Bonnes fonctionnalités pour les chiroptères : habitats favorables aux différentes espèces (boisement mûres, bocage, vallée alluviale...)  La RN 42 (double voie en partie couplée à l'ancienne départementale) peut néanmoins freiner les déplacements entre la partie nord et sud de la commune, voire une mortalité par collision.	<b>Moyenne</b> Potentialités de gîtes déjà existantes et bonnes mais possibilité d'aménagements de bâtiments (église, fermes...)  Recherche des arbres gîtes, notamment en forêt de Tournehem (forte probabilité de gîte de parturition pour la Noctule de Leisler) et protection des arbres gîtes
<b>Amphibiens</b>	<b>Moyen</b> 6 espèces référencées dont 1 à enjeu moyen (Salamandre tachetée)	<b>Faible</b> Sites de reproduction rares et isolés	<b>Forte</b> Possibilité de création de mares (= habitats de reproduction et support de dispersion), notamment dans les prairies et les boisements
<b>Reptiles</b>	<b>Nul</b> Aucune espèce référencée dans l'état des connaissances (mais présence possibles pour certaines espèces localement communes : Orvet fragile, Lézard vivipare...)	<b>Moyenne</b> Bonne connectivité entre les habitats favorables assuré par les lisères des boisements et les haies qui sont bien représentés sur la commune Toutefois la RN 42 constitue une barrière.	<b>Faible</b> Réalisation de petits aménagements pour les reptiles
<b>Insectes et autres arthropodes</b>	<b>Très Fort</b> 32 espèces de papillons diurnes, 8 d'intérêt patrimonial dont 1 à enjeu très fort (Hespérie du Chiendent) 48 espèces d'hétérocères, 6 d'intérêt patrimonial dont 1 à enjeu assez fort (Horisme rayé) 3 espèces de libellules 9 espèces d'orthoptères	<b>Forte</b> Bonne connectivité pour les espèces forestières et du bocage mais la RN42 constitue une barrière difficilement franchissable et entraîne probablement une mortalité assez importante pour l'entomofaune volante.	<b>Assez fort</b> Restauration d'habitats herbacés favorables aux insectes et autres arthropodes, notamment les pelouses calcicoles au sud de la RN 42 Gestion écologique des bermes routières et des chemins agricoles Plantation de haies

## 8 PLAN D'ACTION

Ultime étape de cet Atlas de la Biodiversité Communale, le plan d'action permet d'établir les différentes étapes à mettre en œuvre pour valoriser, restaurer ou conserver la biodiversité du territoire sur le **long terme**.

### 8.1 Objectifs retenus

Ce plan d'action a été construit en s'appuyant à la fois sur les enjeux écologiques identifiés sur Seninghem (diagnostic écologique) mais également sur les moyens à disposition de la commune évoqués lors d'un entretien.

Chaque action s'inscrit dans une catégorie (amélioration des connaissances et diagnostics, sensibilisation et implication des locaux, gestion, aménagement et restauration), et est associée à un code.

**Notons enfin que ce plan d'actions n'est pas semblable à ceux élaborés lors de plans de gestion, qui présentent un niveau de détail plus élevé. En effet, les ABC constituent une phase préalable à ce type d'étude en visant l'acquisition d'une vision globale de la biodiversité à l'échelle de la commune et non une vision détaillée sur quelques espaces.**

Si la commune de Seninghem est relativement préservée, ce qui est favorable au maintien de la biodiversité, on note toutefois une hétérogénéité dans la répartition des enjeux de conservation avec certains secteurs qui présentent un fort enjeu où les actions viseront surtout à maintenir l'état actuel sur le long terme et à renforcer la connaissance. *A contrario*, d'autres secteurs présentent une plus faible biodiversité et des actions pourront alors être menées pour renforcer leur attractivité et leur fonctionnalité pour la faune et la flore.

Le tableau ci-après présente les enjeux par grands secteurs de la commune ainsi que les orientations des actions qui peuvent y être envisagées.

Catégorie	Code action	Nature de l'action	Description de l'action
Assistance à maîtrise d'ouvrage (AM)	AM1	Accompagner le délégué communal élu PNR dans ses démarches	<b>Formation</b> à la prise en compte raisonnée de la biodiversité dans les projets de la commune. 1/2j de formation pourrait être envisagée avec les autres délégués communaux ayant initié un ABC ou un coin nature. Accompagnement du PNR pour cette rencontre.
	AM2	Accompagner les élus et techniciens dans la mise en place de la gestion douce de leurs espaces verts	Proposer <b>1/2 journée technique d'informations</b> sur les pratiques de gestion des espaces verts communaux. Ouvert aux communes ayant un coin nature et aux communes ABC (démonstration de matériel, techniques et exemples de gestion).
Amélioration des connaissances et diagnostics (AC)	AC1	Contribuer à la connaissance scientifique naturaliste, évaluer les actions de gestion	<b>Assistance par le réseau des observateurs naturalistes du PNR et ses partenaires</b> : selon possibilités, mettre en place des inventaires participatifs au travers des évènementiels proposés par le PNR et ses partenaires (Nuit de la chouette, nuit de la chauve-souris, autres thèmes). L'idée est d'associer le public à la connaissance naturaliste afin de disposer de données pour évaluer la plus-value des travaux de gestion. Des groupes de niveaux pourront être constitués selon cas avec les participants. Formule grand public (enquête) + inventaires participatifs (y compris lors des activités scolaires).



Amélioration des connaissances et diagnostics (AC)	AC2	Accompagner les élus dans leur politique trame noire et éclairage public	Il s'agit d'un objectif prioritaire porté par le PNR. Un <b>Porter A Connaissance</b> au niveau des communes du PNR va être réalisé sur le sujet. Il s'agira ici d'informer les élus des outils disponibles et expériences réalisées sur d'autres communes (en particulier Courset où la démarche a été initiée avec le PNR et la FDE). Informations sur des possibilités de financements (axe 1 du Fond vert). Renforcement de la trame noire au niveau de l'éclairage des bâtiments communaux (église) à étudier.
Sensibilisation et implication des locaux (SI)	SI1	Savoir communiquer sur son ABC	Diffusion <b>d'un support écrit de communication « collection des ABC »</b> auprès des habitants (par un recueil de témoignages, présentation des actions de gestion, actions éducatives, etc.) et sur les réseaux de communication habituels et auprès des autres communes du PNR intéressées par la démarche. Accompagnement par la mission « communication » du Parc et la mission « participation citoyenne ». Offrir une synthèse des différentes activités réalisées sur son territoire en faveur de la biodiversité. Edition d'un numéro spécial sur « la lettre des habitants ». Mise en place de supports pédagogiques (panneaux) le long des sentiers de randonnée à définir avec le PNR.
	SI2	Eduquer, sensibiliser à la nature	La Fête de la nature (événementiel annuel proposé par le PNR avec ses partenaires) se tiendra avec un focus sur les communes engagées sur les ABC. Mieux communiquer sur le coin nature (Waterdal) récemment mis en place.
	SI3	Interprétation du patrimoine naturel et historique du village	Compléter les sentiers de randonnées par une interprétation pédagogique (panneaux, etc.) avec un focus sur le belvédère (migration des oiseaux par exemple) en partenariat avec la CCPL qui dispose de cette compétence.
	SL4	Accompagner le milieu agricole volontaire	Réflexion sur l'accueil et la mise en place d'action en faveur de la petite faune de plaine et du milieu bocager avec les agriculteurs. <b>Réunion de présentation</b> des moyens pouvant être mis en place sur les parcelles agricoles, avec les élus et les agriculteurs exploitants sur la commune. Portrait de biodiversité en milieu agricole (avec l'appui des missions « Biodiversité » et « participation citoyenne » et « agriculture durable »).
	SL5	Accompagner les propriétaires privés	Être force de <b>conseils et accompagnement auprès des propriétaires privés</b> selon les enjeux initiaux écologiques identifiés lors de l'ABC.
Gestion (G)	G1	Gestion du patrimoine arboré communal.	Veille sur la <b>sécurité des riverains</b> , promeneurs vis-à-vis des arbres situés sur les espaces communaux. <b>Porter à connaissance</b> sur le patrimoine arboré (comment le gérer, l'entretenir). Animation spéciale sur le thème à prévoir par le PNR sur les communes où un ABC a été initié. (Lien avec action AM2). Lien avec le thème de l'arbre proposé en 2023 par le PNR.
	G2	Poursuite et amélioration de la gestion douce des espaces verts et naturels dont les espaces anthropiques (églises, cimetières, etc.)	Lien avec AM2. <b>Gestion</b> du plan de fauche communal + espaces anthropiques. Un <b>plan de gestion simplifié</b> pourrait être rédigé en ce sens sur ces actions prioritaires.
	G3	Gestion conservatoire du coin nature	En lien avec action AM2, préconiser une gestion douce de cet espace.
	G4	Gestion des espaces naturels communaux, publics et privés	Gestion conservatoire des côteaux et de la voie ferrée ainsi que les parcelles en propriété du SMAGEAA. En lien avec action SL5.
	G5	Gestion douce des bermes de routes communales et talus	Mise en place d'une zone test (fauche + exportation) à définir. Accompagnement de la mission « Biodiversité » et « participation citoyenne » du PNR.
	G6	Gestion des espèces végétales exotiques envahissantes	Veille sur l'identification des espèces présentes et gestion spécifique.
	G7	Gestion des infrastructures linéaires de transport électriques	Partenariat à envisager avec Enedis et la CCPL et le PNR sur les possibilités de sécuriser certaines lignes électriques (collision avec la faune volante).

Aménagement (A)	A1	Restauration de la trame bocagère et forestière (mission paysage et aménagement durable)	Partager l'expérience (porter à connaissance) de ce plan paysage du bocage Boulonnais. Accompagner les propriétaires privés (conseils).
	A2	Proposition d'aménagement d'un second coin nature	A proximité de l'école et dans un but pédagogique en particulier. Création de la mare pédagogique sur cet espace à envisager.

## 8.2 Pour aller plus loin encore dans la démarche

Le tableau ci-après présente les enjeux par grands secteurs de la commune (privés et communaux) ainsi que les orientations des actions qui peuvent y être envisagées.

*Tableau 11 : Synthèse des enjeux par grands secteurs géographiques*

Secteurs (cf. Carte 1 pour les lieux-dits)	Enjeux principaux	Constat sur l'entretien pratiqué	Proposition et orientation d'actions
Coteau de Seninghem	Flore et faune, en particulier les insectes caractéristiques des coteaux calcaires bien exposés	Surpâturage des prairies ou pâturage bovin inadapté Ourlification et embroussaillage de certaines parcelles	Restauration des pelouses tout en maintenant des ourlets et fruticées calcicoles Mise en place d'un pâturage ovin sur certaines parcelles
« Vallée de Liévin »	Végétations aquatiques et marécageuses Ripisylves Vieux arbres	Surpâturage, surpiétinement Plantation de peupliers Développement de l'urbanisation le long de la vallée de l'Urne à l'Eau	Préservation des prairies à la Vallée du Liévin Pâturage extensif sur certaines parcelles Suppression des plantations de peupliers Plantation de Saule blanc taillés en têtard Inventaire des vieux arbres et protection
RD 204 et ses bermes routières	Végétation calcicole	-	Maintien de la gestion extensive le long de la RD 204 Mise en place d'une gestion extensive sur d'autres secteurs de bermes
Bocage du « Canton de Bois Hazi »	Prairies de fauches et pâturage extensifs Bocage préservé avec de vieux arbres	Augmentation localisée de la pression de pâturage	Maintien d'une gestion extensive sur certaines parcelles Préservation du bocage Inventaire des vieux arbres et protection
Chemin de Boulnoisel depuis le « Bois de Saint-Rémy » jusqu'au « Bois de la Warenne »	Vieux arbres	-	Inventaire et préservation des vieux arbres
Grand bois à « Pâtis à Bronnières » et à « Pâtis Campagne »	Enjeux floristiques et ornithologiques Gîtes de parturition probables de Noctule de Leisler en forêt de Tournehem	Gestion de certaines parcelles en taillis (non favorable aux oiseaux forestiers et aux chauves-souris arboricoles) ou en futaie (non favorable à la flore forestière)	Mise en place de conventions sylvicoles visant à favoriser une gestion de type taillis sous futaie plus favorable à la faune et à la flore
Forêt domaniale de Tournehem			Recherche des arbres gîtes pour la Noctule de Leisler et protection le cas échéant Favoriser la plantation d'espèces indigènes et limiter la plantation d'espèces exotiques, notamment les résineux

Secteurs (cf. Carte 1 pour les lieux-dits)	Enjeux principaux	Constat sur l'entretien pratiqué	Proposition et orientation d'actions
			<p>Eviter les coupes à blanc</p> <p>Maintenir des arbres morts ou dépérissant sur pied (chandelles) favorables à la faune spécialisée</p> <p>Définir des zones d'intérêt écologique laissées en libre évolution</p> <p>Maintenir du bois mort au sol</p> <p>Création de mares forestières et dans les prairies en lisière</p>
Village	<p>Chauves-souris</p> <p>Oiseaux</p>	-	Aménagement de gîtes pour la faune anthropophile



## LEXIQUE

### Établi d'après :

RAMEAU J.C., MANSION D. & DUME G., 1989. *Flore Forestière Française ; guide écologique illustré ; vol.1 : plaines et collines* - IDF, DERF et ENGREF - Dijon, 1785 pp.

GUINOCHET M. & de VILMORIN R., 1984. *Flore de France (fascicule 5)*. Édition du CNRS - Paris, pp. 1598 à 1879

DE LANGHE J-E. & al., 1983. *Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-duché du Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines - 3ème éd.* Édition du patrimoine du Jardin Botanique de Belgique, Meise, 1015 pp.

adventice	plante étrangère à la flore indigène, persistant temporairement dans des milieux soumis à l'influence humaine, en particulier dans les cultures	dégradé (site, groupement végétal...)	maltraité par une exploitation abusive (surpâturage, eutrophisation, pollution, etc...)
andains	bande continue de fourrage laissée sur le sol après le passage d'une faucheuse. Par extension, s'applique à différents types de produits entreposés en tas (branches, déchets végétaux, pierres, etc.).	diversité spécifique	se définit à la fois par rapport au nombre d'espèces en présence (richesse spécifique) mais également en fonction de l'abondance relative des espèces dans le peuplement considéré (certaines espèces peuvent être communes ou au contraire très rares)
annuelle (plante/espèce)	plante dont la totalité du cycle de végétation dure moins d'un an et qui est donc invisible une partie de l'année	écologie (d'une espèce)	rapports d'une espèce avec son milieu ; ensemble des conditions préférentielles de ce milieu dans lequel se rencontre cette espèce (voir biologie d'une espèce)
anthropique	qualifie les phénomènes qui sont provoqués ou entretenus par l'action consciente ou inconsciente de l'homme	écologie (sens général)	science étudiant les relations des êtres vivants avec leur environnement et des êtres vivants entre eux ; d'une manière générale, une approche écologique est celle qui vise à saisir le fonctionnement du monde vivant
avifaune	ensemble des espèces d'oiseaux dans un espace donné	écosystème	système ouvert défini approximativement dans l'espace et dans le temps et modélisant l'ensemble des relations des êtres vivants entre eux et des êtres vivants avec l'environnement physico-chimique ; le concept est opérationnel à des échelles très variables (ex.: forêt tropicale, mare temporaire, souche en décomposition ...)
berme	bordure herbeuse entretenue d'une route ou d'un chemin	écotype	à l'intérieur d'une espèce, ensemble de populations différenciées par la sélection naturelle exercée par un ou plusieurs facteurs écologiques (ex : écotype aquatique d'une plante amphibie)
biodiversité	terme synonyme avec "diversité biologique, c'est-à-dire "diversité du monde vivant" ; classiquement on distingue trois niveaux de biodiversité : la diversité écosystémique (= diversité des milieux et biotopes), la diversité spécifique (diversité des espèces vivantes) et la diversité intraspécifique (diversité génétique au sein d'une même espèce) ; le maintien de la biodiversité est l'un des défis majeurs de notre civilisation	édaphique	qui concerne les relations sol/plante
biologie (d'une espèce)	description du cycle et du mode de vie d'une espèce indépendamment de son milieu (voir écologie d'une espèce)	endémique	espèce qui ne se rencontre à l'état spontané qu'en une région restreinte, parfois avec seulement quelques stations (ex : la Violette de Rouen est une endémique de la Basse Vallée de la Seine)
biotope	ensemble théorique des conditions physico-chimiques définissant un écosystème donné	entomofaune	insectes
bisannuelle (plante/espèce)	plante dont le cycle de végétation complet s'étale sur deux années ; la floraison intervient la deuxième année	espèce	unité fondamentale de la classification des êtres vivants, dénommée par un binôme scientifique international composé d'un nom de genre suivi d'un nom d'espèce (ex : Homo sapiens)
calcaricole	qui se rencontre exclusivement sur des sols riches en calcaire	eutrophe	riche en éléments nutritifs permettant une forte activité biologique
calicole/ calciphile	se dit d'une plante ou d'un groupement végétal qui se rencontre préférentiellement sur des sols riches en calcium ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes	eutrophile	qui pousse sur un sol riche en éléments nutritifs permettant une forte activité biologique
calcifuge	qui évite normalement les sols riches en calcium	flore	ensemble des espèces végétales rencontrées dans un espace donné (voir végétation)
caractéristique (espèce)	espèce dont la fréquence est significativement plus élevée dans un groupement végétal déterminé que dans tous les autres groupements	formation végétale	type de végétation défini plus par sa physionomie que sa composition floristique (ex. : prairie*, roselière*, friche*, lande...); ce terme renvoie en général à une description moins fine de la végétation que celui de "groupement végétal"*
cœur de nature	Un cœur de nature constitue dans un territoire un réservoir ou noyau de biodiversité. Il s'agit d'un espace naturel continu qui regroupe un grand nombre d'espèces remarquables.	fourré	jeune peuplement forestier composé de brins de moins de 2,50 m de haut, dense et difficilement pénétrable
compagne (espèce)	espèce fréquente dans un groupement végétal donné, quoique non caractéristique	friche	formation se développant spontanément sur un terrain abandonné depuis quelques années
cortège floristique	ensemble des espèces végétales d'une station, d'un site, d'une région géographique, etc... suivant le contexte		

friche post-culturale	friche se développant sur un terrain antérieurement cultivé, après une ou quelques années d'abandon
fruticée	formation végétale dense constituée par des arbustes et arbrisseaux souvent épineux
groupement végétal	voir phytocénose*
habitat	environnement physico-chimique et biologique dans lequel vit et se reproduit une espèce
herbacé	qui a la consistance souple et tendre de l'herbe ; on oppose en général les plantes herbacées aux plantes ligneuses
hygrophile	se dit d'une plante ou d'un groupement végétal ayant besoin de fortes quantités d'eau tout au long de son développement et croissant en conditions très humides (sol inondé en permanence); par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes
introduite (espèce/plante)	espèce exotique apportée volontairement ou non par l'homme et n'appartenant pas à la flore naturelle du territoire considéré
ligneux	formé de bois ou ayant la consistance du bois ; on oppose généralement les espèces ligneuses (arbres, arbustes, arbrisseaux, sous-arbrisseaux) aux espèces herbacées
manteau (forestier)	végétation linéaire essentiellement arbustive située en lisière de forêt
mésio-eutrophe	catégorie trophique intermédiaire entre mésotrophe et eutrophe
mésio-hygrophile	se dit d'une plante ou d'un groupement végétal croissant préférentiellement en conditions hydriques intermédiaires entre mésophile (voir ce mot) et hygrophile (voir ce mot) ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes
mésio-oligotrophe	catégorie trophique intermédiaire entre mésotrophe et oligotrophe
mésophile	se dit d'une plante ou d'un groupement végétal croissant préférentiellement en conditions moyennes, en particulier d'humidité et de sécheresse ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes
mésotrophe	moyennement riche en éléments nutritifs, modérément acide et induisant une activité biologique moyenne
mésio-xérophile	se dit d'une plante ou d'un groupement végétal croissant préférentiellement en conditions hydriques intermédiaires entre mésophile (voir ce mot) et xérophile (voir ce mot) ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes
messicole	espèce végétale annuelle dont le milieu préférentiel est le champ de céréales
mixte (boisement)	boisement composé d'un mélange de feuillus et de résineux
mosaïque	ensemble de communautés végétales, de peuplements et de sols différents, coexistant en un lieu donné et étroitement imbriqués
naturalisée (espèce)	espèce exotique ayant trouvé chez nous des conditions favorables lui permettant de se reproduire et de se maintenir spontanément (ex : le robinier)
nitrophile	se dit d'une plante ou d'un groupement végétal croissant sur des sols riches en composés azotés ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes
oligotrophe	très pauvre en éléments nutritifs et ne permettant qu'une activité biologique réduite
ourlet (forestier)	végétation herbacée et/ou de sous-arbrisseaux se développant en lisière des forêts ou des haies
pelouse	formation végétale basse, herbacée et fermée, dominée par les graminées. Les pelouses se distinguent des prairies par le fait qu'elles sont situées sur des sols plus pauvres en nutriments et qu'elles existent et se maintiennent souvent indépendamment de l'action de l'homme (pas ou peu fertilisées - pas de fauchage – éventuellement un pâturage extensif) en raison de conditions extrêmes de sol et de climat, ne permettant pas le développement de ligneux

phytosociologie	étude scientifique des tendances naturelles que manifestent des espèces végétales différentes à cohabiter ou au contraire à s'exclure ; étude des groupements végétaux ou phytocénoses à l'aide de méthodes floristiques et statistiques, débouchant sur une taxonomie
pionnier(ère)	1 – relatif à une espèce ou un ensemble d'espèces aptes à coloniser des terrains nus 2 – relatif à une espèce ou un ensemble d'espèces annonçant l'évolution future de la végétation (ex : pionnière forestière dans une friche)
prairie	formation végétale herbacée, fermée et dense, dominée par les graminées et faisant l'objet d'une gestion agricole par fauche ou pâturage
relictuelle (espèce)	espèce antérieurement plus répandue, témoignant de la disparition progressive de ses conditions écologiques optimales
richesse spécifique	nombre d'espèces en présence dans un peuplement ou une zone considérée
rudéral (ale, aux)	se dit d'une espèce ou d'une végétation caractéristique de terrains fortement transformés par les activités humaines (décombres, jardins, friches industrielles, zones de grande culture...)
rudéralisé(e)	se dit d'un site fortement transformé par une activité humaine, présentant en général un sol perturbé et eutrophe (voir ce mot)
sous-arbrisseau	arbrisseau de taille inférieure à 0,5 m (ex : bruyère, myrtille...)
spontané(e) (espèce/ végétation...)	qui croît à l'état sauvage dans le territoire considéré
station	1 – étendue de terrain de superficie variable mais généralement modeste, où les conditions physiques et biologiques sont relativement homogènes 2 - site où croît une plante donnée
subspontané(e)	plante cultivée, échappée des jardins ou des cultures, croissant spontanément un certain temps, mais ne se propageant pas en se mêlant à la flore indigène
succession végétale	1 – suite de groupements végétaux se succédant spontanément au cours du temps en un lieu donné ; 2 – coexistence en un même lieu des différents stades d'évolution d'une même formation végétale
taxon	unité quelconque de la classification des organismes vivants (classe, ordre, famille, genre, espèce, sous-espèce, ...) ou des phytocénoses (classe, ordre, alliance, association...)
thermophile	se dit d'une plante ou d'un groupement végétal qui croît préférentiellement dans les sites chauds (et généralement ensoleillés) ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes
ubiquiste	qui est présent partout à la fois
végétation	ensemble des phytocénoses* présentes dans un espace donné
vivace (plante/espèce)	plante dont le cycle de végétation dure plus de deux années
xérophile	se dit d'une plante ou d'un groupement végétal s'accommodant de conditions sèches ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes
zone humide	secteur où la nappe se trouve, au moins une partie de l'année, proche de la surface (au-dessus ou au-dessous) ; il en résulte des milieux aquatiques ou inondables

## BIBLIOGRAPHIE

### Technique

ARTHUR, LEMAIRE, 1999 – Les Chauves-souris, maîtresses de la nuit - Delachaux & Niestlé, 265 p.

BARATAUD, 1996 – Ballades dans l'in audible, – Sittelle (livret fourni avec CD).

BARDAT J., BIORET F., BOTINEAU M., BOULLET V., DELPECH R., GEHU J.-M., HAURY J., LACOSTE A., RAMEAU J.-C., ROYER J.-M., ROUX G. & TOUFFET J. 2004 – Prodrôme des végétations de France. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 171 p. (Patrimoines naturels, 61)

BAS Y., Vigie-Chiro, *Référentiel d'activité des protocoles Vigie-Chiro*, <http://www.vigienature.fr>

BAUR (B. et H.), ROESTI (C. et D), THORENS (P.), 2006 - Sauterelles, grillons et criquets de Suisse - Éditions HAUPT, 352 p.

BEAMAN (M.), MADGE (S.), 1998 - Guide encyclopédique des oiseaux du paléarctique occidental - Nathan, 869 p.

BEAUDOIN (C.), BOUTROUILLE (C.), CAMBERLEIN (P.), GODIN (J.), LUCKZAK (C.), PISCHIUTTA (R.) & SUEUR (F.) [coord.], 2019 – Les oiseaux nicheurs du Nord et du Pas-de-Calais. Biotope, Mèze, 488 p.

BELLMANN (H.), LUQUET (G.), 1995 - Guide des sauterelles, grillons et criquets d'Europe occidentale - Delachaux et Niestlé, 384 p.

CALOIN (F.) (coord), Cap Ornithologie, Station ornithologique du cap Gris-Nez, GON, PNR Caps et Marais d'Opale, 2014. – La migration des oiseaux sur le littoral du pas-de-Calais. Synthèse et analyse des données récentes. Biotope, Mèze, 204 p.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL BAILLEUL (CBNBL), 2020. Liste des plantes vasculaires (Ptéridophytes et Spermatophytes) citées dans les Hauts-de-France (02, 59, 60, 62, 80) et en Normandie orientale (27, 76). Référentiel taxonomique et référentiel des statuts des plantes vasculaires de DIGITALE. Version 3.2b.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL BAILLEUL (CBNBL), 2003 – *Flore de la Flandre française* – Centre régional de phytosociologie agréé conservatoire botanique national de Bailleul. 552 p.

CORAY (A.), THORENS (P.), 2001 - Orthoptères de Suisse : Clé de détermination - Fauna helvetica/Centre suisse de la cartographie de la faune.

CORBET (G.), OVENDEN (D.), 1991 - Les Mammifères d'Europe - Bordas, 240 p.

FAYARD A. (dir.), 1984 - Atlas des mammifères sauvages de France. S.F.E.P.M. 299 p.

FIERS (V.), GAUVRIT (B.), GAVAZZI (E.), HAFFNER (P.), MAURIN (H.), 1997 - Statut de la faune de France métropolitaine, Statuts de protection, degrés de menace, statuts biologiques - Muséum National d'Histoire Naturelle, 225 p.

GRAND (D.), BOUDOT (J.-P.), 2006 - Les libellules de France, Belgique et Luxembourg. - Collection Parthénope, éditions Biotope, 448 p.

GUYETANT (R.), 1997 - Les Amphibiens de France. - Centre National de la Recherche Scientifique, Musée de zoologie, Université de Nancy I, 64 p.

JOURNAL OFFICIEL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 1979 - Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. - Journal officiel des Communautés européennes n° L. 103, 1979. Modifiée par la directive n° 85/411/CEE du 25 juillet 1985, publiée au Journal officiel des Communautés européennes n° L. 233, 1985.

JOURNAL OFFICIEL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 1992 - Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages - Journal officiel des Communautés européennes n° L. 206, 22 juillet 1992.

JOURNAL OFFICIEL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2007 - Arrêté du 19 février 2007 modifiant les arrêtés du 17 avril 1981 modifié fixant les listes des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire, du 7 octobre 1992 fixant la liste des mollusques protégés sur le territoire métropolitain, du 22 juillet 1993 fixant la liste des insectes protégés sur le territoire national et du 22 juillet 1993 fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire - Journal officiel de la République Française, 19 avril 2007.

JOURNAL OFFICIEL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2007 - Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Journal officiel de la République Française, 18 décembre 2007.

JOURNAL OFFICIEL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2007 - Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Journal officiel de la République Française, 19 avril 2007. Journal officiel de la République Française, 6 mai 2007.

JOURNAL OFFICIEL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2007 - Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Journal officiel de la République Française, 10 mai 2007.

JOURNAL OFFICIEL, 1981 b - Arrêté du 17 avril 1981 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire national. - Journal officiel de la République Française, 19 mai 1981. Modifié par : Arrêté du 29 septembre 1981, Journal officiel de la République Française, 20 octobre 1981 ; arrêté du 20 décembre 1982, Journal officiel de la République Française, 8 janvier 1984 ; arrêté du 31 janvier 1984, Journal officiel de la République Française, 3 avril 1984, arrêté du 27 juin 1985, Journal officiel de la République Française, 27 juillet 1985, arrêté du 11 avril 1991, Journal officiel de la République Française, 03 juillet 1991 et arrêté du 02 novembre 1992, Journal officiel de la République Française, 10 novembre 1992.

JOURNAL OFFICIEL, 1982 - Arrêté du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national. - Journal officiel de la Rép. Fr., 13 mai 1982. Modifié par l'arrêté du 15 septembre 1982 publié au Journal officiel de la République Française, 14 décembre 1982 et par l'arrêté du 31 août 1995, publié au Journal officiel de la République Française, 17 octobre 1995.

JOURNAL OFFICIEL, 1990 - Décret N° 90-756 du 22 août 1990 relatif à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (4 annexes), ouverte à la signature à Berne le 19 septembre 1979. - Journal officiel de la République Française, 28 août 1990.



- JURZITZA (G.), 1993 - Libellules d'Europe (Europe centrale et méridionale) - Delachaux et Niestlé, 191 p.
- LAFRANCHIS (T.), 2000 - Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Collection Parthénope, éditions Biotope, 448 p.
- LAMBINON (J.), DELVOSALLE (L.), DUVIGNEAUD (J.), 2015 - Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines. (Sixième édition) - Editions du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, 1195 p.
- LUCZAK (C.), 2017 – Evolution des populations d'oiseaux communs nicheurs dans le Nord – Pas-de-Calais (1995 – 2014). Collection Faune du Nord – Pas-de-Calais, tome 1, GON, Lille 216 p.
- MAURIN (H.), 1994 - Le Livre rouge. Inventaire de la faune menacée en France - Editions Nathan, Muséum National d'Histoire Naturelle et Fonds Mondial pour la Nature (WWF - France), Paris, 176 p.
- OLIVIER (L.), GALLAND (J.P.), MAURIN (H.) (Coordinateurs), 1995 - Livre rouge de la flore menacée de France. Tome 1 : Espèces prioritaires. - Paris, Muséum National d'Histoire Naturelle, Conservatoire Botanique National de Porquerolles, Ministère de l'Environnement, 486 p.
- ISS (N.) & MULLER (Y.). coord.2015 – Atlas des oiseaux de France métropolitaine – Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.
- THIOLLAY (J. M.), BRETAGNOLLE (V.), 2004 - Rapaces nicheurs de France/Distribution, effectif et conservation - Delachaux et Niestlé, Paris.
- TOLMAN (T.), LEWINGTON (R.), 1999 - Guide des papillons d'Europe et d'Afrique du Nord - Delachaux et Niestlé, 320 p.

### **Sites internet consultés :**

Géoportail : <http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>

DREAL Hauts-de-France : [www.hauts-de-France.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.hauts-de-France.developpement-durable.gouv.fr/)

Atlas transfrontalier des chauves-souris : [Micro-projet Interreg "Chiro'Act" : Atlas transfrontalier des chauves-souris et bases d'un Plan d'action transfrontalier - Plecotus \(natagora.be\)](#) ;

Système d'Information Régional sur la Faune : <https://gon.fr/sirf/>

DIGITALE 2 Conservatoire Botanique National de Bailleul : <https://digitale.cbnbl.org/digitale-rft/site/Authentication.do;jsessionid=4D0111DF800CEEBFBE745AB2060E2D24>

Faune-France : <https://www.faune-france.org/>

INPN : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>

---

## 9 ANNEXE

---

## ANNEXE 1. FLORE RECENSEE SUR SENINGHEM

### SOURCE

D'après la «Liste des plantes vasculaires (Ptéridophytes et Spermatophytes) citées dans les Hauts-de-France (02, 59, 60, 62, 80) et en Normandie orientale (27, 76). Référentiel taxonomique et référentiel des statuts des plantes vasculaires de DIGITALE. Version 3.2b.) - Benoît TOUSSAINT, LECRON Jean-Michel et Alexis DESSE (Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul) - 19/01/2021 »

### LEGENDE :

#### NOM COMPLET

Nom latin et autorité du taxon d'après le référentiel taxonomique et nomenclatorial du CBNBI. La nomenclature principale de référence est celle de TAXREF v. 9.0 (GARGOMINY & al., 2015) : voir précisions apportées dans la feuille des métadonnées (Champ "Description des données"). DIGITALE-BS.

#### NOM FRANÇAIS

Nom français d'après le référentiel taxonomique et nomenclatorial du CBNBI. DIGITALE-BS

#### CODE TAXREF

code du taxon selon le référentiel taxonomique TAXREF diffusé par l'INPN (Version 12.0 téléchargée le 30/10/2018). DIGITALE-BS.

#### STATUT D'INDIGENAT PRINCIPAL

I = indigène  
X = néo-indigène potentiel  
Z = eurynaturalisé  
N = sténonaturalisé  
A = adventice  
S = spontané  
C = cultivé  
? = indication complémentaire de statut douteux ou incertain

#### RARETE

Rareté à l'échelle régionale  
E = exceptionnelle  
RR = très rare  
R = rare  
AR = assez rare  
PC = peu commun  
AC = assez commun  
C = commun  
CC = très commun  
? = taxon présent dans la région mais dont la rareté ne peut être évaluée sur la base des connaissances actuelles  
D = taxon disparu (non revu depuis 1980 ou revu depuis, mais dont on sait pertinemment que les stations ont disparu, ou bien qui n'a pu être retrouvé après investigations particulières)  
D? = taxon présumé disparu dont la disparition doit encore être confirmée  
# = lié à un statut « E = cité par erreur », « E? = présence douteuse » ou « ?? = présence hypothétique » dans la région.

#### MENACE REGION

Menace à l'échelle régionale  
EX = taxon éteint sur l'ensemble de son aire de distribution (aucun cas dans les Hauts-de-France)

EW = éteint à l'état sauvage sur l'ensemble de son aire de distribution  
RE = disparu au niveau régional  
REw = disparu à l'état sauvage au niveau régional  
CR\* = taxon présumé disparu au niveau régional  
CR = en danger critique  
EN = en danger  
VU = vulnérable  
NT = quasi menacé  
LC = préoccupation mineure  
DD = insuffisamment documenté  
NAa = évaluation UICN non applicable  
NAo = taxon exclu de la liste rouge  
NE = non évalué  
# = lié à un statut « E = cité par erreur », « E? = présence douteuse » ou « ?? = présence hypothétique dans la région

#### PROTECTION NATIONALE – ANNEXE 1

Oui = taxon protégé en France au titre de l'Annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié par l'arrêté du 23 mai 2013.  
(Oui) = taxon éligible mais disparu ou présumé disparu  
pp = « pro parte » : taxon dont seule une partie des infrataxons est concernée  
(pp) = idem mais le ou les infrataxons sont considérés comme disparus ou présumé disparus

#### PROTECTION NATIONALE – ANNEXE 2

Oui = taxon protégé en France au titre de l'Annexe 2 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié par l'arrêté du 23 mai 2013.  
(Oui) = taxon éligible mais disparu ou présumé disparu  
pp = « pro parte » : taxon dont seule une partie des infrataxons est concernée

#### PROTECTION REGIONALE

Oui = taxon protégé en région Haute-Normandie au titre de l'arrêté du 3 avril 1990, en région Nord – Pas de Calais au titre de l'arrêté du 1er avril 1991 ou en région Picardie au titre de l'arrêté du 17 août 1989  
(Oui) = taxon éligible mais disparu ou présumé disparu  
pp = « pro parte » : taxon dont seule une partie des infrataxons est concernée

#### LISTE ROUGE REGIONALE

oui = taxon dont l'indice de menace est VU, EN, CR ou CR\*  
(oui) = taxon dont l'indice de menace est RE ou RE\*  
pp = taxon dont seule une partie des infrataxons répond aux critères de la catégorie oui  
(pp) = idem mais infrataxon(s) considéré(s) comme disparu(s) ou présumé(s) disparu(s)  
? = taxon présent dans le territoire considéré mais dont l'intérêt patrimonial ne peut être évalué sur la base des connaissances actuelles  
Non = taxon dépourvu d'intérêt patrimonial

#### LISTE ROUGE NATIONALE

oui = taxon dont l'indice de menace national est NT, VU, EN, CR, CR\*, RE ou RE\*  
non = taxon non inscrit dans la liste rouge des espèces menacées en France

#### MENACE NATIONALE

EX = Eteinte au niveau mondial  
RE = Disparue de métropole

CR = En danger critique  
EN = En danger  
VU = Vulnérable  
NT = Quasi menacée  
LC = Préoccupation mineure  
DD = Données insuffisantes  
[...] = plantes citées par erreur, présumées citées par erreur ou de présence hypothétique (accolé à un niveau de menace)  
\* = signifie qu'un taxon de rang inférieur se rapporte à un taxon qui a fait l'objet d'une évaluation de la menace à l'échelle européenne ; ce taxon de rang inférieur n'ayant, pour sa part, pas été évalué

#### DETERMINANT DE ZNIEFF

Oui = taxon déterminant de ZNIEFF  
Non = taxon non déterminant de ZNIEFF

#### INDICATEUR ZONES HUMIDES

Plantes indicatrices de zones humides (Arrêté du 24 juin 2008)  
Oui = taxon inscrit. Inclut aussi, par défaut, tous les infrataxons indigènes inféodés aux taxons figurant sur la liste.  
(Oui) = taxon inscrit mais disparu ou présumé disparu (indice de rareté = D ou D ?).  
[Oui] = taxon inscrit mais cité par erreur (statut = E), douteux (statut = E ?), hypothétique (statut = ??) ou uniquement cultivé (statut = C) dans la région.  
pp = « pro parte » : taxon dont seule une partie des infrataxons est inscrite.  
Non = taxon non inscrit sur la liste des plantes indicatrices de zones humides de la région

#### EXOTIQUE ENVAHISSANTE

A : invasif avéré - relatif à des taxons naturalisés (N ou Z) et manifestation en extension dans la région  
P : invasif potentiel - relatif à des taxons naturalisés très localement (N) ou parfois simplement spontanés (S) ou adventices (A), voire actuellement seulement cultivés. Ces taxons risquent à court ou moyen terme de passer dans la catégorie A  
? : Indéterminé - taxon présent dans le territoire concerné mais dont le caractère invasif ne peut-être évalué sur la base des connaissances actuelles.  
N : invasif non avéré - taxon présent dans le territoire concerné mais dont le caractère invasif est non avéré.  
# : sans objet - Thématique non applicable car taxon absent, cité par erreur, à présence douteuse ou dont la présence est hypothétique dans le territoire (indication vague pour le territoire, détermination rapportée en confor, ou encore présence probable à confirmer en absence de citation

#### ENJEU REGIONAL

Les enjeux régionaux sont définis par Ecosphère en prenant en compte prioritairement les critères de menaces régionaux (degrés de menace selon la méthodologie UICN). À défaut, en l'absence de degrés de menace, les critères de rareté (indices de raretés régionaux) sont utilisés. Cinq niveaux d'enjeu sont ainsi définis pour chaque thématique : très fort, fort, assez fort, moyen, faible. L'enjeu de certains taxons a été défini avec la contribution du CBNBI.

Menace régionale (liste rouge UICN)	Enjeu spécifique régional
EX (taxon éteint sur l'ensemble de son aire de distribution (aucun cas dans les Hauts-de-France))	Très fort
EW (éteint à l'état sauvage sur l'ensemble de son aire de distribution)	
RE (disparu au niveau régional)	
REw (disparu à l'état sauvage au niveau régional)	
CR* (taxon présumé disparu au niveau régional)	
CR (En danger critique)	Fort
EN (En danger)	
VU (Vulnérable)	Assez fort
NT (Quasi-menacé)	Moyen
LC (Préoccupation mineure) et Déterminante de ZNIEFF	Moyen, « dire d'expert » si possible
DD (insuffisamment documenté) et Déterminante de ZNIEFF	Faible
LC (Préoccupation mineure)	« dire d'expert » si possible
DD (insuffisamment documenté), NE (Non Evalué)	

#### ENJEU STATIONNEL

Pondération de l'enjeu régional d'un seul niveau en fonction des critères suivants : Rareté infra-régionale, responsabilité particulière d'une région, dynamique de la population dans la zone biogéographique infra-régionale concernée, état de conservation sur le site.



Source (la plus récente)	Nom latin	Nom français	Code TAXREF	Statut d'indigénat principal	Rareté	Menace Région	Protection nationale - Annexe 1	Protection nationale - Annexe 2	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Exotique envahissant	Enjeu Hauts-de-France	Commentaire	Enjeu stationnel
Ecosphère 2021	<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre	79734	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Érable sycomore ; Sycomore	79783	I?Z	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	79908	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2006	<i>Adoxa moschatellina</i> L., 1753	Adoxe musquée ; Moscatelle ; Moscatelline	80243	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Aegopodium podagraria</i> L., 1753	Égopode podagraire ; Podagraire ; Herbe aux goutteux	80322	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine eupatoire (s.l.)	80410	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Agrostis capillaris</i> var. <i>capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire (var.)	130953	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Agrostis gigantea</i> Roth, 1788	Agrostide géante	80639	I	?	DD	Non	Non	Non	?	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère	80759	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante	80990	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Alchemilla xanthochlora</i> Rothm., 1937	Alchémille vert jaunâtre	81195	I	AR	NT	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Assez fort		Assez fort
Ecosphère 2021	<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire ; Alliaire officinale	81295	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Allium ursinum</i> L., 1753	Ail des ours	81541	I	PC	LC	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Moyen	Espèce bien représentée dans l'arrière-boulonnais - 1 niveau d'enjeu	Faible
Ecosphère 2021	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux	81569	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Alopecurus geniculatus</i> L., 1753	Vulpin genouillé	81637	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Alopecurus myosuroides</i> Huds., 1762	Vulpin des champs (s.l.)	81648	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Alopecurus pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i> L., 1753	Vulpin des prés	131242	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Anemone nemorosa</i> L., 1753	Anémone des bois ; Anémone sylvie	82637	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique sauvage (s.l.)	82738	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	82757	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante	82922	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois (s.l.) ; Cerfeuil sauvage	82952	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Anthyllis vulneraria</i> L., 1753	Anthyllide vulnéraire (s.l.) ; Vulnéraire	82999	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	Petite bardane	83502	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Arctium nemorosum</i> Lej., 1833	Bardane des bois	83503	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Argentina anserina</i> subsp. <i>anserina</i> (L.) Rydb., 1899	Potentille des oies ; Anserine	718310	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé (s.l.)	83912	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	pp	pp	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune ; Herbe à cent goûts	84061	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Arum maculatum</i> L., 1753	Gouet tacheté	84112	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre ; Langue de cerf	84524	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2015	<i>Astragalus glycyphyllos</i> L., 1753	Astragale à feuilles de réglisse ; Réglisse sauvage	84843	I	PC	LC	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	N	Moyen		Moyen
Ecosphère 2021	<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth, 1799	Fougère femelle	84999	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Atriplex patula</i> L., 1753	Arroché étalée	85102	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Avenula pubescens</i> subsp. <i>pubescens</i> (Huds.) Dumort., 1868	Avoine pubescente	132053	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Barbarea vulgaris</i> W.T.Aiton, 1812	Barbarée commune	761965	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace	85740	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible

Source (la plus récente)	Nom latin	Nom français	Code TAXREF	Statut d'indigénat principal	Rareté	Menace Région	Protection nationale - Annexe 1	Protection nationale - Annexe 2	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Exotique envahissant	Enjeu Hauts-de-France	Commentaire	Enjeu stationnel
Ecosphère 2021	<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux	85903	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Betula x aurata</i> Borkh., 1790	Bouleau à feuilles en losange	85915	I	PC?	NAo	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Blackstonia perfoliata</i> subsp. <i>perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Chlore perfoliée	132169	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Brachypodium rupestre</i> subsp. <i>rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode des rochers	718316	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois	86305	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Briza media</i> subsp. <i>media</i> L., 1753	Brize intermédiaire ; Amourette commune	132229	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Bromopsis erecta</i> subsp. <i>erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	Brome dressé	718318	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou	132258	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Bryonia cretica</i> subsp. <i>dioica</i> (Jacq.) Tutin, 1968	Bryone dioïque ; Bryone	154743	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Bunium bulbocastanum</i> L., 1753	Bunium noix-de-terre ; Terrenoix	86983	I	PC	LC	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Moyen		Moyen
Ecosphère 2021	<i>Calamagrostis epigejos</i> subsp. <i>epigejos</i> (L.) Roth, 1788	Calamagrostide commune	132379	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Callitriche</i> L., 1753	Callitriche (G)	190216		P											
Ecosphère 2021	<i>Campanula trachelium</i> subsp. <i>trachelium</i> L., 1753	Campanule gantelée	132529	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Capsella bursa-pastoris</i> subsp. <i>bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur ; Bourse-à-pasteur	132541	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Cardamine flexuosa</i> With., 1796	Cardamine flexueuse	87915	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée	87930	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	Cardamine des prés ; Cresson des prés	87964	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Carduus crispus</i> subsp. <i>multiflorus</i> (Gaudin) Franco, 1975	Chardon multiflore	810968	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Carex caryophylla</i> Latourr., 1785	Laïche printanière	88415	I	PC	LC	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Moyen		Moyen
Ecosphère 2021	<i>Carex flacca</i> subsp. <i>flacca</i> Schreb., 1771	Laïche glauque	132707	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Carex gr. divulsa / leersii</i>	Laïche à épis distants (groupe)	190355	I	AC								N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Carex hirta</i> L., 1753	Laïche hérissée ; Laïche velue	88569	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Carex pallescens</i> L., 1753	Laïche pâle	88747	I	PC	LC	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Moyen		Moyen
Ecosphère 2021	<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laïche pendante	88766	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Carex spicata</i> Huds., 1762	Laïche en épi	88885	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Carex sylvatica</i> subsp. <i>sylvatica</i> Huds., 1762	Laïche des forêts	132818	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	Carlina commune	89180	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme commun	89200	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Centaurea gr. jacea</i>	Centaurée jacée (groupe)	190443	I	CC								N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Centaurium erythraea</i> Rafn, 1800	Petite-centaurée commune (s.l.)	89840	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Cerastium fontanum</i> subsp. <i>vulgare</i> (Hartm.) Greuter & Burdet, 1982	Céaiste commun	133108	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céaiste aggloméré	90017	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753	Cerfeuil penché	90356	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Chénopode blanc (s.l.)	90681	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	Circée de Paris	91258	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Cirsium acaulon</i> (L.) Scop., 1769	Cirse acaule	621080	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	91289	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Cirsium oleraceum</i> (L.) Scop., 1769	Cirse maraîcher ; Cirse faux épinard	91378	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des marais	91382	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible

Source (la plus récente)	Nom latin	Nom français	Code TAXREF	Statut d'indigénat principal	Rareté	Menace Région	Protection nationale - Annexe 1	Protection nationale - Annexe 2	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Exotique envahissant	Enjeu Hauts-de-France	Commentaire	Enjeu stationnel
Ecosphère 2021	<i>Cirsium vulgare subsp. vulgare (Savi) Ten., 1838</i>	Cirse commun	133346	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Clematis vitalba L., 1753</i>	Clématite des haies ; Herbe aux gueux	91886	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Clinopodium vulgare subsp. vulgare L., 1753</i>	Clinopode commun	133382	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Convolvulus arvensis L., 1753</i>	Liseron des champs	92302	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Cornus sanguinea L., 1753</i>	Cornouiller sanguin (s.l.)	92501	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Corylus avellana L., 1753</i>	Noisetier commun ; Noisetier ; Coudrier	92606	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Crataegus laevigata (Poir.) DC., 1825</i>	Aubépine à deux styles	92864	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Crataegus monogyna Jacq., 1775</i>	Aubépine à un style	92876	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia (Thuill.) Thell. ex Schinz &amp; R.Keller, 1914</i>	Crépide à feuilles de pissenlit	133531	I	PC	LC	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Moyen		Moyen
CBNBL 2000	<i>Cymbalaria muralis G.Gaertn., B.Mey. &amp; Scherb., 1800</i>	Cymbalaire des murs ; Ruine de Rome	93763	Z	CC	NAa	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Cynosurus cristatus L., 1753</i>	Crételle des prés	93860	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Cytisus scoparius (L.) Link, 1822</i>	Genêt à balais	94164	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Cytisus scoparius f. scoparius (L.) Link</i>	Genêt à balais (f.)	613724	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Dactylis glomerata L., 1753</i>	Dactyle aggloméré (s.l.)	94207	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	pp	pp	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Dactylis glomerata subsp. glomerata L., 1753</i>	Dactyle aggloméré	133652	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Dactylorhiza fuchsii (Druce) Soó, 1962</i>	Orchis de Fuchs ; Dactylorhize de Fuchs	94257	I	AC	LC	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Dactylorhiza fuchsii var. fuchsii (Druce) Soó, 1962</i>	Orchis de Fuchs (var.) ; Dactylorhize de Fuchs (var.)	161035	I	AC	LC	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Daucus carota L., 1753</i>	Carotte sauvage (s.l.)	94503	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2006	<i>Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv., 1812</i>	Canche cespiteuse (s.l.)	94626	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Dioscorea communis (L.) Caddick &amp; Wilkin, 2002</i>	Tamier commun	611652	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P.Fuchs, 1959</i>	Dryoptéris des chartreux	95558	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Dryopteris dilatata (Hoffm.) A.Gray, 1848</i>	Dryoptéris dilaté	95563	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834</i>	Fougère mâle	95567	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Elytrigia repens subsp. repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934</i>	Chiendent commun	134093	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Epilobium angustifolium L., 1753</i>	Épilobe en épi ; Laurier de Saint-Antoine	96136	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Epilobium hirsutum L., 1753</i>	Épilobe hérissé	96180	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Epilobium montanum L., 1753</i>	Épilobe des montagnes	96208	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Epilobium parviflorum Schreb., 1771</i>	Épilobe à petites fleurs	96229	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Epilobium tetragonum L., 1753</i>	Épilobe à quatre angles (s.l.) ; Épilobe à tige carrée (s.l.)	96271	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Epipactis helleborine (L.) Crantz, 1769</i>	Épipactis à larges feuilles (s.l.)	96447	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	pp	pp	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Equisetum arvense L., 1753</i>	Prêle des champs	96508	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Ervum tetraspermum L., 1753</i>	Vesce à quatre graines ; Cicérole	97128	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Euonymus europaeus L., 1753</i>	Fusain d'Europe	609982	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Eupatorium cannabinum subsp. cannabinum L., 1753</i>	Eupatoire chanvrine	134346	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Euphorbia helioscopia subsp. helioscopia L., 1753</i>	Euphorbe réveil-matin ; Réveil-matin	612466	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2006	<i>Fagus sylvatica f. sylvatica</i>	Hêtre commun (f.)	97947	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Fagus sylvatica L., 1753</i>	Hêtre commun ; Hêtre	97947	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Fallopia convolvulus (L.) Á.Löve, 1970</i>	Renouée faux-liseron	97962	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Festuca gr. rubra</i>	Fétuque ovine (groupe) ; Fétuque des moutons (groupe)	192551	I	CC								N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Ficaria verna Huds., 1762</i>	Ficaire fausse renoncule ; Ficaire	98651	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible



Source (la plus récente)	Nom latin	Nom français	Code TAXREF	Statut d'indigénat principal	Rareté	Menace Région	Protection nationale - Annexe 1	Protection nationale - Annexe 2	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Exotique envahissant	Enjeu Hauts-de-France	Commentaire	Enjeu stationnel
CBNBL 2006	<i>Ficaria verna subsp. verna</i> Huds., 1762	Ficaire à bulbilles	718355	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage	98865	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne commun	98921	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	Fumeterre officinale	99108	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Galeopsis gr. tetrahit</i>	Galéopsis tétrahit (groupe)	192681	I	CC								N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Galeopsis tetrahit</i> L., 1753	Galéopsis tétrahit	99334	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gaillet dressé ; Caille-lait blanc	99366	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Galium album</i> var. <i>album</i>	Gaillet dressé (var.) ; Caille-lait blanc	99366	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Galium aparine</i> subsp. <i>aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron	99373	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Galium odoratum</i> (L.) Scop., 1771	Aspérule odorante ; Gaillet odorant	99488	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	Géranium colombin ; Pied-de-Pigeon	100045	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé	100052	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Géranium herbe-à-Robert ; Herbe à Robert	100142	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte commune	100225	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Glebionis segetum</i> (L.) Fourr., 1869	Chrysanthème des moissons	100304	I	PC	NT	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Assez fort		Assez fort
Ecosphère 2021	<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre ; Gléchome lierre terrestre	100310	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Glyceria notata</i> Chevall., 1827	Glycérie pliée	100398	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br., 1813	Gymnadénie moucheron ; Orchis moucheron	100607	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible	Espèce assez bien représentée dans l'arrière-boulonnais mais assez rare dans le Nord/Pas-de-Calais et principalement liée aux coteaux calcaires (habitats dont l'état de conservation est souvent dégradé aujourd'hui sur Seninghem, ce qui à moyen terme menace les populations observées) + 1 niveau d'enjeu	Moyen
CBNBL 2006	<i>Hedera gr. helix</i>	Lierre grimpant (groupe)	193114	I	CC								N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant	100787	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Helosciadium nodiflorum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache faux-cresson ; Faux cresson	101221	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2020	<i>Hemerocallis fulva</i> (L.) L., 1762	Hémérocalle fauve ; Lis rouge	101237	C	RR	NAo	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Heracleum sphondylium</i> subsp. <i>sphondylium</i> L., 1753	Berce commune ; Berce des prés ; Grande berce	135306	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Holcus lanatus</i> subsp. <i>lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse	718362	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Holcus mollis</i> subsp. <i>mollis</i> L., 1759	Houlque molle	136654	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	Jacinthe des bois	103057	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Hylotelephium gr. telephium</i>	Orpin reprise (groupe)	606916	I;C	PC								N	Faible		Faible
CBNBL 1998	<i>Hypericum hirsutum</i> L., 1753	Millepertuis hérissé ; Millepertuis velu	103287	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	Millepertuis couché ; Petit Millepertuis	103288	I	PC	LC	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Moyen		Moyen

Source (la plus récente)	Nom latin	Nom français	Code TAXREF	Statut d'indigénat principal	Rareté	Menace Région	Protection nationale - Annexe 1	Protection nationale - Annexe 2	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Exotique envahissant	Enjeu Hauts-de-France	Commentaire	Enjeu stationnel
Ecosphère 2021	<i>Hypericum maculatum subsp. obtusiusculum</i> (Tourlet) Hayek, 1912	Millepertuis anguleux	136751	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible	Espèce localisée dans le Nord/Pas-de-Calais + 1 niveau d'enjeu	Moyen
Ecosphère 2021	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé ; Herbe à mille trous	103316	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Hypericum perforatum</i> var. <i>perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé (var. type) ; Herbe à mille trous	613134	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Hypericum tetrapterum</i> Fr., 1823	Millepertuis à quatre ailes	103329	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	103375	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx	103514	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Inula conyza</i> DC., 1836	Inule conyze	103608	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Jacobaea erucifolia subsp. erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Séneçon à feuilles de roquette	718366	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Séneçon jacobée (s.l.) ; Jacobée	610646	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	Jonc aggloméré	104160	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 1998	<i>Juncus conglomeratus</i> var. <i>conglomeratus</i> L., 1753	Jonc aggloméré (var.)	147907	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars	104173	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque	104214	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Juncus tenuis</i> Willd., 1799	Jonc grêle (s.l.)	104353	Z	C	NAa	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	Knautie des champs	104516	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Lamium album</i> L., 1753	Lamier blanc ; Ortie blanche	104854	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L., 1759	Lamier jaune (s.l.) ; Ortie jaune	104876	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Lamium galeobdolon subsp. montanum</i> (Pers.) Hayek, 1929	Lamier des montagnes ; Lamier jaune ; Ortie jaune	137073	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre ; Ortie rouge	104903	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Lapsana communis subsp. communis</i> L., 1753	Lampsane commune	137096	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2017	<i>Lathraea squamaria</i> L., 1753	Lathrée écailleuse	105148	I	R	NT	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	N	Assez fort		Assez fort
Ecosphère 2021	<i>Lathyrus aphaca</i> L., 1753	Gesse sans feuilles ; Pois de serpent	105162	I	PC	LC	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Moyen		Moyen
Ecosphère 2021	<i>Lathyrus nissolia</i> L., 1753	Gesse de Nissole	105232	I	AR	LC	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Moyen		Moyen
Ecosphère 2021	<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Gesse des prés	105247	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Lepidium squamatum</i> Forssk., 1775	Corne-de-cerf écailleuse ; Corne-de-cerf commune	105680	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Grande marguerite (diploïde)	105817	I	?	DD	Non	Non	Non	?	Non	Non	N	Faible		Faible
S. MEZIERE 2021	<i>Leucojum gr. aestivum</i>	Nivéole d'été (groupe)	194083	X?	E		Oui						N	Fort		Fort
Ecosphère 2021	<i>Ligustrum ovalifolium</i> Hassk., 1844	Troène des haies	105963	C	R	NAo	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène commun	105966	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Linum catharticum</i> L., 1753	Lin purgatif	106288	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Lolium multiflorum</i> Lam., 1779	Ray-grass d'Italie	106497	N;C	C	NAa	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace	106499	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Lonicera periclymenum subsp. periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois	137432	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Lotus corniculatus subsp. corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé ; Pied-de-poule	137440	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Luzula campestris subsp. campestris</i> (L.) DC., 1805	Luzule champêtre	718377	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Luzula gr. multiflora</i>	Luzule multiflore (groupe)	194322	I	AC								N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Luzula pilosa</i> (L.) Willd., 1809	Luzule poilue	106854	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2020	<i>Luzula sylvatica subsp. sylvatica</i> (Huds.) Gaudin, 1811	Luzule des bois	137522	I	AR	LC	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	N	Moyen		Moyen

Source (la plus récente)	Nom latin	Nom français	Code TAXREF	Statut d'indigénat principal	Rareté	Menace Région	Protection nationale - Annexe 1	Protection nationale - Annexe 2	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Exotique envahissant	Enjeu Hauts-de-France	Commentaire	Enjeu stationnel
Ecosphère 2021	<i>Lychnis flos-cuculi L., 1753</i>	Silène fleur-de-coucou ; Lychnis fleur de coucou	106918	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Lysimachia arvensis (L.) U.Manns &amp; Anderb., 2009</i>	Mouron rouge (s.l.)	610909	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Lysimachia nemorum L., 1753</i>	Lysimaque des bois	107072	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Lysimachia nummularia L., 1753</i>	Lysimaque nummulaire ; Herbe aux écus	107073	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Malus pumila Mill., 1768</i>	Pommier commun ; Pommier cultivé	107213	C	AR	NAo	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Malva moschata L., 1753</i>	Mauve musquée	107282	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Matricaria chamomilla L., 1753</i>	Matricaire camomille	107440	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Matricaria discoidea DC., 1838</i>	Matricaire discoïde	107446	Z	CC	NAa	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Medicago lupulina L., 1753</i>	Luzerne lupuline ; Minette ; Mignonnette	107649	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Melica uniflora Retz., 1779</i>	Mélique uniflore	107880	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Mentha arvensis L., 1753</i>	Menthe des champs	108029	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Mentha x villosa var. alopecuroides (Hull) Briq.</i>	Menthe velue (var.)	619927	N;S;C	AR?	NAa	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Mercurialis perennis L., 1753</i>	Mercuriale vivace	108361	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Milium effusum L., 1753</i>	Millet étalé ; Millet des bois ; Millet diffus	108537	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Moehringia trinervia (L.) Clairv., 1811</i>	Sabline à trois nervures	108698	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764</i>	Myosotis des champs (s.l.)	108996	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Myosotis scorpioides L., 1753</i>	Myosotis des marais	109091	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Neottia ovata (L.) Bluff &amp; Fingerh., 1837</i>	Listère à feuilles ovales ; Double-feuille	109507	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Ophrys apifera Huds., 1762</i>	Ophrys abeille	110335	I	AC	LC	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Orchis mascula subsp. mascula (L.) L., 1755</i>	Orchis mâle	138392	I	PC	LC	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	N	Moyen		Moyen
S. MEZIERE 2021	<i>Orchis purpurea Huds., 1762</i>	Orchis pourpre	110966	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible	Espèce encore assez bien représentée dans l'arrière Boulonnais mais station sur coteaux souvent menacées par l'abandon du pâturage ovin  + 1 niveau d'enjeu	Moyen
Ecosphère 2021	<i>Orobanche minor Sm., 1797</i>	Orobanche à petites fleurs	111614	I	PC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Oxalis acetosella L., 1753</i>	Oxalide des bois ; Surelle ; Pain de coucou	111859	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Papaver rhoeas L., 1753</i>	Grand coquelicot	112355	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Paris quadrifolia L., 1753</i>	Parisettes à quatre feuilles ; Parisettes	112421	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Pastinaca sativa L., 1753</i>	Panais cultivé (s.l.)	112550	I;Z	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841</i>	Renouée poivre-d'eau ; Poivre d'eau	112739	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Phleum pratense L., 1753</i>	Fléole des prés	113221	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Picris hieracioides subsp. hieracioides L., 1753</i>	Picride fausse-épervière	138785	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Pilosella officinarum F.W.Schultz &amp; Sch.Bip., 1862</i>	Piloselle ; Épervière piloselle	113525	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Pimpinella saxifraga subsp. saxifraga L., 1753</i>	Petit boucage	138811	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Plantago lanceolata L., 1753</i>	Plantain lancéolé	113893	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Plantago major subsp. major L., 1753</i>	Plantain à larges feuilles	138901	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Plantago media subsp. media L., 1753</i>	Plantain moyen	138909	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Platanthera chlorantha (Custer) Rchb., 1828</i>	Platanthère à fleurs verdâtres	114012	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible



Source (la plus récente)	Nom latin	Nom français	Code TAXREF	Statut d'indigénat principal	Rareté	Menace Région	Protection nationale - Annexe 1	Protection nationale - Annexe 2	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Exotique envahissant	Enjeu Hauts-de-France	Commentaire	Enjeu stationnel
Ecosphère 2021	<i>Poa annua subsp. annua L., 1753</i>	Pâturin annuel	788980	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Poa nemoralis subsp. nemoralis L., 1753</i>	Pâturin des bois	138998	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Poa pratensis subsp. pratensis L., 1753</i>	Pâturin des prés	159892	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Poa trivialis subsp. trivialis L., 1753</i>	Pâturin commun	139024	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Polygala vulgaris L., 1753</i>	Polygala commun (s.l.)	114595	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Polygonatum multiflorum (L.) All., 1785</i>	Sceau-de-Salomon multiflore ; Muguet de serpent	114611	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Polygonum aviculare L., 1753</i>	Renouée des oiseaux (s.l.) ; Traînage	114658	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Polypodium interjectum Shivas, 1961</i>	Polypode intermédiaire	114972	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Populus tremula L., 1753</i>	Peuplier tremble ; Tremble	115156	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Populus x canadensis Moench, 1785</i>	Peuplier du Canada	115167	C	AR?	NAo	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Potentilla reptans L., 1753</i>	Potentille rampante ; Quintefeuille	115624	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Potentilla sterilis (L.) Garcke, 1856</i>	Potentille faux-fraisier ; Potentille stérile	115655	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Poterium sanguisorba subsp. sanguisorba L., 1753</i>	Petite pimprenelle	620592	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Primula elatior subsp. elatior (L.) Hill, 1765</i>	Primevère élevée	139364	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Primula veris L., 1753</i>	Primevère officinale ; Coucou	115918	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Prunella vulgaris L., 1753</i>	Brunelle commune	116012	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Prunus avium (L.) L., 1755</i>	Merisier (s.l.)	116043	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Prunus spinosa L., 1753</i>	Prunellier ; Épine noire	116142	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879</i>	Fougère aigle (s.l.)	116265	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Quercus robur L., 1753</i>	Chêne pédonculé	116759	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2006	<i>Quercus x rosacea Bechst., 1813</i>	Chêne rosacé	116842	I	PC?	NAo	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Ranunculus acris L., 1753</i>	Renoncule âcre (s.l.)	116903	I;Z?	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Ranunculus bulbosus L., 1753</i>	Renoncule bulbeuse	116952	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Ranunculus repens L., 1753</i>	Renoncule rampante	117201	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Reseda lutea subsp. lutea L., 1753</i>	Réséda jaune	139857	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Reynoutria japonica Houtt., 1777</i>	Renouée du Japon	117503	Z	CC	NAa	Non	Non	Non	Non	Non	Non	A	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Rhamnus cathartica L., 1753</i>	Nerprun purgatif	117530	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Ribes rubrum L., 1753</i>	Groseillier rouge ; Groseillier à grappes	117774	I;C	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Ribes uva-crispa L., 1753</i>	Groseillier à maquereaux	117787	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Rosa arvensis Huds., 1762</i>	Rosier des champs ; Rosier rampant	118016	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Rosa canina L., 1753</i>	Rosier des chiens	118073	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Rubus caesius L., 1753</i>	Ronce bleuâtre	118993	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Rubus idaeus subsp. idaeus L., 1753</i>	Framboisier	718404	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Rubus L., 1753</i>	Ronce (G)	197281		P											
CBNBL 2000	<i>Rubus sect. Rubus</i>	Ronce (sect.)	197281	I	CC								N	Faible		Faible
CBNBL 1998	<i>Rubus vestitus Weihe, 1825</i>	Ronce vêtue	119381	I	C?	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Rumex acetosa subsp. acetosa L., 1753</i>	Grande oseille	140321	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Rumex conglomeratus Murray, 1770</i>	Patience agglomérée	119471	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Rumex crispus L., 1753</i>	Patience crépue	119473	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Rumex obtusifolius L., 1753</i>	Patience à feuilles obtuses (s.l.)	119550	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Rumex sanguineus L., 1753</i>	Patience sanguine ; Patience des bois ; Sang-de-dragon	119585	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible

Source (la plus récente)	Nom latin	Nom français	Code TAXREF	Statut d'indigénat principal	Rareté	Menace Région	Protection nationale - Annexe 1	Protection nationale - Annexe 2	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Exotique envahissant	Enjeu Hauts-de-France	Commentaire	Enjeu stationnel
CBNBL 2000	<i>Rumex sanguineus</i> var. <i>viridis</i> (Sibth.) W.D.J.Koch	Patience sanguine (var.) ; Patience des bois	613593	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Sagina procumbens</i> L., 1753	Sagine couchée	119818	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Salix alba</i> L., 1753	Saule blanc	119915	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Salix caprea</i> L., 1753	Saule marsault ; Saule des chèvres	119977	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir	120717	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Sanicula europaea</i> L., 1753	Sanicle d'Europe	120772	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	Scabieuse colombarie ; Colombarie	121334	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque roseau (s.l.)	717533	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Schedonorus giganteus</i> (L.) Holub, 1998	Fétuque géante	121471	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753	Scrofulaire aquatique (s.l.)	121999	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Scrophularia nodosa</i> L., 1753	Scrofulaire nouveuse	122028	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	140994	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Silene dioica</i> var. <i>dioica</i> (L.) Clairv., 1811	Silène dioïque (var.) ; Compagnon rouge	151786	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Silène à larges feuilles ; Compagnon blanc	123522	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé (s.l.)	123683	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Sinapis arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> L., 1753	Moutarde des champs	141221	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop., 1772	Sisymbre officinal ; Herbe aux chantres	123863	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Morelle douce-amère	124034	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Solanum dulcamara</i> var. <i>dulcamara</i> L., 1753	Morelle douce-amère (var.)	161046	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Solanum nigrum</i> L. B44, 1753	Morelle noire (s.l.) ; Crève-chien	124080	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Solidago virgaurea</i> subsp. <i>virgaurea</i> L., 1753	Solidage verge-d'or	141299	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Sonchus arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> L., 1753	Laiteron des champs	141301	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Sonchus asper</i> subsp. <i>asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude ; Laiteron épineux	141304	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron maraîcher ; Laiteron potager	124261	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Stachys palustris</i> L., 1753	Épiaire des marais ; Ortie bourbière	124798	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	Épiaire des forêts ; Épiaire des bois	124814	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	Stellaire holostée	125006	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Stellaire intermédiaire ; Mouron des oiseaux ; Mouron blanc	125014	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Tanacetum vulgare</i> L., 1753	Tanaisie commune ; Herbe aux vers	125474	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Taraxacum</i> F.H.Wigg.	Pissenlit (G)	198226		P											
CBNBL 2000	<i>Taraxacum</i> sect. <i>Hamata</i> H. Øllgaard	Pissenlit (section)	198226	I	CC								N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Taraxacum</i> sect. <i>Ruderalia</i> Kirschner, H. Øllgaard et Štěpánek	Pissenlit (section)	198226	I	CC								N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Germandrée scorodoine	126035	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Thymus pulegioides</i> L., 1753	Thym faux-pouliot (s.l.)	126566	I	PC	LC	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Moyen		Moyen
CBNBL 2000	<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	Tilleul à larges feuilles	126650	I?	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Torilis japonica</i> subsp. <i>japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	Torilis du Japon ; Torilis faux-cerfeuil	718424	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Tragopogon pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	141821	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Trèfle douteux	127294	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	127439	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Trifolium repens</i> var. <i>repens</i> L., 1753	Trèfle blanc (var.) ; Trèfle rampant	152226	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Tripleurospermum inodorum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Matricaire inodore	127613	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible

Source (la plus récente)	Nom latin	Nom français	Code TAXREF	Statut d'indigénat principal	Rareté	Menace Région	Protection nationale - Annexe 1	Protection nationale - Annexe 2	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Exotique envahissant	Enjeu Hauts-de-France	Commentaire	Enjeu stationnel
Ecosphère 2021	<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Avoine dorée (s.l.) ; Triseté jaunâtre (s.l.)	127660	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Tussilago farfara</i> L., 1753	Tussilage ; Pas-d'âne	128042	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Ulex europaeus</i> L., 1753	Ajonc d'Europe (s.l.)	128114	I	PC	LC	Non	Non	Non	Non	pp	pp	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme champêtre	128175	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Urtica dioica subsp. dioica</i> L., 1753	Grande ortie ; Ortie dioïque	142037	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Verbascum nigrum subsp. nigrum</i> L., 1753	Molène noire	142096	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	Molène bouillon-blanc (s.l.) ; Bouillon blanc	128660	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs	128801	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Veronica beccabunga subsp. beccabunga</i> L., 1753	Véronique des ruisseaux	142142	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit-chêne	128832	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2006	<i>Veronica gr. hederifolia</i>	Véronique à feuilles de lierre (groupe)	198883	I	CC								N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Veronica hederifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de lierre	128880	I	C?	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Veronica montana</i> L., 1755	Véronique des montagnes	128924	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 1998	<i>Veronica officinalis</i> L., 1753	Véronique officinale ; Thé d'Europe	128938	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse ; Véronique commune	128956	Z	CC	NAa	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Veronica serpyllifolia subsp. serpyllifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de serpolet	142164	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Veronica sublobata</i> M.Fisch., 1967	Véronique des bois	129016	I	C?	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne mancienne	129083	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	Viorne obier	129087	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Vicia cracca</i> L., 1753	Vesce à épis	129147	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Vicia sativa subsp. sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée	142236	A;S;C	AR?	NAo	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799	Vesce des moissons	129302	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies	129305	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Vinca minor</i> L., 1753	Petite pervenche	129470	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 1998	<i>Viola hirta</i> L., 1753	Violette hérissée	129586	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
Ecosphère 2021	<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857	Violette de Reichenbach ; Violette des bois	129666	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible
CBNBL 2000	<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823	Violette de Rivinus	129669	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Faible		Faible



## ANNEXE 2. LISTE DES OISEAUX (ECOSPHERE 2021-2022 ET BIBLIOGRAPHIE)

- P : Protection Nationale selon l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. J.O.R.F. du 5 décembre 2009) ;
  - N1 : pour les espèces classées dans cette catégorie, sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps, la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, des larves et des nymphes..., la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle des animaux dans le milieu naturel ;
  - N2 : pour les espèces classées dans cette catégorie, sont interdites sur les parties du territoire métropolitain où l'espèce est présente, ainsi que dans l'aire de déplacement naturelle des noyaux de population existant, la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation remette en cause le bon accomplissement de ces cycles biologiques ;
  - N3 : sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non des spécimens prélevés :
    - dans le milieu naturel du territoire métropolitain de la France ;
    - dans le milieu naturel du territoire européen des autres États membres de l'Union européenne, après la date d'entrée en vigueur dans ces États des directives « Habitats » et « Oiseaux ».
- Dir. Ois. : Directive « Oiseaux » n°79/409/CEE du Conseil du 02/04/1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. (JOCE du 25/04/ 1979 ; dernière modification JOCE du 30/06/1996).
  - A1 : inscription à l'annexe I de la directive « Oiseaux » 2009/147/CE (DO) ;
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France (critères UICN) – Oiseaux de France métropolitaine, MNHN, Comité français UICN, LPO, SEOF & ONCFS, septembre 2016 ;
- LR N/PdC : liste rouge des espèces menacées dans le Nord/Pas-de-Calais – Oiseaux nicheurs (critères UICN), Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord/Pas-de-Calais, Conservatoire Faunistique Régional, 2017 ;
- LR E 27 : European Red List of Birds - European Commission, IUCN, Red List, BirdLife International - 2021

### Critères UICN

<b>CR</b>	« en danger critique d'extinction »	espèces menacées d'extinction
<b>EN</b>	« en danger »	espèces menacées d'extinction
<b>VU</b>	« vulnérable »	espèces menacées d'extinction
<b>NT</b>	« quasi menacé »	espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises
<b>LC</b>	« préoccupation mineure »	espèce pour laquelle le risque d'extinction est faible
<b>DD</b>	« données insuffisantes »	espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes
<b>NA</b>	« non applicable »	espèce non soumise à évaluation
<b>NE</b>	« non évalué »	espèce n'ayant pas encore été confrontée aux critères de l'UICN

- IR : indice de rareté dans le Nord/Pas-de-Calais.

<b>E</b>	Exceptionnel
<b>TR</b>	Très rare
<b>R</b>	Rare
<b>AR</b>	Assez rare
<b>PC</b>	Peu commun
<b>AC</b>	Assez commun
<b>C</b>	Commun
<b>TC</b>	Très commun
<b>INT</b>	Introduit

## Listes des oiseaux nicheurs sur Seninghem

Source (la plus récente)	Code TAXREF	Nom français	Nom scientifique	PN	DO	IR	LR NPdC	LRN Nicheurs	LRE	Enjeu spécifique NPdC	Commentaire	Enjeu stationnel
ECOSPHERE 2021 - 2022	3978	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	N1, N2, N3	-	AC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	3676	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	-	AC	VU	LC	LC	Assez fort	Espèce encore assez bien représentée dans le boulonnais et l'arrière boulonnais -> Baisse d'1 niveau d'enjeu	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	3941	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	N1, N2, N3	-	AC	NT	LC	LC	Moyen	Espèce bien représentée dans le boulonnais et l'arrière boulonnais -> Baisse d'1 niveau d'enjeu	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	4619	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	N1, N2, N3	-	AC	NT	VU	LC	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	4657	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	N1, N2, N3	-	AC	VU	NT	LC	Assez fort	-	Assez fort
ECOSPHERE 2021 - 2022	2881	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	N1, N2, N3	A I	C	EN	LC	LC	Fort	-	Fort
ECOSPHERE 2021 - 2022	2623	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	N1, N2, N3	-	C	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	4583	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	N1, N2, N3	-	AC	NT	LC	LC	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	4494	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	N1, N2, N3	-	AC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	3511	Chouette chevêche	<i>Athene noctua</i>	N1, N2, N3	-	AC	NT	LC	LC	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	3518	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	N1, N2, N3	-	PC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	4501	Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	-	-	C	NT	LC	VU	Moyen	Espèce bien représentée dans le boulonnais et l'arrière boulonnais -> Baisse d'1 niveau d'enjeu	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	4503	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	-	AC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	3465	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	N1, N2, N3	-	AC	VU	LC	LC	Assez fort	-	Assez fort
SIRF 2019	3482	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	N1, N2, N3	-	PC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
S. MEZIERE, 2021	2895	Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	N1, N2, N3	-	C	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	4516	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	-	AC	VU	LC	LC	Assez fort	Espèce encore assez bien représentée dans le boulonnais et l'arrière-boulonnais -> Baisse de 2 niveaux d'enjeu	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	3003	Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	-	PC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	2669	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	N1, N2, N3	-	C	VU	LC	LC	Assez fort	-	Assez fort
ECOSPHERE 2021 - 2022	4257	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	N1, N2, N3	-	C	LC	LC	LC	Faible	-	Faible

Source (la plus récente)	Code TAXREF	Nom français	Nom scientifique	PN	DO	IR	LR NPdC	LRN Nicheurs	LRE	Enjeu spécifique NPdC	Commentaire	Enjeu stationnel
ECOSPHERE 2021 - 2022	4254	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	N1, N2, N3	-	AC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	4252	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	N1, N2, N3	-	AC	LC	NT	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	3059	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	-	C	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	4466	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	-	AC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	3791	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	N1, N2, N3	-	AC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	4142	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	-	AC	NT	LC	LC	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	4129	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	-	AC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	4625	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	N1, N2, N3	-	PC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	459478	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	N1, N2, N3	-	AC	NT	LC	LC	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	3696	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	N1, N2, N3	-	AC	VU	LC	LC	Assez fort	-	Assez fort
ECOSPHERE 2021 - 2022	4215	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	N1, N2, N3	-	AR	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	889047	Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	N1, N2, N3	-	AC	VU	VU	LC	Assez fort	-	Assez fort
ECOSPHERE 2021 - 2022	4117	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	C	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	534742	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	N1, N2, N3	-	AC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	3764	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	N1, N2, N3	-	AC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	4525	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	N1, N2, N3	-	AC	NT	LC	LC	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	4342	Orite à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	N1, N2, N3	-	AC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	3611	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	N1, N2, N3	-	AC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	3630	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	N1, N2, N3	-	PC	NT	LC	LC	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	3603	Pic vert, Pivert	<i>Picus viridis</i>	N1, N2, N3	-	C	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
FAUNE FRANCE 2020	4474	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	AC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	3422	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	-	-	AC	NT	LC	LC	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	3424	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	C	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	4564	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	N1, N2, N3	-	C	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	3723	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	N1, N2, N3	-	AR	NT	LC	LC	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	4289	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	N1, N2, N3	-	AC	VU	NT	LC	Assez fort	-	Assez fort
ECOSPHERE 2021 - 2022	4280	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	N1, N2, N3	-	C	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	4001	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	N1, N2, N3	-	AC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	4035	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	N1, N2, N3	-	AC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	3774	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	N1, N2, N3	-	AC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
S. MEZIERE, 2021	199425	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	N1, N2, N3	-	AC	NT	LC	LC	Moyen	-	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	3429	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	-	AC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible



Source (la plus récente)	Code TAXREF	Nom français	Nom scientifique	PN	DO	IR	LR NPdC	LRN Nicheurs	LRE	Enjeu spécifique NPdC	Commentaire	Enjeu stationnel
ECOSPHERE 2021 - 2022	3967	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	N1, N2, N3	-	AC	LC	LC	LC	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021 - 2022	3187	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	-	-	C	LC	LC	VU	Faible	Population se maintenant difficilement dans les cultures + 1 niveau d'enjeu	Moyen
ECOSPHERE 2021 - 2022	4582	Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	N1, N2, N3	-	AC	NT	LC	LC	Moyen	-	Moyen

#### Liste des oiseaux strictement migrateurs et/ou hivernants et/ou erratiques (2015-2022)

Source (la plus récente)	Code TAXREF	Nom français	Nom scientifique	PN	DO	LRN Hivernants 2011	LRN Migrateurs 2011	LRE (2021)
SIRF 2020	2497	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	N1, N2, N3	A I	NA	-	LC
S. MEZIERE, 2021	3670	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	N1, N2, N3	A I	NA	-	LC
ECOSPHERE 2021 - 2022	3755	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	N1, N2, N3		NA	-	LC
SIRF 2019	2878	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	N1, N2, N3	A I	NA	NA	LC
ECOSPHERE 2021 - 2022	2996	Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>			-	NA	NT
ECOSPHERE 2021 - 2022	4247	Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	N1, N2, N3		-	NA	LC
INPN 2015	3302	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	N1, N2, N3		NA	-	LC
ECOSPHERE 2021 - 2022	3297	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	N1, N2, N3		LC	NA	LC
S. MEZIERE, 2021	3293	Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	N1		LC	-	LC
ECOSPHERE 2022	3493	Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	N1	A I	-	-	LC
S. MEZIERE, 2021	4127	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>			LC	-	LC
S. MEZIERE, 2021	4137	Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>			LC	NA	LC
ECOSPHERE 2021 - 2022	2506	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	N1, N2, N3		NA	NA	LC
S. MEZIERE, 2021	3688	Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	N1, N2, N3		-	DD	LC
ECOSPHERE 2021 - 2022	3551	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	N1, N2, N3		-	DD	NT
SIRF 2020	3571	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	N1, N2, N3	A I	NA	-	LC
S. MEZIERE, 2021	534750	Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	N1, N2, N3		-	-	LC
ECOSPHERE 2021 - 2022	534751	Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	N1, N2, N3		NA	NA	LC
FAUNE FRANCE 2019	534753	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	N1, N2, N3		-	-	LC
S. MEZIERE, 2021	530157	Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	N1, N2, N3		LC	NA	LC
SIRF 2019	4568	Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>			DD	NA	LC
S. MEZIERE, 2021	3726	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	N1, N2, N3		DD	NA	LC

Source (la plus récente)	Code TAXREF	Nom français	Nom scientifique	PN	DO	LRN Hivernants 2011	LRN Migrateurs 2011	LRE (2021)
ECOSPHERE 2021 - 2022	459638	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	N1, N2, N3		NA	NA	LC
S. MEZIERE, 2021	4308	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	N1, N2, N3		NA	NA	LC
S. MEZIERE, 2021	4049	Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	N1, N2, N3		-	DD	LC
S. MEZIERE, 2021	889056	Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	N1, N2, N3		DD	NA	LC
S. MEZIERE, 2021	4064	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	N1, N2, N3		-	DD	LC

## ANNEXE 3. LISTES DES AUTRES GROUPES FAUNISTIQUES RECENSES

### Légende :

Les résultats des prospections des différents groupes étudiés sont présentés sous forme de tableaux synthétiques. Pour chaque espèce contactée pendant l'inventaire, les colonnes des tableaux présentent les éléments suivants :

- le nom français ;
- le nom latin (TAXREF 14) ;
- P : niveau de protection

A l'échelle nationale (arrêtés ministériels) :

Différents arrêtés existent en fonction des espèces animales considérées. De manière synthétique, il est possible de résumer les différents arrêtés en 4 principales catégories :

- N1 : Pour les espèces classées dans cette catégorie, sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps, la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, des larves, des nymphes..., la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle des animaux dans le milieu naturel ;
- N2 : Pour les espèces classées dans cette catégorie, sont interdites sur les parties du territoire métropolitain où l'espèce est présente, ainsi que dans l'aire de déplacement naturelle des noyaux de population existant, la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation remette en cause le bon accomplissement de ces cycles biologiques ;
- N3 : Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non des spécimens prélevés :
  - \*dans le milieu naturel du territoire métropolitain de la France ;
  - \*dans le milieu naturel du territoire européen des autres États membres de l'Union européenne, après la date d'entrée en vigueur dans ces États des directives « Habitats » et « Oiseaux » ;
- N4 : Poissons : Sont interdits en tout temps, sur tout le territoire national la destruction ou l'enlèvement des œufs, la destruction, l'altération ou la dégradation des milieux particuliers, et notamment des lieux de reproduction, désignés par arrêté préfectoral ;
- DH : inscription aux annexes II et/ou IV de la Directive « Habitats » 92/43/CEE (DH)
- IR : indices de rareté dans le Nord/Pas-de-Calais :
  - Chiroptères : CMNF, 2013
  - Orthoptères : GON, 2018

#### Indices de rareté

E	Exceptionnel
TR	Très rare
R	Rare
AR	Assez rare
PC	Peu commun
AC	Assez commun
C	Commun
TC	Très commun
INT	Introduit

- LR NPdC : listes rouges des espèces menacées dans le Nord/Pas-de-Calais définies selon les critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Tous les groupes pris en compte dans cette étude bénéficient d'une liste rouge régionale récente définie selon les critères UICN, à l'exception des orthoptères et des mammifères (hors chiroptères) :

- Amphibiens & reptiles : Conservatoire Faunistique Régional (CFR), 2015 ;
- Rhopalocères (papillons du jour) : Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord/Pas-de-Calais (CEN) & Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord/Pas-de-Calais (GON), 2015 ;
- Odonates (Libellules) : Société Française d'Odonatologie (SFO), Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord/Pas-de-Calais (GON), Conservatoire Faunistique Régional (CFR), 2012 ;

CR	« en danger critique d'extinction »	espèces menacées d'extinction
EN	« en danger »	espèces menacées d'extinction
VU	« vulnérable »	espèces menacées d'extinction
NT	« quasi menacé »	espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises
LC	« préoccupation mineure »	espèce pour laquelle le risque d'extinction est faible
DD	« données insuffisantes »	espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes
NA	« non applicable »	espèce non soumise à évaluation
NE	« non évalué »	espèce n'ayant pas encore été confrontée aux critères de l'UICN

LRN : inscription sur la Liste Rouge Nationale des espèces menacées :

- Mammifères : Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM), Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), UICN Comité français, Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), 2017 ;
- Amphibiens & reptiles : Société française d'herpétologie (SHF), 2015 ;
- Rhopalocères (papillons du jour) : Office pour les insectes et leur environnement (OPIE), Société française entomologique (SFO), 2014 ;
- Odonates (Libellules) : Office pour les insectes et leur environnement (OPIE), Société française entomologique (SFO), 2016.

Pour les Orthoptères : liste établie selon différents domaines géographiques d'après Sardet & Defaut en 2004 :

- NEM : domaine néormal (défini à partir d'unités végétales climaciques) équivalent à une grosse moitié nord-est de la France ;
- HS : espèce hors sujet (synanthrope) ;
- 1 : espèces proches de l'extinction, ou déjà éteintes ;
- 2 : espèces fortement menacées d'extinction ;
- 3 : espèces menacées, à surveiller ;
- 4 : espèces non menacées en l'état actuel des connaissances



## Listes des mammifères (hors chiroptères) observés sur Seninghem

SOURCE	Code TAXREF 14	Nom français	Nom scientifique	P	LR NPdC	DH	IR		Enjeu NPdC	Enjeu stationnel
SIRF 2019	61057	Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>	-	-	-	TC	LC	Faible	Faible
SIRF 2015	60674	Fouine	<i>Martes foina</i>	-	-	-	TC	LC	Faible	Faible
ECOSPHERE 2021-2022	61153	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	N2	-	-	C	LC	Faible	Faible
SIRF 2019	60015	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	N2	-	-	TC	LC	Faible	Faible
SIRF 2019	61714	Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	-	-	TC	NT	Faible	Faible
ECOSPHERE 2021-2022	61678	Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	-	-	-	PC	LC	Faible	Faible
SIRF 2019	60981	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	-	-	-	TC	LC	Faible	Faible
SIRF 2016	60731	Putois	<i>Mustela putorius</i>	-	I	A V	TC	NT	Faible	Faible
ECOSPHERE 2021-2022	61448	Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>	-	-	-	TC	NAa		-
SIRF 2019	60585	Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	-	-	-	TC	LC	Faible	Faible
ECOSPHERE 2021-2022	61585	Surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	-	-	-	TC	NAa	Faible	Faible
ECOSPHERE 2021-2022	60249	Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	-	-	-	TC	LC	Faible	Faible

## Listes des chiroptères observés sur Seninghem

SOURCE	Code TAXREF14	Nom français	Nom latin TAXREF 14	P	DH	IR (CMNF, 2013)	Enjeu NPdC	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
ECOSPHERE 2021-2022	60360	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	N1, N2, N3	A IV	Assez commun	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021-2022	-	Murin indéterminé	<i>Myotis sp.</i>	N1, N2, N3	A II / A IV	-	-	-	-
ECOSPHERE 2021-2022	60461	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	N1, N2, N3	A IV	Rare	Fort	-	Fort
ECOSPHERE 2021-2022	-	Pipistrelle de type Kuhl/Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii/ Pipistrellus kuhlii</i>	N1, N2, N3	A IV	Assez commun/Non défini	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021-2022	60479	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	N1, N2, N3	A IV	Commun	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021-2022	60489	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	N1, N2, N3	A IV	Très rare	Très fort	-	Très fort
ECOSPHERE 2021-2022	60518	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	N1, N2, N3	A IV	Assez commun	Faible	-	Faible
ECOSPHERE 2021-2022	-	Oreillard indéterminé	<i>Plecotus sp.</i>	N1, N2, N3	A IV	Assez commun/Peu commun	-	-	-
ECOSPHERE 2021-2022	-	Complexe Sérotine/Noctules	<i>Eptesicus serotinus / Nyctalus sp.</i>	N1, N2, N3	A IV	-	-	-	-

## Listes des amphibiens observés sur Seninghem

SOURCE	Sous ordre	Code TAXREF	Nom français	Nom scientifique	P	DH	LRR NPDC 2015	IRrég(2002)	LR N 2015	Enjeu spécifique NPdC	Enjeu stationnel
SIRF 2015	URODELES	92	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	N 1, N3	-	NT	AC	LC	Moyen	Moyen
SIRF 2018	URODELES	444430	Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	N 1, N3	-	LC	C	LC	Faible	Faible
SIRF 2018	URODELES	444432	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	N 1, N3	-	LC	C	LC	Faible	Faible
SIRF 2018	URODELES	444431	Triton ponctué	<i>Lissotriton vulgaris</i>	N 1, N3	-	LC	C	NT	Faible	Faible

SIRF 2018	ANOURES	259	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	N1, N3	-	LC	TC	LC	Faible	Faible
SIRF 2018	ANOURES	351	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	N1 (mutilation), N3	-	LC	TC	LC	Faible	Faible

## Liste des rhopalocères observés sur Seninghem

SOURCE	Code TAXREF 14	Nom français	Nom latin TAXREF 14	LR NPdC	P	DH	IR	Enjeu NPdC	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
S.MEZIERE 2021	608364	Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	LC			C	Faible		Faible
S.MEZIERE 2021	53754	Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	LC			C	Faible		Faible
RAIN 2020	54451	Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	LC			C	Faible		Faible
RAIN 2017	219799	Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>	LC			C	Faible		Faible
RAIN 2017	53878	Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	LC			PC	Moyen	Espèce peu représentée et localisée dans le Nord/Pas-de-Calais	Moyen
G.DELPORTE 2021	521494	Collier-de-corail	<i>Aricia agestis</i>	LC			AC	Faible		Faible
S.MEZIERE 2021	54052	Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	LC			C	Faible		Faible
G.DELPORTE 2021	53623	Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	LC			C	Faible		Faible
RAIN 2000	641941	Souci	<i>Colias crocea</i>	NA			C	Faible		Faible
G.DELPORTE 2021	53307	Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	LC			AR	Moyen	raréfaction à l'est ? ; distribution limitée <75% du territoire	Moyen
S.MEZIERE 2021	54417	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	LC			C	Faible		Faible
RAIN 2000	53604	Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	NT			AC	Assez fort	fort déclin - >50% ; 26-50% ; distribution dispersée >75% du territoire	Assez fort
RAIN 2017	53770	Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	LC			AC	Faible		Faible
RAIN 2019	53973	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	LC			AC	Faible		Faible
ECOSPHERE 2021	54468	Machaon	<i>Papilio machaon</i>	LC			C	Faible		Faible
ECOSPHERE 2021 S.MEZIERE 2021	53668	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	LC			C	Faible		Faible
G.DELPORTE 2021	53700	Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	LC			AC	Moyen	Espèce en déclin et absente de certains secteurs géographiques du Nord/Pas-de-Calais	Moyen
ECOSPHERE 2021 G.DELPORTE 2021	53595	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	LC			TC	Faible		Faible
G.DELPORTE 2021	54342	Piérade du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	LC			TC	Faible		Faible
S.MEZIERE 2021	219833	Piérade du Navet	<i>Pieris napi</i>	LC			TC	Faible		Faible
S.MEZIERE 2021	219831	Piérade de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	LC			TC	Faible		Faible
G.DELPORTE 2021	53759	Robert-le-diable	<i>Polygonia c-album</i>	LC			C	Faible		Faible
S.MEZIERE 2021	54279	Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	LC			C	Faible		Faible
ECOSPHERE 2021 S.MEZIERE 2021	608405	Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	LC			C	Faible		Faible
S.MEZIERE 2021	53269	Hespérie des Sanguisorbes	<i>Spialia sertorius</i>	VU			AR	Moyen	stable ? ; distribution limitée <75% du territoire	Assez fort
INPN 2000	54319	Thécla du Bouleau	<i>Thecla betulae</i>	LC			AC	Moyen	fort déclin - >50% ; 26-50% ; distribution dispersée >75% du territoire	Moyen
ECOSPHERE 2021	219740	Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	LC			C	Faible		Faible
RAIN 2000	53320	Hespérie du Chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>	CR			AR	Très fort	espèce prioritaire PRR ; fort déclin - >50% ; distribution limitée <75% du territoire	Très fort

SOURCE	Code TAXREF 14	Nom français	Nom latin TAXREF 14	LR NPdC	P	DH	IR	Enjeu NPdC	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
T.DHELLEMMES 2021	219741	Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	LC			C	Faible		Faible
RAIN 2012	219742	Hespérie de la Houlique	<i>Thymelicus sylvestris</i>	NT			PC	Moyen	déclin modéré - 26-50% ; distribution dispersée >75% du territoire	Moyen
G.DELPORTE 2021	53741	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	NA			C	Faible		Faible
ECOSPHERE 2021 G.DELPORTE 2021	53747	Belle-dame	<i>Vanessa cardui</i>	NA			C	Faible		Faible

## Liste des odonates observés sur Seninghem

SOURCE	Code TAXREF 14	Nom français	Nom latin TAXREF 14	LR NPdC	P	DH	IR	Enjeu NPdC	Enjeu stationnel
T.DHELLEMMES 2021		Aeshne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	LC			C	Faible	Faible
S.MEZIERE2021		Aeshne mixte	<i>Aeshna mixta</i>	LC			C	Faible	Faible
S.MEZIERE2021		Sympétrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>	LC			C	Faible	Faible

## Liste des orthoptères observés sur Seninghem

SOURCE	Code TAXREF 14	Nom français	Nom latin TAXREF 14	P	DH	IR	Enjeu NPdC	Enjeu stationnel
RAIN 2020	66141	Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus</i>	-	-	C	Faible	Faible
RAIN 2020	65877	Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	-	-	C	Faible	Faible
ECOSPHERE 2022	65889	Méconème tambourinaire	<i>Meconema thalassinum</i>	-	-	AC	Faible	Faible
ECOSPHERE 2022 RAIN 2020	65740	Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoptera</i>	-	-	C	Faible	Faible
ECOSPHERE 2022 RAIN 2020	837869	Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	-	-	CC	Faible	Faible
RAIN 2019	593263	Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>	-	-	AC	Faible	Faible
ECOSPHERE 2022	65774	Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	-	-	C	Faible	Faible



## Liste des hétérocères sur Seninghem

SOURCE	Code TAXREF 14	Nom français	Nom latin TAXREF 14	P	DH	IR	Enjeu NPdC ajusté	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
ECOSPHERE 2022	24883	Zérène du Groseillier	<i>Abraxas grossulariata</i>			C	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	249828	Noctuelle de la Patience	<i>Acronicta rumicis</i>			AR	Moyen	semble bien réparti en région	Moyen
ECOSPHERE 2022	247567		<i>Agapeta hamana</i>						
ECOSPHERE 2022	791639		<i>Anania hortulata</i>						
G.DELPORTE 2021	249151	Gamma	<i>Autographa gamma</i>			TC	Faible		Faible
S.MEZIERE 2021	520897	Mi	<i>Callistege mi</i>			AC	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	246214		<i>Carcina quercana</i>						
ECOSPHERE 2022	248871	Boarmie crépusculaire	<i>Ectropis crepuscularia</i>			C	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	24996	Manteau à tête jaune , Lithosie aplatie	<i>Eilema complana</i>			C	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	24994	Lithosie grise	<i>Eilema griseola</i>			TC	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	24995	Lithosie complanule , Lithosie plombée	<i>Eilema lurideola</i>			C	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	248771	Alternée	<i>Epirrhoe alternata</i>			TC	Faible		Faible
G.DELPORTE 2021	249776	Doublure jaune	<i>Euclidia glyphica</i>				Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	24829		<i>Evergestis forficalis</i>						
ECOSPHERE 2022	2484	Râtissée	<i>Habrosyne pyritoides</i>			C	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022			<i>Hoplodrina gr</i>				Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	248712	Horisme rayé	<i>Horisme vitalbata</i>			AR	Assez fort		Assez fort
ECOSPHERE 2022	249351	Noctuelle de la Pomme de Terre	<i>Hydraecia micacea</i>			PC	Moyen	régression	Moyen
ECOSPHERE 2022	248477	Impolie , l'Acidalie détournée	<i>Idaea aversata</i>			TC	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	5477	Bombyx du Chêne , Minime à bandes jaunes	<i>Lasiocampa quercus</i>			C	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	24949	Disparate , Spongieuse , Zigzag	<i>Lymantria dispar</i>			AC	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	2495	Nonne	<i>Lymantria monacha</i>			AC	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	24871	Mélanthie pie	<i>Melanthia procellata</i>			PC	Moyen		Moyen
ECOSPHERE 2022	249342	Noctuelle furoncule	<i>Mesoligia furuncula</i>			TC	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	24919	Rosette	<i>Mitochrista miniata</i>			C	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	249549	Leucanie souillée	<i>Mythimna impura</i>			TC	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	24925	Frangée	<i>Noctua fimbriata</i>			PC	Faible	semble bien réparti en région	Faible
ECOSPHERE 2022			<i>Noctua gr</i>				Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	249246	Hibou	<i>Noctua pronuba</i>			TC	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	54578	Chameau	<i>Notodonta dromedarius</i>			C	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	893694		<i>Ochropleura plecta</i>			C	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	248938	Citronnelle rouillée	<i>Opisthograptis luteolata</i>			TC	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	918133		<i>Patania ruralis</i>						
ECOSPHERE 2022	248887	Boarmie rhomboïdale , Boarmie commune	<i>Peribatodes rhomboidaria</i>			C	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	24974	Ecaille cramoisie	<i>Phragmatobia fuliginosa</i>			TC	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	54628	Crête-de-Coq	<i>Ptilodon capucina</i>			C	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	24922	Capuchon	<i>Ptilodon cucullina</i>			AR	Moyen	semble bien réparti en région	Moyen
G.DELPORTE 2021	248149	Pyrauste pourprée	<i>Pyrausta purpuralis</i>				Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	24888	Phalène de l'Ansérine , Chénopodie	<i>Scotopteryx chenopodiata</i>			C	Faible		Faible

SOURCE	Code TAXREF 14	Nom français	Nom latin TAXREF 14	P	DH	IR	Enjeu NPdC ajusté	Evaluation de l'enjeu stationnel	Enjeu stationnel
ECOSPHERE 2022			<i>Xanthorhoe gr</i>				Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	249219	C-noir	<i>Xestia c-nigrum</i>			TC	Faible		Faible
ECOSPHERE 2022	249229	Trimaculée	<i>Xestia xanthographa</i>			C	Faible		Faible

## Liste des autres invertébrés sur Seninghem

SOURCE	Code TAXREF14	Groupe	Nom français	Nom latin TAXREF 14	P	DH	IR NPdC	LR NPdC	Enjeu NPdC	Enjeu stationnel
T.DHELLEMMES 2021	1597	Araignées	Epeire diadème	<i>Araneus diadematus</i>				Non défini		Non défini
T.DHELLEMMES 2021	1598		Épeire à quatre points	<i>Araneus quadratus</i>				Non défini		Non défini
T.DHELLEMMES 2021	1550		Épeire frelon	<i>Argiope bruennichi</i>				Non défini		Non défini
S.MEZIERE 2021	11165	Coléoptères	Coccinelle à sept points	<i>Coccinella septempunctata</i>				Non défini		Non défini
RAIN 2020	11138			<i>Coccidula rufa</i>			PC	Non défini		Moyen
G.DELPORTE 2021	12176			<i>Oedemera nobilis</i>				Non défini		Non défini
T.DHELLEMMES 2021	223152			<i>Rutpela maculata</i>				Non défini		Non défini
S.MEZIERE 2021	51923	Hémiptères		<i>Cercopis vulnerata</i>				Non défini		Non défini
T.DHELLEMMES 2021	238271			<i>Metatropis rufescens</i>				Non défini		Non défini
T.DHELLEMMES 2021	51619			<i>Palomena prasina</i>				Non défini		Non défini
T.DHELLEMMES 2021	51847			<i>Plagiognathus arbustorum</i>				Non défini		Non défini
T.DHELLEMMES 2021	239523	Hyménoptères		<i>Apis mellifera</i>				Non défini		Non défini
T.DHELLEMMES 2021	236435			<i>Cynips divisa</i>				Non défini		Non défini
INPN 2014	52788		Fourmi mineuse	<i>Formica cunicularia</i>				Non défini		Non défini
INPN 2014	219482		Fourmi jaune	<i>Lasius flavus</i>				Non défini		Non défini
INPN 2014	52808			<i>Myrmica ruginodis</i>				Non défini		Non défini